



VENDREDI 17 DÉCEMBRE 1993

No 35536 - 113e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 2.- / FF 6,00

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial

Vienne

L'AELE en réunion

Les ministres de l'économie de l'Association européenne de libre-échange (AELE) ont entamé hier à Vienne, en présence de Jean-Pascal Delamuraz, une réunion d'examen de deux jours, alors que le traité sur l'Espace économique européen (EEE) entre en vigueur le 1er janvier prochain.

Page 2

Commandes fédérales

Ça doit changer

Les cantons romands et le Tessin sont négligés dans les carnets de commandes de la Confédération: l'an dernier, leurs entreprises ont eu droit à moins de 10% des achats effectués par la Berne fédérale. Une répartition équitable des commandes leur en donnerait au moins le double, estime le conseiller national Jean-Claude Zwahlen (PDC-BE).

Page 4

Canton de Neuchâtel

Sus au chômage des jeunes

Le chômage sévit avec virulence dans le canton de Neuchâtel; phénomène d'autant plus grave que près de la moitié des 5000 demandeurs d'emploi recensés ont moins de 30 ans! Des jeunes qui, même au bénéfice d'une formation complète, sont pénalisés parce qu'ils manquent d'expérience. Le canton ne baisse pas les bras pour autant.

Page 15



JACQUES DESSANGE
Place de l'Hôtel-de-Ville 6
Téléphone 039/28 75 55
DIFFUSION 132-12375

Le parti gouvernemental Choix de la Russie majoritaire à la Douma

Réformes à poursuivre

Les résultats du scrutin majoritaire ont assuré hier au parti gouvernemental Choix de la Russie la première place à la Douma. Le parti ultranationaliste ne remporte que peu de places. Son dirigeant, Vladimir Jirinovski, a déclaré qu'il fallait «provoquer des guerres» entre peuples voisins pour les amener à demander eux-mêmes leur intégration à la Russie. De son côté, Boris Eltsine s'est dit déterminé à continuer les réformes démocratiques.

Sur les 450 sièges de la Douma (chambre basse du Parlement) élue dimanche, 225 étaient élus au scrutin proportionnel sur listes nationales. L'autre moitié de la chambre devait sortir du scrutin majoritaire uninominal dans 225 circonscriptions de Russie. Cette seconde partie du vote permet au mouvement réformateur du premier vice-premier ministre Egor Gaïdar de rattraper l'important retard pris sur l'extrême droite.

Le Parti libéral-démocrate (PLD), qui en dépit de son nom affiche une tendance ultranationaliste, a remporté 23,44% des

voix à la proportionnelle. Cela lui a donné une avance de près de dix points sur Choix de la Russie donné gagnant par tous les sondages avant les élections.

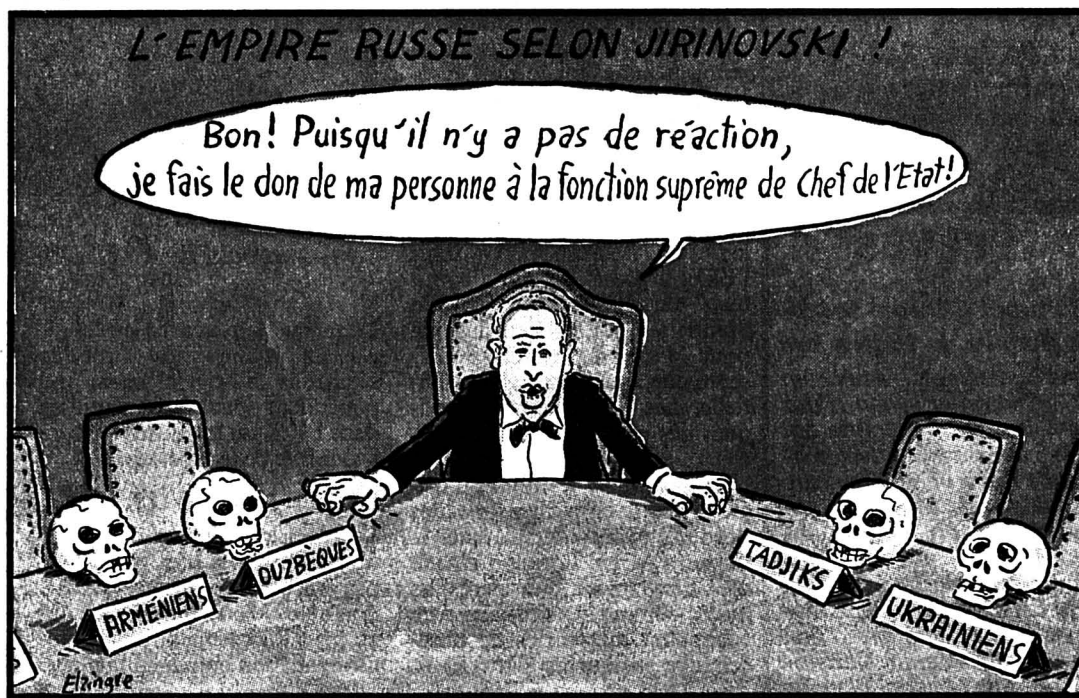
COMMUNISTES LARGEMENT PRÉSENTS

Mais seules onze circonscriptions ont choisi pour député un candidat de M. Jirinovski, contre 56 députés élus dans le camp de M. Gaïdar, selon les derniers chiffres de la commission électorale. A partir de ces chiffres, on peut dresser un calcul encore approximatif donnant à Choix de la Russie au moins 87 des 450 sièges de la Douma, contre 61 sièges pour les ultranationalistes.

PAS DE MAJORITÉ SUFFISANTE

Mais si les partisans du gouvernement parviennent à limiter les dégâts, ils sont loin d'une majorité suffisante pour légiférer seuls. Les communistes et le Parti agraire, fortement opposés aux réformes économiques prônées par les réformateurs, seront largement présents à la Douma.

Au scrutin majoritaire, les communistes ont remporté déjà 33 sièges et talonnent Choix de la Russie à la proportionnelle (13,2%). Le Parti agraire est en quatrième position avec 26 sièges au moins, et 8,6% des voix. Avec un total d'environ 61 sièges (non officiel), les communistes font armes égales avec les ultranationalistes de Jirinovski. Les agrariens sont 4e avec environ 44 sièges.



COLONIES POUR LA RUSSIE

Par ailleurs, le dirigeant ultranationaliste russe Vladimir Jirinovski a déclaré qu'il fallait «provoquer des guerres entre tribus autochtones. Pour cela, il n'est même pas besoin de mener une guerre, il nous suffit d'éviter d'intervenir». «Ensuite, ils se précipiteront, du moins les survivants, pour demander à la Russie de les accepter en tant que régions rurales ou provinciales», estime-t-il. Pour le leader de l'extrême droite, la Russie de-

vrait «songer à des colonies» au lieu de nourrir les anciennes Républiques soviétiques.

Le président Boris Eltsine s'est dit quant à lui décidé à poursuivre avec fermeté les réformes démocratiques. Il procédera à certains changements de personnes au sein du gouvernement, a déclaré son porte-parole Anatoli Krasikov.

LIMOGEAGES

Le président Eltsine a par ailleurs limogé le président d'Ostankino - la radio-télévision

centrale - Viatcheslav Braguine, a annoncé le service de presse de la présidence. M. Braguine, président d'Ostankino depuis janvier 1993, a été rendu responsable de «l'échec de la campagne électorale des blocs démocratiques». Un des conseillers juridiques de la présidence, Alexandre Kotienkov, a également été limogé hier. Son départ est intervenu après celui, mercredi, du conseiller politique Sergueï Stankievitch à la suite de la défaite électorale du camp réformateur aux élections législatives de dimanche. (ats)

Hockey sur glace - LNB: nouvelle défaite du HCC

Une mauvaise farce



Gauch - Leimgruber

Battu 7-3, le HCC a mal terminé l'année aux Mélèzes. (Impar-Galley)

● Lire en page 7

OPINION

Les leçons de l'histoire

Avec énormément de lucidité, Egor Gaïdar, au lendemain des succès de l'extrême droite russe aux élections, a comparé la situation de son pays à celle de la République de Weimar: même contexte de crise économique accompagnée d'hyperinflation, même sentiment d'humiliation vis-à-vis de l'étranger.

En rappelant ainsi l'environnement socio-économique qui a présidé à l'irrésistible ascension d'Hitler, le dirigeant réformateur entend délivrer un message très clair à l'Occident: ne commettez pas la même erreur que dans les années trente, aidez les démocrates russes à reconstruire leur société. Et vite!

Les mois à venir diront si l'avertissement a porté ses fruits et permis de combler l'énorme fossé qui sépare actuellement les promesses verbales d'aide financière de l'attribution concrète des prêts ou dons occidentaux.

Entre-temps, l'Europe aura le temps de méditer sur la comparaison de M. Gaïdar et d'en élargir la portée.

Parce que l'avènement de Hitler s'est fait, aussi, sur un fond de crise mondiale qui, en exacerbant les égoïsmes nationaux au détriment des plus faibles, a favorisé, ou conforté, le virus totalitaire dans toute l'Europe. A la veille de la Deuxième Guerre mondiale, le fascisme régnait en maître en Allemagne, mais également au Portugal, en Espagne, en Italie, en Hongrie, en Roumanie...

Aujourd'hui, l'existence de l'Union européenne devrait permettre d'éviter cette contamination des maillons les plus fragiles.

Encore faut-il que les leçons du passé, qui justement ont conduit à la création de la Communauté européenne, contribuent également à accorder toute l'attention nécessaire à la prolifération des intégrismes politiques et religieux.

Les vingt-trois pour cent des voix récoltées par l'apprenti sorcier Vladimir Jirinovski, et surtout la terrible médiatisation, et du bonhomme, et du phénomène, vont incontestablement dynamiser les extrêmes droites européennes. On ne pourra plus, dorénavant, considérer les manifestations des néonazis, allemands ou autres, les succès électoraux des fascistes italiens, des lepénistes français, voire des ultranationalistes suisses, comme de simples épiphénomènes protestataires. Symptômes inquiétants d'une société européenne malade, ils doivent être considérés comme un ennemi sérieux.

Inutile dès lors de lui fournir les armes pour nous abattre.

Par exemple en acceptant, au nom du réalisme politique, certaines compromissions électoralistes ou autres.

Ou, plus grave encore, en prenant le risque de briser, au nom du libéralisme pur et dur, un consensus social, seul à même, en ces temps de crise, d'éviter le spectre d'une dangereuse société à deux vitesses.

Roland GRAF

Pour qui recherche puissance et confort:
La TOYOTA CAMRY

Camry Sedan 2.2 GL: dès Fr. 34 900.-
Camry Sedan 3.0 GX aut.: dès Fr. 46 700.-

Camry Sportswagon 2.2 XLI: dès Fr. 32 100.-
Camry Sportswagon 3.0 GX aut.: dès Fr. 46 300.-

et en prime 4 jantes ALU ou 1 lecteur CD!

TOYOTA
Michel Grandjean SA
Agent principal
Centre de vente: av. Léopold-Robert 117
La Chaux-de-Fonds, 039/23 64 44

132-12003

Delamuraz à la ministérielle de l'AELE à Vienne: règles d'origine

Berne a sauvé les meubles

L'économie suisse ne devrait pas avoir à souffrir de l'entrée en vigueur de l'Espace économique européen (EEE), le 1er janvier prochain. L'accord avec l'Union européenne sur les règles d'origine est en bonne voie, a indiqué aux journalistes le conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz.

M. Delamuraz est arrivé dans la capitale autrichienne pour participer, hier et aujourd'hui, à la réunion ministérielle de l'Association européenne de libre-échange (AELE). Cette rencontre sera marquée surtout par l'entrée en vigueur de l'EEE. La solution envisagée pour les règles d'origine est à 85% équivalente au système prévu dans l'EEE, a précisé le chef du Bureau de l'intégration Bruno Spinner. Elle est satisfaisante pour la Suisse, car elle représente une amélioration substantielle. Les détails seront expliqués dès que l'accord sera officiel.

L'accord sur les règles d'origine vise à empêcher que des produits ayant obtenu dans la CE ou l'AELE l'origine «made in EEE» soient considérés en Suisse comme des produits tiers échappant aux règles de libre-échange instaurées par l'EEE.



Jean-Pascal Delamuraz représente la Suisse à Vienne

Les membres de l'AELE discuteront essentiellement de l'entrée en vigueur de l'EEE. (EPA/Keystone)

De même, sans accord sur les règles d'origine, des produits semi-finis d'origine suisse ne pourraient pas être réutilisés dans la CE ou les autres pays de l'AELE avec le label «EEE».

DÈS LE 1er JANVIER

Les décisions formelles sur les nouvelles règles d'origine n'ont pas encore été prises. L'EEE doit en effet être modifié, ce qui ne peut logiquement pas survenir avant son entrée en vigueur.

Il est prévu toutefois que les règles d'origine nouvelles s'appliqueront de façon provisoire dès le 1er janvier 1994.

Les Douze avaient accepté que le problème des règles d'origine soit traité séparément des négociations bilatérales à venir. Les partenaires de la Suisse au sein de l'AELE ont aussi contribué à ce qu'une solution favorable soit trouvée pour la Suisse. Faute du cumul de règles d'ori-

gine demandé par la Suisse, des systèmes parallèles et incompatibles subsisteraient après l'entrée en vigueur de l'EEE. Celui-ci apporte une série de simplifications par rapport à l'accord de libre échange Suisse-CE et à la Convention de Stockholm, qui règle les échanges entre pays de l'AELE. Faute d'accord, il résulterait pour la Suisse des entraves nouvelles dans le commerce avec ses partenaires traditionnels. (ats)

17.12.1788 - L'armée russe, commandée par Potemkine, prend aux Turcs Otchakhov, sur la mer Noire.

17.12.1819 - Bolivar fonde la Colombie.

17.12.1830 - Mort de Simon Bolivar, «le libertador» sud-américain.

BRÈVES

Sommet Clinton-Assad A Genève, le 16 janvier

Les présidents américain Bill Clinton et syrien Hafez al-Assad se rencontreront le 16 janvier à Genève, a indiqué hier à Paris le ministre israélien des Affaires étrangères Shimon Peres. L'annonce d'un sommet Clinton-Assad à Genève avait été faite jeudi dernier à Damas par le secrétaire d'Etat américain Warren Christopher. La Maison-Blanche avait indiqué qu'il aurait lieu à la mi-janvier.

Convention de Rio L'UE d'accord, mais sans CO2

Les ministres de l'Environnement des Douze ont accepté, dans la nuit de mercredi à hier, de ratifier ensemble la convention sur le changement climatique avant le 31 décembre. Mais le texte élaboré par les ministres européens ne contient pas l'imposition d'une taxe CO2 au niveau communautaire, a annoncé le ministre belge Magda de Galan qui présidait la réunion à Bruxelles.

Croix-Rouge Besoin de sous

Le Comité international de la Croix-Rouge a annoncé hier qu'il aurait besoin de 422 millions de dollars (environ 0,65 milliard de francs) pour financer ses opérations humanitaires dans 49 pays en 1994.

USA - Russie Accords sur l'espace

Les Etats-Unis et la Russie ont signé hier à Moscou deux accords dans les domaines de l'espace et de la recherche aéronautique, a annoncé la NASA. La NASA et l'Agence spatiale russe ont signé un accord prévoyant, entre 1995 et 1997, jusqu'à 10 vols de navette vers la station spatiale Mir avec un total de 24 mois à bord de Mir pour les astronautes américains.

Union européenne Budget 1994 adopté

Les députés européens ont voté hier en seconde lecture le budget 1994 de l'Union européenne, en hausse de 5,2% par rapport à 1993. Le Parlement a obtenu notamment une amélioration de 310 millions d'euros (517 millions de francs) par rapport au projet adopté le mois dernier par les ministres des Douze.

Verdict dans l'affaire Villemin

Cinq ans d'emprisonnement

La Cour d'assises de Dijon a condamné hier Jean-Marie Villemin à cinq ans d'emprisonnement dont un an avec sursis. M. Villemin était jugé pour avoir abattu en 1985 son cousin Bernard Laroche, persuadé que celui-ci était l'assassin de son fils. Cette condamnation intervient au terme d'un procès de sept semaines, au cours duquel la justice a tenté en vain d'éclaircir le meurtre du petit Grégory.

Cette affaire a déchaîné les passions en France. La police, la justice et la presse ne sont pas sortis indemnes de ce dossier, à cause des erreurs accumulées par les policiers et les magistrats instructeurs et les excès commis par certains journalistes dans la couverture de ce fait divers.

Le corps du petit Grégory, pieds et poings liés, avait été retiré d'une rivière dans les Vosges en 1984. L'enquête menée d'abord par les gendarmes puis par la police judiciaire devait révéler l'existence d'un «corbeau», poursuivant de sa haine la famille Villemin. Bernard Laroche, cousin de Villemin, fut le premier soupçonné du crime, un temps incarcéré puis remis en liberté par un magistrat instructeur, dont l'incompétence a été soulignée tout au long du procès. Mais Jean Marie Villemin, persuadé de la culpabilité de son cousin et ulcéré des soupçons pesant sur sa femme, est allé l'abattre le 29 mars 1985.

Jean Marie Villemin a déjà subi trente-trois mois de prison préventive. (ats)

Israël-OLP

Marché commun

Israël et l'OLP ont décidé de créer une économie de marché entre l'Etat hébreu et les territoires appelés à être sous administration palestinienne. Le ministre israélien des Affaires étrangères, Shimon Peres, a annoncé cette nouvelle hier lors d'une conférence de presse à Paris. Le chef de la diplomatie israélienne achève une brève visite dans la capitale française.

M. Peres a précisé que les Israéliens autoriseraient les Palestiniens à exporter leurs produits agricoles vers Israël. Ces derniers pourront aussi importer librement des biens provenant de pays arabes toujours en état de guerre avec Israël. «Je pense que les Palestiniens sont d'accord aujourd'hui avec nous. Il faut créer une économie de marché, c'est à dire une économie ouverte, sans aucune frontière», a-t-il dit. (ats)

Algérie

Revendication islamiste

Le Groupe islamique armé (GIA) a revendiqué hier la paternité des deux derniers attentats perpétrés en Algérie. Ceux-ci ont tué douze ex-Yougoslaves et le maire d'une localité proche d'Alger.

Ce groupe extrémiste a revendiqué la plupart des 23 assassinats d'étrangers commis en Algérie depuis le 21 septembre. Au cours de l'attentat perpétré contre les ex-Yougoslaves, douze ouvriers croates et bosniaques chrétiens avaient été assassinés dans la nuit de mardi à mercredi à une cinquantaine de kilomètres au sud d'Alger.

Ils ont été exécutés dans le cadre d'un ultimatum contre les «croisés étrangers, en réponse aux massacres dont sont victimes nos coreligionnaires musulmans égorgés en Bosnie», a précisé le GIA dans son communiqué. (ats)

Paix en Ulster

L'IRA garde le silence

Les appels à l'Armée républicaine irlandaise (IRA) et au Sinn Fein, sa branche politique, se sont multipliés hier pour qu'ils répondent positivement à l'offre de paix formulée par Londres et Dublin. Le Sinn Fein a indiqué qu'il allait demander des éclaircissements sur cette déclaration anglo-irlandaise.

A l'issue de leur sommet mercredi à Londres, John Major et Albert Reynolds, premiers ministres britannique et irlandais, ont tous deux insisté sur le fait qu'il revenait désormais aux «hommes de violence» de saisir la «chance historique» de mettre un terme à un conflit. En 25 ans de guerre civile, plus de 3100 personnes ont été tuées.

Le gouvernement britannique a publiquement offert au Sinn Fein, pour la première fois, de participer à des pourparlers politiques sur les futures institutions de la province. Mais il a fixé comme condition expresse que l'IRA observe au préalable un cessez-le-feu effectif de trois mois.

Le Sinn Fein a indiqué jeudi à Belfast qu'il allait demander des «éclaircissements au gouvernement irlandais» sur certains points de la déclaration conjointe anglo-irlandaise. Un porte-parole du parti a souligné qu'il continuait à étudier en détail le document, sans préciser quand la réponse du Sinn Fein serait formulée. Il a confirmé que son leader Gerry Adams devait rencontrer le leader du parti

catholique modéré, John Hume, pour discuter du document. La prudence de la déclaration initiale du Sinn Fein, qui souhaite examiner en détail ce document, était perçue à Belfast comme un signe encourageant.

CONTRASTE PRÉOCCUPANT

De source républicaine à Belfast, on indiquait que le Sinn Fein était préoccupé par le contraste entre le document de Londres et la tonalité des interventions des premiers ministres irlandais Albert Reynolds et britannique John Major devant leur Parlement mercredi soir, en particulier le ton «pro-unioniste» des propos de M. Major contrastant avec la déclaration. (ats)

Aspin aux USA

Successeur désigné

Le président Bill Clinton a nommé hier soir l'amiral Bobby Inman, ancien directeur adjoint de la CIA, au poste de secrétaire à la Défense en remplacement de Les Aspin, démissionnaire la veille.

«Je sais qu'il sera une valeur nationale comme secrétaire à la Défense», a déclaré M. Clinton en saluant Inman, 62 ans. Le président a expliqué qu'il avait dû procéder rapidement à cette nomination pour «assurer la plus grande continuité» à la tête des forces armées américaines.

Cette nomination doit maintenant être confirmée par le Sénat, alors que M. Aspin restera en fonction au moins jusqu'au 20 janvier pour permettre une transition en douceur. La première réaction au Congrès aux rumeurs entourant le choix de l'amiral Inman a été enthousiaste. (ap)

Exception culturelle

Hollywood grince

«L'exception culturelle» française au GATT fait grincer les dents des capitaines de l'industrie audiovisuelle américaine qui craignent la constitution d'un pôle européen des images et du son capable de les priver d'occasions juteuses dans l'avenir.

Cette exception - imposant des quotas de programmes nationaux - ne devrait pas remettre en cause la domination des Etats-Unis sur le marché de l'audiovisuel.

Ce déséquilibre devrait se maintenir. Mais les Américains craignent de voir se répéter une «stratégie Airbus» - soutiens gouvernementaux à la production aéronautique - pour stimuler les industries cinématographique et télévisuelle européennes.

Aussi Hollywood grince-t-elle des dents depuis deux jours. (ap)

«Argent» blanchi

Dale Miller est un homme malheureux: laver une chemise l'a fait passer à côté du gros lot, 10 millions de dollars (15 millions de francs)



Au tirage de la loterie de Floride, deux billets seulement comportaient les bons numéros. Dale Miller, qui vit à Daytona Beach, était certain d'avoir un des billets. Malheureusement pour lui, il a oublié le billet dans la poche d'une chemise qu'il a nettoyée dimanche matin. Au sortir de la machine à laver, «il n'y avait pas de lettres ni de chiffres dessus. Ce n'était qu'une boule de papier, alors je l'ai jetée». Lundi, son amie Linda lui explique avoir appris d'un employé de la loterie qu'un procédé spécial permettait d'authentifier un ticket abîmé, pourvu qu'on en fournisse une partie. (ap)

BIG DEAL



Un Chrysler Voyager pour Noël!

Vous désirez un Chrysler Voyager? Vous le trouverez à un prix vraiment très intéressant. Passez donc chez votre agent Chrysler Jeep qui vous en dira plus et

profitez de cette offre irrésistible. Avant que les autres ne fassent le Big Deal à votre place! Exemple: Voyager 2,5L SE Big Deal dès Fr. 28 900.- net.



Built to set you free

REPRÉSENTATION GÉNÉRALE POUR LA SUISSE ET LE LIECHTENSTEIN:
CHRYSLER JEEP IMPORT (SWITZERLAND) AG, VULKANSTRASSE 120, 8048 ZÜRICH, 01/432 80 81.

VOTRE AGENT CHRYSLER JEEP COMPÉTENT:
BERNE: 2735 BÉVILARD, GARAGE DE LA BIRSE, WILLEMIN S.A., TÉL. 032/922462. 2503 BIENNE, WALTER SCHWAB AG, TÉL. 032/25 70 70. 2557 BIENNE-STUDEN, GARAGE MARTINI, TÉL. 032/53 60 80/81. FRIBOURG: 1762 GIVISIEZ-FRIBOURG, GARAGE A. MARTI, TÉL. 037/26 41 81. 1716 PFLAFFIEN, GARAGE E. ZAHND AG, TÉL. 037/39 23 23. 1635 LA TOUR-DE-TREME, SPICHER ET CIE AUTOS SA, TÉL. 029/2 90 74. GENÈVE: 1219 GENEVE-LE LIGNON, GARAGE DULIGNON EMIL FREY S.A., TÉL. 022/796 45 11. 1207 GENEVE, COUNTRY SPORTSCAR SERVICES S.A., TÉL. 022/736 86 59. JURAS: 2764 COURRENDLIN, GARAGE DU CASINO, TÉL. 066/35 60 30. 2800 DELEMONT, GARAGE DE LA BIRSE, WILLEMIN S.A., TÉL. 066/22 75 26. NEUCHÂTEL: 2300 LA CHAUX-DE-FONDS, EMIL FREY S.A., TÉL. 039/28 66 77. 2003 NEUCHÂTEL, GARAGE DU CLOS-DE-SERRIERES, D. BOREL, TÉL. 038/31 29 60. VALAIS: 1920 MARTIGNY, ROBERT ET ALAIN ROUGE S.A., HI-TECH AUTOMOTIVE, TÉL. 026/22 70 70. 1893 MURAZ-COLLOMBEY, GARAGE OPLIGER FRÈRES, TÉL. 025/72 78 78. 3960 SIERRE, GARAGE CITÉ DU SOLEIL S.A., TÉL. 027/55 11 48-56 11 38. 1951 SION, AUTO-PÔLE, TÉL. 027/23 75 12. 3945 STEG-GAMPEL, VEGAS GARAGE, TÉL. 028/42 11 41. VAUD: 1860 AIGLE, INTER-AUTO SA, TÉL. 025/26 33 81. 1815 CLARENS, GARAGE DE VINET, JEAN ZWAHLÉN ET FILS, TÉL. 021/964 34 46. 1266 DUILLIER, GARAGE DES MARAIS, M. CORTHÉSY, TÉL. 022/381 27 41. 1037 ÉTIGNIÈRES, G. CASALE, GARAGE & CARROSSERIE, TÉL. 021/731 35 22. 1606 FOREL (LAVAUUX), C. DICK, GARAGE DU PRALET S.A., TÉL. 021/781 22 19. 1004 LAUSANNE, CILO 2, TÉL. 021/647 50 55. 1027 LONAY, GARAGE MARTIN BÜRGIN S.A., TÉL. 021/803 30 44. 1305 PENTHALAZ, GARAGE DE LA VENOGNE S.A., S. FAVRE, TÉL. 021/861 10 72-077/22 33 72. 1032 ROMANEL S/LAUSANNE, CILO S.A., CENTRE DE DISTRIBUTION CHRYSLER/JEEP, TÉL. 021/648 38 83. 1400 YVERDON-LES-BAINS, STATION AGIP, A. IEOLO, TÉL. 024/21 56 55. 1400 YVERDON-LES-BAINS, ALTERNATIVE CARS S.A., C. IEOLO, TÉL. 024/24 53 63. FE 93

LE CAFÉ TIVOLI

Est 22, La Chaux-de-Fonds
a pensé à vous.
Une nouvelle salle à manger vous attend pour vos repas de fêtes.

Par son service soigné et ses prix à la mesure de la conjoncture, vous serez à l'aise

Vendredi soir, souper tripes au café

Fr. 12.- plus petite carte.

Menus à la salle à manger, prière de réserver votre table.

☎ 039/28 32 98

132-511567

Un bon choix: L'OURS AUX BOIS

Pour réserver: 039/61 14 45
14-8154

Restaurant de la Truite

Famille Marius Favre
2149 Champ-du-Moulin
☎ 038/45 11 34

Menu de Noël (à midi)

Feuilleté de ris de veau aux bolets
Salade verte
Longe de veau gendarme
Haricots verts
Tomate au four
Pommes frites
Bûche de Noël
Fr. 40.-

Menu de la Saint-Sylvestre

Terrine de foie de volaille au poivre vert
Magret de canard à la vénitienne
Petits pois, carottes
Pommes en dés
Colonel
Fr. 42.-

ATTENTION!
VACANCES DU 2 AU 21 JANVIER INCLUS

Nous présentons à notre fidèle clientèle, amis et connaissances nos meilleurs vœux pour l'an nouveau

28-916

L'annonce, reflet vivant du marché

PIZZERIA-RESTAURANT



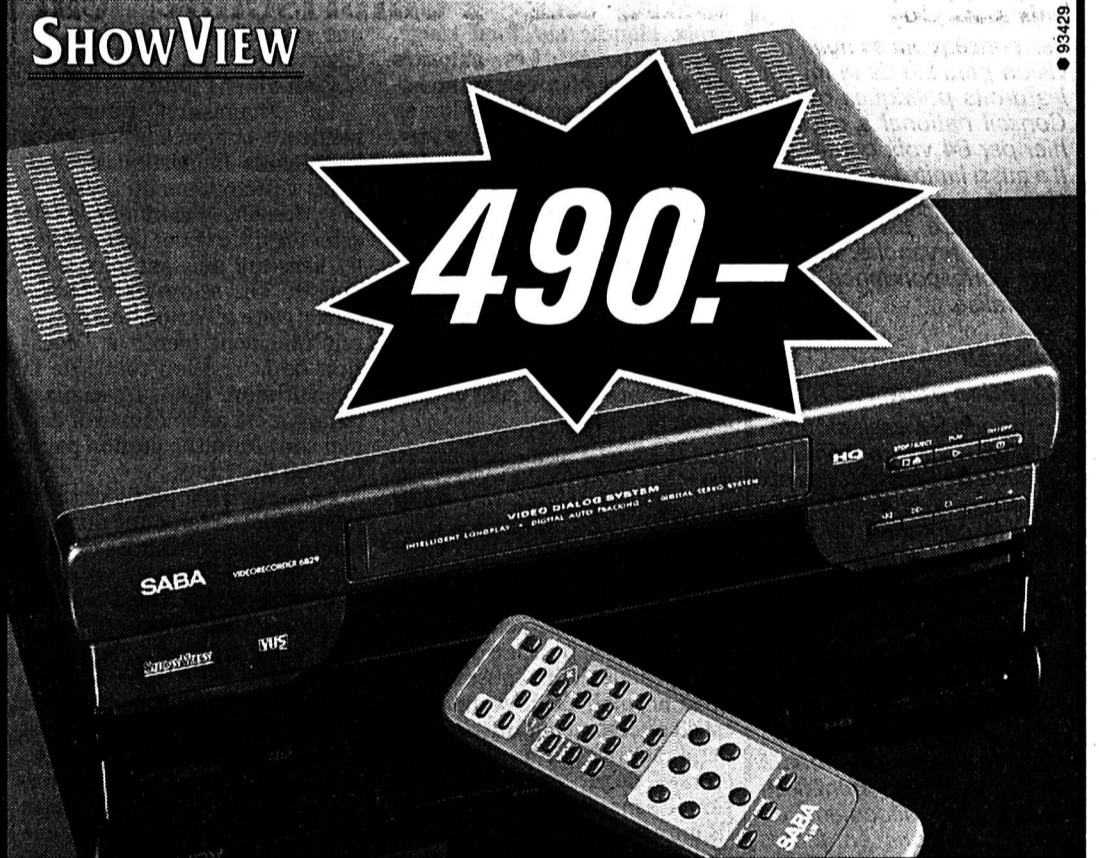
La Piccola Italia
chez Dino

La vraie pizza
Spécialités fraîches préparées par la maison à consommer sur place ou à l'emporter

Rue Hôtel-de-Ville 39
☎ 039/28 49 98
132-12459

SHOWVIEW

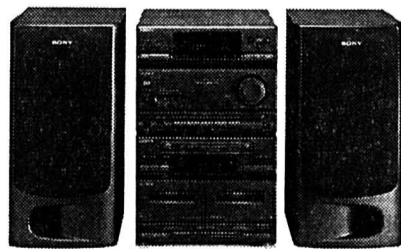
490.-



Saba VR 6829, magnétoscope VHS avec VPS et Show View, 2 têtes, 49 présélections, hyperbandes, timer pour 4 programmations sur 1 an, télécommande.

Saba VKM 4320, même modèle en Pal/Sécam L

990.-
au lieu de 1190.-



Sony MHC-2800 Excl., Système HiFi mini avec télécommande, tuner digital à 3 gammes d'ondes et 30 présélections, double platine à cassette autoreverse avec enregistrement rapide, Dolby B/C, égaliseur à 7 bandes, karaoké, ampli 2 x 40 watts, lecteur CD programmable, haut-parleurs à 3 voies.
990.- au lieu de 1190.-



790.-
au lieu de 1134.-

Minolta Dynax 2-XI, appareil photo réflex autofocus à mise au point automatique du type TTL, codage DX, transport automatique du film, objectifs zoom 35 - 70 mm et 70 - 210 mm, flash 2000 XI inclus.
790.- au lieu de 1134.-

PLACETTE

SOUND AND VISION



3-11725



Brasserie de la Chaune

Avenue Léopold-Robert 17
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 10 60

du 10 au 24 décembre 1993 GRANDE QUINZAINE BRÉSILIENNE

Durant quinze jours, Eric et Inà Pickel vous invitent à déguster dans une ambiance tropicale, leurs spécialités:

Boissons: Caipirinha, vin chaud au gingembre, lait chaud au maïs, quentao...

Apéritifs: Œufs de caille, cochinha avec sauce rhu-barbe...

Menus: Frango à passarinho - Xinxim de galinha - Muqueca de peixe - Bobo vegetariano...

Dessert: Quindim - Doce de leite - Pé de moleque...
132-12567

"Le Hameau" Les Convers

Café Restaurant
☎ 039/23 61 15

MM. Rislér, Bütikofer et le personnel vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.
132-12706

Menu de St-Sylvestre

le restaurant sera fermé du 24 au 28 décembre et le 1er janvier 1994

Soirée du petit-nouvel an avec orchestre
Réservation recommandée.

personnel vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.
132-12706

Motion Zwahlen pour une meilleure répartition des commandes de la Confédération

Cantons romands négligés

17 décembre 1944 - C'est à l'unanimité que le Tribunal territorial I condamne à la peine capitale pour trahison un ressortissant français, né en Allemagne et domicilié à Morteau dans le Doubs. Il avait donné des renseignements militaires à des agents allemands en 1942. Plusieurs personnes, dont des citoyens suisses, furent fusillées en France à cause de ces informations.

BRÈVES

Taux d'escompte La BNS récidive

Pour la cinquième fois cette année, la Banque Nationale Suisse (BNS) baisse son taux d'escompte. Il sera réduit d'un quart de point à 4% dès aujourd'hui. La BNS tient ainsi compte de l'évolution des taux du marché. Le taux d'escompte n'avait plus été aussi bas depuis le 20 janvier 1989. En août 1991, il avait culminé à 7%.

Droits politiques Loi révisée

Les petits groupements devraient avoir plus de peine à participer aux élections fédérales de 1995. C'est l'une des conséquences de la révision partielle de la loi sur les droits politiques que le Conseil national a décidée hier par 84 voix contre 46. Il a aussi limité les possibilités de sous-appareillages entre listes électorales. En revanche, le vote par correspondance sera généralisé.

Swissair Bénéfice pour 1993

Le groupe Swissair clôturera 1993 avec un bénéfice en dépit de l'érosion des tarifs et de la lutte acharnée pour la conquête de parts de marché. La future stratégie de la compagnie aérienne suisse sera axée sur l'intensification de sa collaboration avec ses partenaires actuels. Le résultat satisfaisant prévu pour cette année est principalement dû aux prestations à des tiers, aux bénéfices comptables découlant de ventes d'avions en temps opportun et au programme d'amélioration du résultat.

Film sur Guisan Nouveau réalisateur

La mise en scène du film sur la vie du général Henri Guisan a été confiée au cinéaste lausannois Claude Champion. Ce dernier remplace le cinéaste José Giovanni, qui s'était retiré à la suite de la controverse suscitée par ses activités pendant la dernière guerre en France.

Contrôle de Publicitas Non judiciaire

Le Tribunal civil de Lausanne a refusé le contrôle spécial de Publicitas demandé par l'ancien administrateur de la régie, Luciano Lafranchi, afin de clarifier les modalités d'acquisition de ses concurrents ASSA et OFA.

Les cantons romands et le Tessin sont négligés dans les carnets de commandes de la Confédération: l'an dernier, leurs entreprises ont eu droit à moins de 10% des achats effectués par la Berne fédérale. Une répartition équitable des commandes leur en donnerait au moins le double, estime le conseiller national Jean-Claude Zwahlen (pdc/BE). Il vient de déposer une motion pour y voir un peu plus clair, motion signée par 88 députés, dont la totalité des Romands et des Tessinois.

Berne
François NUSSBAUM

En 1992, la Confédération (y compris l'armée, les CFF et les PTT) a passé pour 9 milliards de francs de commandes, dont 1,3 milliard à l'étranger. Les entreprises établies dans les cantons romands et au Tessin en ont bénéficié, au total, pour 760 millions, soit moins de 10%. A lui

seul, le canton de Zurich empoche plus du tiers (3,5 milliards).

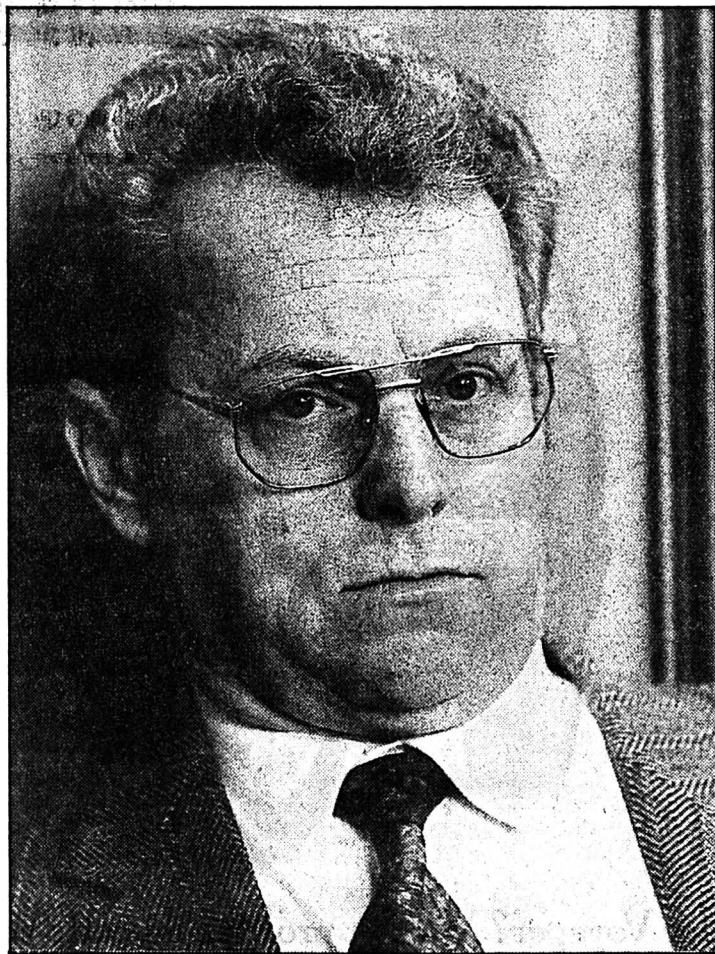
DES CHIFFRES CLAIRS

On peut comprendre que certaines acquisitions d'armements ou certains investissements ferroviaires ne puissent s'effectuer partout en Suisse, admet le député de Bévillard. Mais dans le secteur des services? Dans l'électronique? Dans l'impression graphique? De nombreuses entreprises romandes y sont concurrentielles.

Dans la rubrique «électronique» et «logiciels/informatique», le canton de Vaud obtient pour 61 millions de commandes, Neuchâtel pour 8,8 millions, le Jura pour 1,7 million - et Zurich pour 2 milliards. Dans la rubrique «impressions et arts graphiques», Vaud s'en tire avec des commandes pour 12 millions de francs, Neuchâtel pour 3,5 millions, le Jura pour 0,2 million, et Berne pour 50 millions.

LA SOUS-TRAITANCE

Déjà interrogé à ce sujet, Otto Stich a toujours assuré que les commandes de la Confédération étaient effectuées selon les principes de la libre concurrence, avec appel d'offres, en vertu de l'ordonnance sur les achats. Par ailleurs, le ministre des Finances fait remarquer que des entreprises alémaniques peuvent donner à sous-traiter en Ro-



Jean-Claude Zwahlen

Le député bernois se bat contre la prééminence alémanique dans les commandes de la Confédération.

(Impar-Galley)

mandie, ce qui n'apparaît pas dans la statistique.

Renseignements pris, il semble que cette correction due à la sous-traitance n'influencerait la statistique que de 1 ou 2% au maximum. Le conseiller aux Etats Edouard Delalay (pdc/VS) avait, lui, calculé qu'en termes d'emplois, le «manque à gagner» des cantons latins correspondait assez exactement à la différence des taux de chômage entre les deux régions linguistiques.

LES HABITUDES

Jean-Claude Zwahlen veut y voir plus clair. Sa motion réclame en particulier «une étude approfondie des raisons de cette inégalité de chances d'obtenir des commandes de la Confédération en Suisse romande et au Tessin, par exemple en interrogeant les entreprises qui n'en ont pas obtenues». Le député a la très nette impression qu'il est difficile, pour de nouvelles entreprises de passer certaines barrières créées notamment par l'habitude.

A l'heure où l'on parle de «rétablir la compréhension» entre les régions linguistiques après le refus de l'EEE, et de créer des «ponts», il faudrait commencer par corriger quelques inégalités de traitement particulièrement flagrantes sur le plan économique, estime Jean-Claude Zwahlen. F.N.

Révision totale de la Constitution fédérale: le serpent de mer resurgit

Un superbe pari, impossible à tenir

Croix blanche sur fond rouge, rien ne bouge. Les autorités suisses, c'est bien connu, se hâtent toujours lentement. Elles en ont encore donné la preuve hier. Le Conseil des Etats a en effet adopté sans opposition une motion de la démocrate-chrétienne lucernoise Josi Meier qui demande au Conseil fédéral de s'attaquer rapidement à une révision totale de la Constitution. Rien de plus simple en apparence! Mais on ne touche pas à une loi fondamentale aussi subtile sans une extrême prudence.

Par
Benoit COUCHEPIN

Le débat d'hier au Conseil des Etats s'est déroulé entre gens de bonne compagnie, peu soucieux de contester le principe d'une révision totale de la Constitution. C'est normal. Le gouvernement est en effet tenu par un arrêté fédéral, adopté par les Chambres en 1987, de procéder à cette révision. Ce mandat est du reste suffisamment impératif pour que le Conseil fédéral ait mentionné ce projet dans son plan de législation. Si l'exécutif s'y tient, et il n'y a pas de raison pour qu'il ne le fasse pas, il devra présenter

une nouvelle Constitution aux Chambres d'ici à 1995!

Ce n'est pas tout! La commission pour une meilleure compréhension entre les régions linguistiques, créée après l'électrochoc du 6 décembre dernier, recommande de créer un vaste débat national sur les liens qui unissent encore les Suisses. Or, selon les commissaires, cette réflexion de fond serait utilement menée à l'occasion de la révision totale de la Constitution. Cette recommandation a été adoptée mardi dernier sous forme de motion par le Conseil des Etats.

La motion adoptée hier sur le même sujet ne fait donc que renforcer la pression sur les épaules du Conseil fédéral: il faut absolument procéder à une révision totale de la Constitution.

QUELQUES PROBLÈMES

Le gouvernement, pour pétri de bonnes intentions qu'il soit, est toutefois confronté à plusieurs problèmes. En tant que loi fondamentale, la Constitution règle notamment la question des institutions. Or, une réforme globale du gouvernement est actuellement à l'étude d'un groupe d'experts fédéraux. Dans la mesure où cette réforme touche un

des points fondamentaux du mode de gouvernement des Suisses, elle entre peu ou prou en concurrence avec le projet de révision totale de la Constitution, en mains du Département de justice et police.

Loin cependant d'être gênante, cette concurrence peut être finalement utile. Si le Conseil fédéral présente pour 1995, comme il l'a promis, un projet de révision totale de la Constitution, celle-ci pourrait inclure une réforme ambitieuse du Conseil fédéral lui-même. En l'espèce donc, toutes les armes sont entre les mains de l'exécutif.

DE LA COUPE AUX LÈVRES

Pour le reste toutefois, il faut craindre que les choses s'enlisent à nouveau. Il y a en effet loin de la coupe aux lèvres et une nouvelle Constitution devrait d'abord passer la rampe de la procédure de consultation avant d'être présentée au Parlement puis, le cas échéant, soumise à l'approbation du peuple et des cantons. Toutes choses qui ne vont pas de soi et, surtout, qui prennent du temps. Qu'on en juge! Le dernier projet de révision de la Constitution a de-

mandé - bon an, mal an - plus de 19 ans d'études avant d'être présenté en 1977 par Kurt Furgler. Très mal reçue en consultation, l'entreprise s'est tout de même soldée par une révision partielle de la Loi fondamentale: l'article sur l'égalité entre hommes et femmes (adopté en 1981).

Si toutefois, malgré cet échec des années 80, les parlementaires fédéraux remettent l'ouvrage sur le métier, c'est que 1998 approche. Or, la Suisse fê-

tera à cette date les 150 ans de la Constitution de 1848, fondatrice de la Suisse moderne. Pour marquer ce jubilé, le Parlement aimerait beaucoup présenter au Souverain une Loi fondamentale toute neuve... Le décompte est vite fait: il reste cinq ans pour mener cet ambitieux projet à terme. Malgré la bonne volonté affichée hier par le Conseil des Etats, il n'est vraiment pas certain que les autorités fédérales soient réellement en mesure de tenir leur pari.

Un combat politique

Une révision totale de la Constitution ne s'entend pas à la légère. Il s'agit là d'un travail essentiellement politique. Or, dans ce domaine, le Parlement ne se laisse pas d'être tatillon. Les articles constitutionnels doivent poser des principes généraux, explicités ensuite dans les lois. Malheureusement, trop souvent, ce n'est pas ainsi que les parlementaires travaillent. Ils présentent au peuple des articles constitutionnels si précis qu'ils font quasiment office de loi.

Une révision totale de la Constitution ne serait utile que si elle permettait la suppression de ce type de «scories». Mais ce qui serait ainsi retiré de la Constitution devrait inévitablement être rajouté dans une loi d'application, adoptée par les Chambres et soumise au référendum facultatif.

Vouloir réaliser ce travail d'ici à 1998, est pire qu'un défi; c'est une utopie. (bc)

Lötschberg

Cap sur la NLFA

Le Conseil fédéral a donné son feu vert à l'aménagement du corridor de ferroutage sur l'axe Lötschberg - Simplon. Les travaux débuteront immédiatement. L'aménagement doit être achevé avant la fin 1997. Les travaux visent à permettre le transport par le rail des camions d'une hauteur de quatre mètres. Cette réalisation entre dans le cadre de l'accord sur le transit. Il prévoit que la Suisse aménage un corridor de ferroutage pour les camions sur l'axe Lötschberg-Simplon. (ats)

Métaux précieux

Loi modifiée

Le contrôle du commerce suisse des métaux précieux va être adapté à l'évolution des normes internationales. Le Conseil national a approuvé hier la révision de cette loi de 1933. La norme prévoit la reconnaissance du palladium comme métal précieux (comme l'or, l'argent, le platine). Elle introduit aussi une nouvelle catégorie d'ouvrages, les multimétaux, composés de métaux précieux et communs. Pour les ouvrages en plaqué, la couche minimale a été abaissée de huit à cinq micromètres. (ats)

Armée 95

C'est parti

Le Conseil des Etats a approuvé sans opposition hier un arrêté sur la réalisation d'«Armée 95» qui doit permettre la réalisation dans les délais des réformes déjà admises par le Parlement. Le Conseil fédéral souhaite en effet appliquer ces réformes dès le 1er janvier 1995. Il aura la compétence de mettre en vigueur cet arrêté au cas où la loi sur l'armée, qui doit encore être examinée, ne pourrait entrer en vigueur en 1995. A l'inverse, il pourra l'abroger dès son entrée en vigueur. (ats)

Fonds de placement

Amélioration

La place financière suisse doit rapidement se refaire une beauté afin de séduire à nouveau les fonds de placement qui préféreraient aujourd'hui en masse le Luxembourg parce que la fiscalité y est plus légère. Il faut agir vite car il y a hémorragie. Le Conseil national l'a compris. Il a adopté hier la révision de la loi sur les fonds de placement qui vise maintenant à mieux protéger les investisseurs. Le National a aussi exigé de nouveaux allègements fiscaux pour la place financière suisse. (ap)

Journal «La Suisse»

Manif!

Une centaine de quelque 300 employés de «La Suisse» sont descendus dans la rue hier à Genève pour crier leur volonté de «ne pas disparaître». «Face à une importante crise de liquidités (...), «La Suisse» peut disparaître d'un jour à l'autre», a-t-on lu sur les tracts distribués. Selon la Société des rédacteurs, le quotidien est viable.

Le personnel ne demande pas aux banques de lui faire des cadeaux, mais de l'aider à passer un cap difficile, indique le tract. (ats)



METROPOLE
CENTRE
LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/235 028



Nettoyage chimique
Daniel-JeanRichard 17
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/230 777



Chemises express
Avenue
Léopold-Robert 70
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/232 596

OUVERT

Lundi 20 au jeudi 30 décembre 1993
de 8 à 18 h 30
Vendredis 24 et 31 décembre 1993
de 8 à 17 heures

FERMÉ

Lundi 27 décembre 1993
au vendredi 31 décembre 1993

FERMÉ

Lundi 27 décembre 1993
Vendredi 31 décembre 1993

Toute l'équipe de TEXSANA vous souhaite une bonne et heureuse année 1994

132-12257

DEMAIN
samedi 18 décembre
dès 20 heures
Maison du Peuple
La Chaux-de-Fonds

MATCH AU LOTO

par la société «PRO TICINO»

Abonnement à Fr. 13.-
pour les 30 premiers tours.
Cartes à Fr. 0.50.
Durant la soirée, il sera joué
4 CARTONS

132-501674

GASTRONOMIE

Boulangerie-pâtisserie-confiserie

F. KOLLY

D.-JeanRichard 22, La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 06 66

Nous informons notre chère clientèle
que notre magasin sera ouvert les lundis
20 et 27 décembre 1993.



Pour vos apéritifs,
nous vous
proposons:

- brochettes salées
- mignardises
- pain surprise

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes!

132-503456

MARCHE DE L'OCCASION

**VISITEZ NOTRE EXPOSITION
PERMANENTE D'OCCASIONS
AU 1er ÉTAGE, AU SEC
ET AU CHAUD!!!**

ALFA ROMEO	
33 1.7 ie	89 Fr. 9 400.-
33 Boxer 16V	91 Fr. 17 500.-
33 1.7 16V Elegant	92 Fr. 17 900.-
33 1.7ie 4x4	92 Fr. 16 900.-
33 1.7ie Sport Wagon	
+ opt.	91 Fr. 18 700.-
75 3.0 America	89 Fr. 15 900.-
AUSTIN	
Maestro 1.3	84 Fr. 4 500.-
CHEVROLET	
Mobil Traveler Motorhome	
toutes options, 6 places	Fr. 35 800.-
CHRYSLER	
Saratoga 3.0 V6, climat.	90 Fr. 17 800.-
Voyager LE 3.0, aut., climat.	90 Fr. 19 800.-
Voyager AWD LE ABS, climat., 4x4, airbag	92 Fr. 41 500.-
FORD	
Sierra 2.0i CLX, ABS	90 Fr. 17 500.-
JEEP	
Cherokee Euro	88 Fr. 19 900.-
Cherokee Limited, ABS, climat, cuir	92 Fr. 42 900.-
LANCIA	
Dedra 2.0 ie	91 Fr. 20 500.-
MERCEDES	
350 SLC coupé	78 Fr. 17 500.-
280 SE aut. t.o	80 Fr. 19 500.-
NISSAN	
Primera Wagon 2.0 SLX	91 Fr. 18 900.-
OPEL	
Vectra 2.0i GT, t.o.	90 Fr. 15 900.-
PEUGEOT	
605 SV 3.0, ABS, aut., t.o.	91 Fr. 32 800.-
PORSCHE	
911 S (voit. collect.)	69 Fr. 28 500.-
RENAULT	
Espace 2000-1 climat.	
ABS, R-K7	89 Fr. 19 900.-
ROVER	
Range Rover Vogue 3.9 aut., climat.	89 Fr. 34 500.-
SEAT	
Ibiza 1.5i XL	90 Fr. 8 800.-
SUBARU	
Justy 4x4	89 Fr. 9 400.-
Justy 4x4	88 Fr. 8 900.-
Justy 4x4	88 Fr. 8 300.-
Justy 4x4 1.2i	91 Fr. 13 500.-
Justy ECVT aut.	89 Fr. 12 500.-
Justy ECVT aut.	90 Fr. 13 800.-
E-12 Wagon 4x4	89 Fr. 12 400.-
Station Swiss Special	91 Fr. 15 600.-
Sup. Station turbo 1.8	90 Fr. 15 400.-
Legacy 2.2 Sedan, ABS, 4x4	91 Fr. 23 800.-
Legacy 2.0 Super Station Turbo, 200 CV, climat.	92 Fr. 33 800.-
Legacy 2.2 Super Station aut., ABS, climat.	90 Fr. 22 500.-
XT Turbo Coupé 4x4	87 Fr. 11 800.-
TOYOTA	
Corolla 1600 GLI 4x4	88 Fr. 11 500.-

Exchange - Crédit - Leasing
Réservations - Stockage gratuit

CHRYSLER JEEP
SUBARU AWD

Alfa Romeo

GARAGE ET CARROSSERIE
AUTO-CENTRE
LA CHAUX-DE-FONDS
Fritz-Courvoisier 66 ☎ 039/28 66 77
132-12388

EUST ELECTROMENAGER

CUISINES/BAINS, LUMINAIRES, TV/HIFI/VIDEO

Choix immense de toutes les marques

Machines à café, fers à repasser, grils, rasoirs, sèche-cheveux, grilles-pain, robots ménagers, mixers, friteuses, fours à micro-ondes, humidificateurs, radiateurs électriques, aspirateurs, nettoyeurs à vapeur, machines à coudre ...

Novamatic DA 42
Fer à vapeur de 1200 Watts. Gicleur-spray. **29.-**

Novamatic DX-12
Machine à café pour espresso, café, cappuccino, buse de vapeur rapide et d'eau chaude, réservoir d'eau de 1.3 l, 960 W, 2 passoires à café/ cuillères de mesure. **179.-**

Bosch BBS 5523
Aspirateur-traîneau. Puissance 1100 watts. Accessoires intégrés. **149.-**

Braun Micron 2014
Rasoir électrique avec tondeuse. Etui robuste multi-usages avec miroir. **89.-**

- Réparation de toutes les marques
- Toutes les marques en stock
- Modèles d'occasion et d'exposition
- Garantie du prix le plus bas!

Votre argent sera remboursé si vous trouvez ailleurs, dans les 5 jours, un prix officiel plus bas.

La Chaux-de-Fonds, Jumbo	039 26 68 65
Bienne, rue Centrale 36	032 22 85 25
Neuchâtel, rue des Terreaux 7	038 25 51 51
Marin, Marin-Centre	038 33 48 48
Réparation rapide toutes marques	021 311 13 01
Service de commande par téléphone	021 312 33 37
	05-2569-160/4x4

VACANCES - VOYAGES

autocars voyages giger

Samedi 18 décembre 1993 Dép.: 7 h 00
Marché de Noël Prix: Fr. 43.- NET
Freiburg-en-Brigau
Allemagne
Repas de midi libre. Carte d'identité

Samedi 1er janvier 1994 Dép.: 9 h 30
Prix: Fr. 89.- NET
Notre traditionnelle journée de l'an nouveau
avec un orchestre de quatre musiciens. Ambiance, danse. Y compris un excellent repas de midi et le café.
Départ de Neuchâtel à 10 h 15

VOYAGES DE FIN D'ANNÉE
Voyage de quatre jours du jeudi 30 décembre 1993 au dimanche 2 janvier 1994
Cannes - Saint-Tropez - Monaco - Monte-Carlo
avec dîner de gala de la Saint-Sylvestre
Prix: Fr. 690.- par personne en chambre à deux lits, hôtel sélectionné

Voyage de 1½ jour en Alsace, du vendredi 31 décembre 1993 au samedi 1er janvier 1994
Kirrwiler - Strasbourg
avec dîner de gala de la Saint-Sylvestre
Prix: Fr. 330.- par personne en chambre à deux lits, hôtel sélectionné
Pour tous nos voyages, programmes détaillés à disposition

Inscriptions:
AUTOCARS - VOYAGES GIGER SA
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 75 24
Fax ☎ 039/23 47 82
132-12184

Police-secours: 117

2^e BOURSE INTERNATIONALE AUX MINÉRAUX LA CHAUX-DE-FONDS 1993

Samedi 18 décembre 1993, de 10 h à 18 h
Dimanche 19 décembre 1993, de 10 h à 18 h

- Grande salle de l'ancien stand suivre **Bois du Petit-Château**
- 30 EXPOSANTS vous accueillent, vous y découvrirez: fontaine avec boule, pépites d'or mini, nuguet, les cristaux et la santé par betty, ainsi que: minéraux, fossiles, météorites, pierres taillées, bijoux, ambre de Pologne, outillages diamantés, démonstration de taille: H. HELDNER, grande loterie, chaque billet gagne!

120 m de découvertes fantastiques!
132-505571/4x4

Cours de préparation aux examens de Cambridge pour 1994:
Preliminary English Test; First Certificate; Certificate of Advanced English; Proficiency.
Conditions: Cours du soir. 6 semaines à Fr. 16.- l'heure + 16 semaines à Fr. 20.-/heure. 66 heures d'enseignement.
Prix total: Fr. 1248.- pour 22 semaines de cours à raison de 3 heures par semaine. Examen en juin 1994. (Possibilité de faire l'examen en décembre 1994). 20 ans d'expérience.
RENSEIGNEZ-VOUS! TEST DE NIVEAU GRATUIT!
L'école d'anglais à laquelle les Neuchâtelois font confiance depuis 1973!
28-1633

THE BALKAN SCHOOL OF ENGLISH
Gregory Balkan, Evole 13, 2000 Neuchâtel, tél. 038/24 78 20

pharmacie

Dr. P.A. Nussbaumer Pharm. 57 Av. L. Robert.



centrale

Avenue Léopold-Robert 57
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 40 23/24

Votre avantage
Pour Madame

BON de Fr. 10.-*

sur l'achat d'un article Emosan

Nom: _____
Adresse: _____
Localité: _____
* jusqu'au 31 décembre 1993

Demandez notre carte de fidélité **Emosan**



emosan DeLuxe. La lingerie «respirant» pour les journées froides. Facteur d'isolation 2. Par exemple la **DeLuxe emosan** camisole bretelle moyenne. Un divin bien-être.

En plus, notre attention de fin d'année vous sera offerte

132-12402

Hockey sur glace - LNB: le HCC fête Noël avant l'heure et Lausanne cueille deux points

Une mauvaise farce

● LA CHAUX-DE-FONDS - LAUSANNE 3-7 (0-2 2-2 1-3)

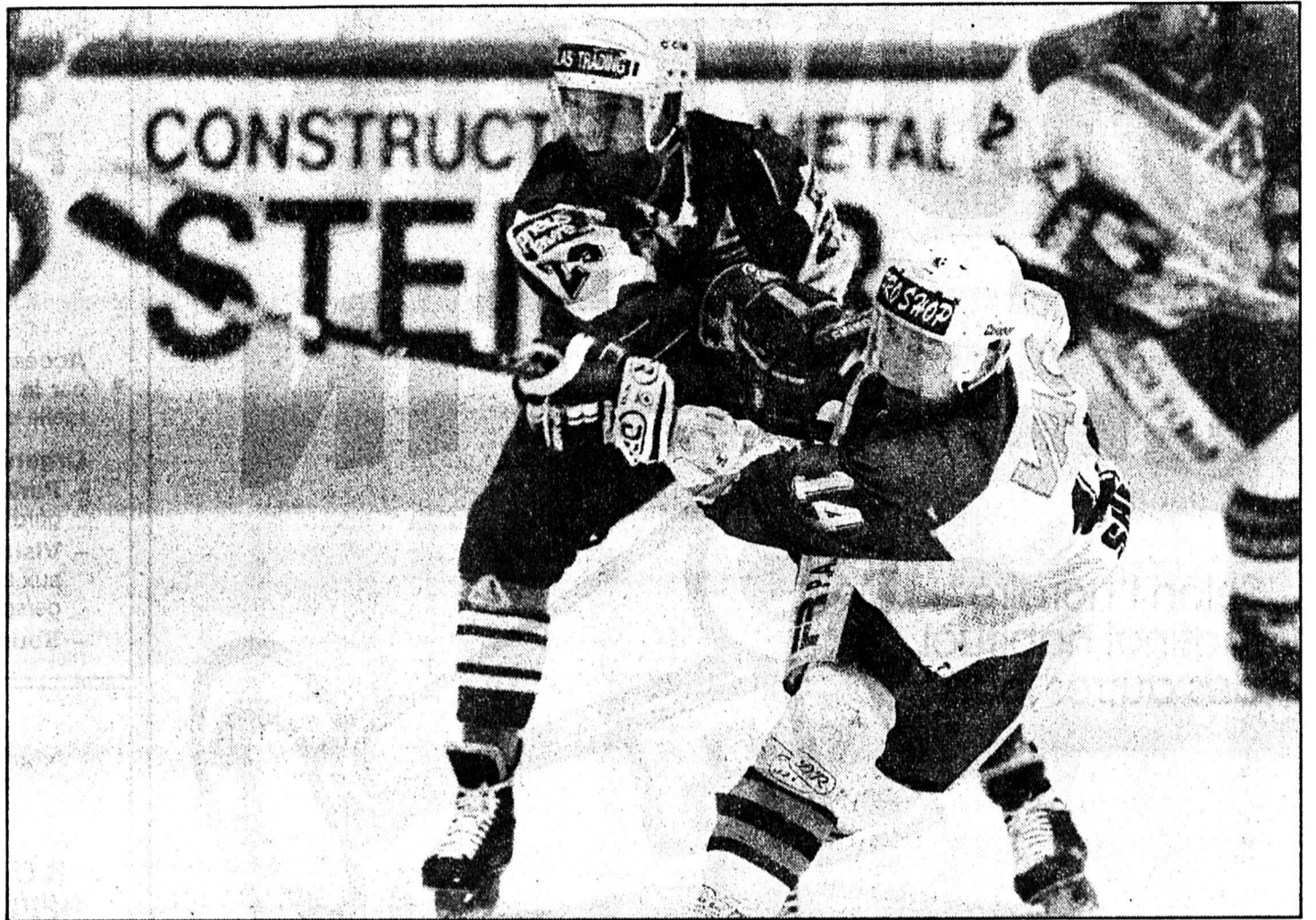
Les fidèles du HCC avaient certainement imaginé une tout autre fin d'année que celle à laquelle ils ont eu droit. C'est en effet sur une magistrale fausse note que 1993 s'est achevé du côté des Mélézes. Où Lausanne n'a pas eu besoin de sortir le grand jeu pour cueillir deux points qui lui permettraient de voir venir dans ce championnat. Soit tout le contraire ou presque d'un HCC qui a manqué une bien belle occasion de prendre quelque distance avec la barre.

Par
Jean-François BERDAT

Les plaisanteries les plus courtes sont, dit-on, les meilleures. Celle proposée hier au soir par le HCC - bien épaulé en certaines circonstances par un trio arbitral qui ne devrait pas tarder à trouver de l'embauche sous d'autres chapiteaux, itinérants ceux-là - fut de fort mauvais goût. «L'équipe avait droit à un joker, elle l'a utilisé. J'accepte que l'on puisse mal jouer une fois durant la saison...» Dans un premier temps, Riccardo Fuhrer ne semblait pas trop marqué par cette parodie de match que ses gens venaient de livrer. Le Bernois reprenait pourtant: «Il existe différentes manières de perdre un match. Cela étant, si l'on n'est pas capable de «tenir» soixante minutes durant, on ne peut pas prétendre à la victoire.»

FAUX DÉPART

Face à ce Lausanne qui n'avait absolument rien d'irrésistible hier au soir, le HCC a donc fort mal géré son affaire. Après un faux départ qui a permis aux Vaudois de prendre deux longueurs d'avance, les gens du lieu retrouvèrent certes un semblant de cohésion. La maladresse chronique de certains attaquants et un Kindler particulièrement bien inspiré allaient tou-



Nicolas Gauch - Valeri Shirajev

Le HCC n'aura fait illusion que l'espace de dix minutes.

tefois empêcher toute modification du score.

Il fallut même une troisième réussite lausannoise - merci Schnegg, merci tout le monde... - pour que chacun se secoue enfin. Bien que privés de Lambert - fin psychologue, le «chef zèbre» pria le Canadien d'aller se calmer durant dix minutes sur le banc - les Chaux-de-Fonniers mirent à nu les carences vaudoises. Jeannin et Laczko redonnèrent alors quelques couleurs à leur équipe et au tableau d'affichage. A ce moment-là, on se disait que les affrontements entre le HCC et le LHC n'avaient pas leur pareil pour connaître des rebondissements. Mais entre le 13 novembre - ce soir-là, le HCC menait 3-0 à Malley - et le 16 décembre, les similitudes devaient s'arrêter là.

Ayant laissé passer l'orage avec plus ou moins de facilité, les Lausannois n'allaient en effet pas tarder à reprendre les choses en main. Et Verret de profiter d'une nouvelle largesse de la défense du lieu. «Nous ne parve-

nons pas à supporter la pression, à calmer un tant soit peu le jeu», pestait Riccardo Fuhrer. En d'autres termes, là où Gagnon et consorts avaient réussi tout en évoluant à cinq défenseurs, les Chaux-de-Fonniers venaient de sombrer. Dans le même temps, le ressort s'était cassé. Desjardins, Verret et Pasquini se chargeaient de le démontrer durant une troisième période qui allait tourner à la mascarade pour un HCC incapable de redresser la tête.

LE PRIX À PAYER

Pour n'avoir pu évoluer sur un rythme digne de ce nom que l'espace de dix minutes, le HCC a donc concédé une nouvelle défaite frappée du sceau de la logique. «Même la base ne jouait pas, reprenait Riccardo Fuhrer. Pendant cinquante minutes, nous n'avons pas été capables d'assurer une passe à deux mètres...» Pas très réjouissant, mais tellement vrai.

Puis, encore moins réjouissant: «La condition physique de

base fait défaut à la plupart de l'équipe. Trop de joueurs ne sont pas au top. Dès lors, il s'agira de travailler dur, très dur afin d'être d'attaque le 6 janvier prochain pour la reprise.» Ce qui revient à dire que la période des Fêtes - agrémentée de trois rencontres amicales à Fleurier, Bienne et Morzine - ne sera pas de tout repos du côté des Mélézes. Mais c'est, paraît-il, le prix à payer. Un prix dont d'autres

équipes se sont acquittées avant le championnat. Il suffisait d'y penser...

Cela étant, le HCC terminera son pensum 1993 demain soir à Weinfelden. Où il aura, c'est sûr, bien des choses à se faire pardonner. Notamment d'avoir fêté Noël avec neuf jours d'avance. Et dire que les Lausannois sont partis sans dire merci... J.-F. B.

Mélézes: 1650 spectateurs. Arbitres: MM. Marti, Wyss et Zingg. Buts: 6e Pasquini 0-1. 14e Epiney (Lapointe, Desjardins) 0-2. 21e Lapointe (Epiney) 0-3. 25e Jeannin (Laczko) 1-3. 33e Laczko 2-3. 36e Verret 2-4. 45e Desjardins 2-5. 46e Verret (Gauch) 2-6. 48e Pasquini (Wyssen) 2-7. 58e Jeannin (Ott) 3-7. Pénalités: 3 x 2' + 10' (Lambert) contre La Chaux-de-Fonds, 5 x 2' contre Lausanne.

La Chaux-de-Fonds: Schnegg; Ott, Vuillemin; Baume, Shirajev; Murisier, Pfsi; Lüthi, Gazzaroli, Rohrbach; Jeannin, Lambert, Leimgruber; Dick, Oppliger, Laczko. Lausanne: Kindler; Burkart, Gagnon; Goumaz, Wyssen; Sapin; Epiney, Desjardins, Lapointe; Bucher, Verret, Gauch; Gasser, Pasquini, Prince. Notes: Lausanne sans Hodgson, Guyaz (blessés), Comte ni Guignard (malades).

Il y a un an - Pour son deuxième match du Tournoi des Izvestia à Moscou, devant 500 spectateurs seulement, la Suisse bat le Canada 3-2 (2-1 1-1 0-0). Les buts des Helvètes sont marqués par Montandon, Triulzi et Lüthi. (Imp)

Patinage artistique

Chammartin pour apprendre

Aujourd'hui débute le championnat suisse élite à Neuchâtel. Parmi le ghta des plus fines lames du pays, on reconnaîtra la Chaux-de-Fonnière Catherine Chammartin.

Page 9

Football

Question de préparation



Si Pelé (photo Keystone) n'a pas été invité au tirage au sort de la World Cup 94, tout est prêt pour l'événement à Las Vegas, où les entraîneurs des 24 qualifiés attendent de connaître leur destin, non sans quelques craintes...

Page 11

Portrait

«Pour moi et les autres»

Laurent Carnal est rapidement devenu l'une des valeurs sûres du tir à l'arc de ce pays. Mais il ne cherche pas à tirer la couverture à lui, qui se met régulièrement au service des autres membres du Tir à l'arc La Chaux-de-Fonds.

Page 13

Le coup de fil

La der pour Neuchâtel YS

Si la logique est respectée, Neuchâtel YS ne devrait pas connaître de problèmes ce soir à Yverdon. «C'est notre dernier match de l'année. Mais ce n'est pas encore les vacances» met en garde Jean-Michel Courvoisier.

Depuis deux matches maintenant, les Vaudois sont dirigés par le Tchecoslovaque Simun qui a succédé à Kucera. L'effet psychologique n'a pas - encore? - eu lieu puisqu'Yverdon est toujours solidement installé à la dernière place du classement.

Côté neuchâtelois, le problème est toujours le même.

Ce soir (20 h 15), l'occasion est donc belle pour Hêche et consorts de terminer l'année sur une éclatante victoire.

Rüfenacht, qui reprend gentiment l'entraînement, Stehlin et Pahud (tous blessés) ne seront pas du déplacement. Quant à

Studer (malade) et Dessarzin (victime d'une «tomate»), leur participation est à mettre au conditionnel. G.S.

À L'AFFICHE

Ce soir
20.15 Monthey - Star Lausanne
Yverdon - Neuchâtel YS

Demain
18.15 Tramelan - Octodure
20.00 Viège - Sierre
20.15 GE Servette - Fleurier
Saas Grund - Villars

1. GE Servette	18	16	1	92	28	33	
2. Neuchâtel	19	13	1	5	103	58	27
3. Sierre	19	12	1	6	107	66	25
4. Saas-Grund	18	11	2	5	78	53	24
5. Viège	19	1	12	6	91	63	24
6. Octodure	19	10	0	9	79	74	20
7. Fleurier	19	8	2	9	75	86	18
8. Villars	18	7	3	8	61	75	17
9. Tramelan	19	6	2	11	64	75	14
10. Lausanne	18	6	0	12	59	86	12
11. Monthey	19	3	0	16	54	118	6
12. Yverdon	17	1	0	16	40	121	2

Du côté des sans-grade

A l'affiche cette semaine

DEUXIÈME LIGUE, groupe 5

Ce soir
20.30 Star Chx-de-Fds - Fr.-Mont.

Demain
17.30 Moutier - Ponts-de-Martel
18.30 Saint-Imier - Le Locle
20.00 Université NE - Court

Dimanche
20.15 Unterstadt-Etat FR - Allaine

TROISIÈME LIGUE, groupe 9

Demain
20.15 Moutier II - Court II
21.00 Tramelan II - Les Breuleux

Dimanche
17.45 Reuchenette - Courrendlin
18.00 Crémînes - Courtételle
20.15 Tavannes - Corgémont

TROISIÈME LIGUE, groupe 10

Demain
15.45 Savagnier - Le Landeron
19.45 Serrières-Peseux - Couvet

Dimanche

18.15 Saint-Imier II - Le Locle II
19.30 Université NE II - Les Brenets

QUATRIÈME LIGUE, groupe 9a

Demain
17.30 Courtételle II - Crémînes II
18.30 Laufon - Court III

Dimanche
20.15 Courrendlin II - Delémont

QUATRIÈME LIGUE, groupe 9b

Ce soir
21.15 Saicourt - Corgémont II

Demain
21.00 Sonceboz - Le Fuet-Belleclay

Dimanche
15.45 Cortébert - Courtelary

QUATRIÈME LIGUE, groupe 10a

Ce soir

20.15 Couvet - Franches-Mont. II

Dimanche
10.00 Dombresson - Les Breuleux II
19.45 Marin - Plateau-de-Diesse

AUTRE PATINOIRE

● GRASSHOPPER - MARTIGNY
3-4 a.p. (1-0 1-1 1-2 0-1)

Neudorf: 161 spectateurs. Arbitres: MM. Gobbi, Suter et Dolder.

Buts: 14e Paterlini (Schellenberg) 1-0. 35e Lush (à 4 contre 3) 2-0. 37e Rosol (Bonito) 2-1. 44e Jezzone (Rosol, T. Heldner) 2-2. 45e Glowa (Aebersold, Taccoz) 2-3. 50e Hotz (Osborne) 3-3. 63e Aebersold (Glowa) 3-4. Pénalités: 7 x 2' contre chaque équipe.

CLASSEMENT

1. Martigny	23	17	1	5	108	71	35
2. Rapperswil	22	16	1	5	90	57	33
3. Thurgovie	22	13	2	7	87	69	28
4. Coire	22	13	2	7	84	72	28
5. Lausanne	23	11	1	11	90	73	23
6. Grasshopper	23	8	3	12	73	84	19
7. Chx-de-Fds	23	8	3	12	83	101	19
8. Herisau	22	6	3	13	66	84	15
9. Ajoie	22	7	1	14	68	92	15
10. Bülach	22	3	3	16	59	105	9

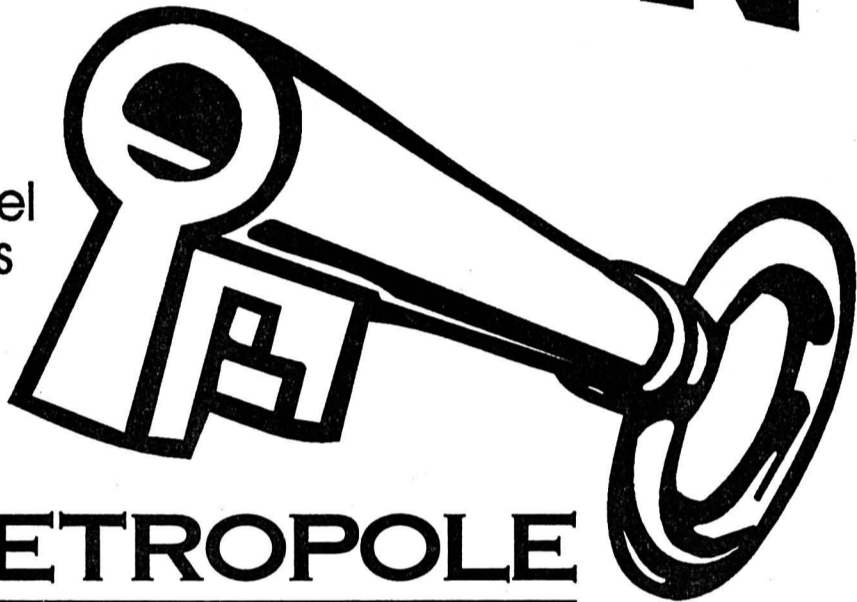
PROCHAINE JOURNÉE

Samedi 18 décembre. 17 h 30: Bülach - Herisau. 18 h: Martigny - Coire. 18 h 30: Lausanne - Ajoie. 20 h: Rapperswil - Grasshopper. Thurgovie - La Chaux-de-Fonds.

Lundi
20 décembre

**OUVERT
LE MATIN**

Selon l'horaire
matinal habituel
des autres jours



**METROPOLE
CENTRE**
LA CHAUX-DE-FONDS

132-12974



Shell (Switzerland)
Raffinerie de Cressier

A l'occasion de la mise en service de la nouvelle installation de désulfuration du carburant diesel, construite pour répondre aux spécifications de l'ordonnance sur la protection de l'air, édictées par la Confédération, la Raffinerie de Cressier invite la population à une

**GRANDE JOURNÉE
PORTES OUVERTES**

qui aura lieu le

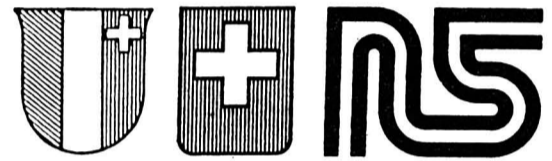
**samedi 18 décembre 1993
de 10 à 14 heures**

Accès en voiture: par l'autoroute, sortie Cornaux/Cressier, par la route cantonale, direction Cornaux, puis zone industrielle et suivre en direction de la Raffinerie.

Organisation:

- **Parking:** attenant à la Raffinerie, suivre les instructions des gardes Securitas.
- **Visite:** sous la conduite d'un guide. La visite n'est autorisée aux enfants que s'ils sont accompagnés et sous la garde de personnes adultes.
- **Soupe aux pois** dans la grande tente d'accueil.

28-350



ROUTES NATIONALES SUISSES
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL
Département de la gestion du territoire

SOUMISSION

Dans le cadre des travaux de construction de la N5 sur le territoire de la commune d'Hauterive, le Département de la gestion du territoire de la République et Canton de Neuchâtel met en soumission les aménagements suivants:

- **Lot 2280: Etang piscicole**
- **Lot 2281: Couverture du bloc archéologique**
- **Lot 2282: Défense de rive et extérieurs du musée d'archéologie**

Les travaux porteront essentiellement sur les quantités suivantes:

	Lot 2280	Lot 2281	Lot 2282
Terrassement et fouilles	2000 m ³	150 m ³	4500 m ³
Remblayage	10000 m ³	150 m ³	14000 m ³
Enrochement	—	—	17000 to
Palplanches de 10 à 16 m ¹	3200 m ²	—	—
Pieux battus, diam. 350/450 mm	1000 m ³	—	700 m ³
Béton	570 m ³	230 m ³	1100 m ³
Cofrage	2520 m	700 m ²	2600 m ²
Armature	45 to	18 to	60 to
Béton préfabriqué	—	—	860 to
Etanchéité souple + feutre	7000 m ²	—	—
Pieux et panneaux en chêne	—	—	15 m ³

Une participation aux frais d'établissement et d'expédition des dossiers de soumission est fixée à Fr. 50.- par lot soit Fr. 150.- au total, payable sur le CCP 20-73-3 de l'Etat de Neuchâtel en faveur du compte 10.30.501.00

Pour obtenir l'un, l'autre ou l'ensemble des dossiers, les entreprises intéressées, fournisseurs et sous-traitants compris, sont priés de faire parvenir à l'office de construction de la N5, rue Pourtalès 13, 2001 Neuchâtel, leur inscription, accompagnées pour validation du récépissé de leur paiement, et de préciser le numéro du ou des lots auxquels ils s'intéressent, cela jusqu'au **lundi 27 décembre 1993**.

Le chef du Département
P. Hirschy

28-119

DIVERS

FAITES CONTRÔLER VOS LUNETTES
Maître opticien
diplômé fédéral
von gunten
CONTACT
Léopold-Robert 23
Tél. 039/23 50 44
132-12092

SOS
DETTES
aidé efficace
GESTIFIN sa MEZIERES
021 903 24 45
22-2231

Prêts
personnels
Agence
H. Minary
039/23 01 77
132-13002

NATEL C
Toutes marques
Batteries - programmation
Montage - réparations
SON'AUTO
Leopold Robert 102
La Chaux-de-Fonds
132-12985
SERVICE 24 heures

A louer
au centre ville
2 et 3 pièces
balcon, dès Fr. 650.-
+ charges.
Tout de suite ou à
convenir.
061/302 22 25
3-611367

**PISTE de l'OURS
VEYSONNAZ**

Et la fête continue:

Une semaine après la **Coupe du Monde**, venez vous éclater sur la piste de l'Ours! Toutes les installations du secteur Veysonnaz fonctionnent dès ce week-end.

Ne manquez pas l'ouverture du Restaurant **Les Chottes**, le fleuron des «4 Vallées».

Continuez la fête au **Night Town**, la discothèque «in» du Valais central.

Après une nuit passée au tout nouvel hôtel*** **Chalet Royal**, vibrez aussi aux exploits des meilleurs surfeurs de la **Coupe Suisse de Snowboard**.

piste de l'Ours, le rêve sous vos skis!

36-7010/4x4

DIVERS

K AUFMANN
La griffe de la qualité

P.A. Kaufmann & FILS, Marché 8-10
CH - 2302 La Chaux-de-Fonds 2
132-12191

FINANCE

Veuillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois env. Fr.
Nom
Prénom Date de naissance
Rue No
NP/Domicile
Signature

A adresser dès aujourd'hui à Banque Procrédit, 25, Avenue L.-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 - 12.15 / 13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner:

039 - 23 16 12
Xprocrédit

Taux annuels effectifs globaux de 14,2 à 15,9% y compris assurance solde de dette, frais d'administration et commissions.

C/lim/50/Fr

L'annonce, reflet vivant du marché

Patinage artistique - Les championnats suisses élite débutent à Neuchâtel

Chammartin pour apprendre

Quelle saison! Vraiment, les amateurs de patinage artistique neuchâtelois sont comblés. Après les Duchesnay, avant Denise Biellmann, voici les championnats suisses élite. Une compétition officielle qui commence aujourd'hui aux patinoires du Littoral et dont l'attrait principal sera le concours féminin. Parmi les concurrentes, on retrouve la Chaux-de-Fontaine Catherine Chammartin pour la première fois à ce niveau.

Par
Julian CERVIÑO

Or donc, après les championnats suisses juniors également organisés à Neuchâtel, le Club de patineurs de Neuchâtel-Sports s'est lancé dans la mise sur pied de la plus importante compétition nationale de la saison, 31 ans après les championnats nationaux qui s'étaient déroulés à Monruz.

PROGRAMME

AUJOURD'HUI
7 h 45: entraînement.
12 h 45: danses imposées.
13 h 20: programme technique dames.
16 h 05: programme technique messieurs.
16 h 50: programme original danse.
17 h 05: programme technique couples.

DEMAIN
7 h 30: entraînement.
12 h 45: libre dames.
15 h 50: libre messieurs.
17 h 00: danse libre.
17 h 15: figure libre couple.
17 h 30: exhibition des enfants du club de Neuchâtel.
17 h 45: résultats et podiums.

L'importance du rendez-vous est d'autant plus grande que des places pour les prochains championnats d'Europe, qui se dérouleront au Danemark à la mi-janvier, sont en jeu et que c'est à Copenhague qu'une qualification pour les Jeux olympiques pourra être décrochée.

RUH EN EMBUSCADE

Une nouvelle fois, c'est la lutte chez les dames - ou plutôt des demoiselles, pour ne pas dire des filles - qui sera la plus relevée. La Bienneoise Nathalie Krieg (16 ans), qui s'entraîne en Autriche, et la Zurichoise Nicole Skoda (16 ans), championne en 1992 et seconde derrière Krieg cette année déjà, vont se livrer un duel serré. Si la Seelandaise part favorite, elle ne semble pas à l'abri d'une défaillance face à sa rivale qui aligne cinq triples sauts dans son programme libre. Voilà qui promet!

On attend aussi avec beaucoup d'intérêt la prestation de Lucinda Ruh (14 ans), qui avait triomphé à Neuchâtel lors des championnats suisses. On se souvient que cette patineuse du club de Büllach, qui habite Tokyo, avait laissé une très forte impression de facilité. Si elle confirme les promesses d'alors, elle pourrait bien monter sur le podium. Mais, apparemment, la Soleuroise Janine Bur (Olten) est la principale prétendante à la troisième médaille, celle de bronze.

Pour sa part, la Chaux-de-Fontaine Catherine Chammartin,

qui est âgée de 15 ans, n'affiche pas d'ambitions précises. «Pour moi, cette première participation à un championnat suisse élite représente tout d'abord une bonne expérience, déclare la sociétaire du Club des patineurs de La Chaux-de-Fonds. J'espère surtout présenter un bon programme et je ne peux pas prédire mon rang.»

«Je souhaite avant tout qu'elle montre de quoi elle est capable, lance pour sa part sa professeur Georgette Bühlmann. Catherine réalise toujours des progrès et ce à tous les niveaux. Elle a mûri, au niveau de l'expression tout particulièrement, et je suis d'ores et déjà très contente de sa saison.» Rappelons que la jeune Chaux-de-Fontaine, vice-championne suisse juniors en titre, a terminé quatrième et tout près du podium lors du concours international de Kiev avant de devenir championne romande élite. «Depuis cette compétition, j'ai participé à un camp de l'équipe nationale et à des tests» précise Catherine Chammartin qui espère un, voire deux triples sauts lors du programme court aujourd'hui et demain en libre. «A l'entraînement, je réussis souvent ces figures, mais en compétition c'est différent» lâche-t-elle.

Espérons pourtant que la patineuse des Mélèzes parviendra à apporter de nouvelles preuves de son talent. Et, si tout se passe bien, une bonne, voire une très bonne surprise n'est pas à exclure. J.C.



Catherine Chammartin

La championne romande pourrait en épater plus d'un. (Impar-Galley)

Moins de concurrence

Outre le titre féminin, les titres masculins, en couples et en danse sur glace seront évidemment attribués à Neuchâtel. La concurrence s'annonce moins vive dans ces trois concours.

Chez les hommes, tout devrait se jouer entre le Zurichois Nicolas Binz (tenant du titre) et Patrick Meier, de Winterthur (champion en 1992).

En couples, les Lausannois Leslie et Cédric Monod seront intouchables. Tandis qu'en danse sur glace, Anne-Catherine et Roger Conscience, de Zurich, seront les uniques rivaux des Genevois Diane Gerencser et Alexander Stanislavov. J.C.

Ski alpin - Descentes de Val Gardena: Heinzer vise le doublé

Si le temps le permet...

Le Suisse Franz Heinzer vise le doublé, aujourd'hui et demain à Val Gardena, où doivent se dérouler les deux premières descentes de Coupe du monde de ski alpin de la saison. Heinzer, vainqueur de la Coupe du monde de la spécialité, connaît bien la piste Saslonch où il s'est imposé deux fois en 1990 et 1991.

«Espérons déjà que la saison de descente commencera, dit-il. Je me sens frustré. Je n'ai disputé qu'une course cette saison, le super-G de Val d'Isère.»

A 31 ans, Heinzer envisage de prendre bientôt sa retraite. «Mon principal objectif reste les Jeux olympiques. Mais je ne ressens aucune pression. Je suis simplement heureux de skier» souligne-t-il.

ENTRAÎNEMENT ANNULÉ

Si la première de ces deux descentes est toujours fixée à aujourd'hui (12 h 45), l'entraînement d'hier n'a pas pu avoir lieu, une tempête de neige étant venue interrompre la deuxième manche d'entraînement après seulement deux coureurs déjà. Le brouillard était également de la partie, mais les organisateurs italiens restent optimistes...

Ces deux épreuves prendront une signification toute particulière, en raison d'un nouveau challenge récemment créé par les organisateurs des cinq sta-

tions, Gardena, Val d'Isère, Wengen, Kitzbühel et Garmisch. Une somme d'un million de dollars est en effet destinée au skieur qui parviendrait à remporter les cinq descentes disputées.

L'Autrichien Patrick Ortlieb paraît le plus solide. Skieur particulièrement puissant, le «Panzer» autrichien, champion olympique sortant, devrait se trouver fort à son aise sur le tracé très rapide de Santa Cristina où la puissance joue souvent un rôle déterminant de préférence aux qualités de glisse.

Sur un tel tracé fort exigeant surtout en cas de neige glacée, Ortlieb sera cependant directement sous la menace des Suisses Franz Heinzer et Daniel Mahrer, qui trouveront sur la «Sass-

lonch» des conditions certainement plus favorables à leurs caractéristiques.

Du côté féminin, aucun entraînement n'a pu se dérouler hier sur les pentes de Sankt-Anton. Il était tombé quelque 20 centimètres de neige fraîche, ce qui, cependant, ne devrait pas remettre en cause les deux descentes Coupe du monde prévues aujourd'hui (11 h 45) et samedi.

Pour la première fois depuis 24 ans, les filles dévaleront les pentes raides de la célèbre piste du Kandahar, longtemps chasse gardée des hommes. Katja Seizinger, tenante du titre mondial de descente et deuxième à Tignes, risque de compromettre ses chances de remporter la Coupe du monde en cas de contre-performance. (si)

AU DÉPART

Descente messieurs. Coupe du monde de Val Gardena (12 h 45):

1. Runggaldier (It). 2. Lichtenegger (Aut). 3. Mullen (Can). 4. Colturi (It). 5. Socher (Can). 6. Rey (Fr). 7. Gigandet (S). 8. Alphand (Fr). 9. Heinzer (S). 10. Assinger (Aut). 11. Vitalini (It). 12. Colturi (It). 13. Ortlieb (Aut). 14. Aamodt (No). 15. Kitt (EU). Puis les autres Suisses: 17. Lehmann. 24. Mahrer. 28. Besse. 36. Cavegn. 51. Brunner. 71. Stössl. 72. Rupp.

Descente dames Coupe du monde de Sankt-Anton (11 h 45): 1. Schuster (Aut). 2. Lindh (EU). 3. Stöckl (Aut). 4. Sadleder (Aut). 5. Lebedeva (Rus). 6. Renoth (All). 7. Gladicheva (Rus). 8. Montillet (Fr). 9. Gerety (EU). 10. Kogler (Aut). 11. Stallmaier-Wallinger (Aut). 12. Schmidinger (EU). 13. Gerg-Leitner (All). 14. Gutensohn (All). 15. Ertl (All). Puis les autres Suisses: 19. Bournissen. 21. Zurbriggen. 32. Zeller. 67. Rey-Bellet. (si)

Divers - Deux ouvrages viennent de sortir

De jolis cadeaux

Deux ouvrages viennent de sortir de presse, qui vous permettront de meubler vos longues soirées d'hiver. Le premier, traditionnel, est «Sport 94». Le second, inédit, est un numéro hors série de «L'Almanach du football» consacré à l'épopée de l'équipe de Suisse de football.

L'Almanach du football, pour sa part, ne pouvait rester insensible à l'extraordinaire performance de la Suisse. Les supporters trouveront dans ce numéro hors série le résumé de la qualification helvétique, match après match, assorti du point de vue de Christophe Ohrel.

Si la performance de l'équipe de Roy Hodgson occupe une large place dans «Sport 94», le livre officiel du sport suisse, édité chaque année avec succès depuis 1973 par l'Association suisse du sport, offre une documentation rétrospective parfaite sur les événements sportifs nationaux et internationaux de l'année écoulée.

A l'honneur, entre autres: Tony Rominger, Gustav Weder, Werner Günthör, Urs Lehmann, Rolf Biland et bien d'autres...

En outre, les principaux renseignements sur la compétition elle-même, ainsi qu'une grande partie historique retraçant les performances de l'équipe nationale au fil des années, viennent compléter un sommaire très riche. (Imp)

● «Sport 94», Editions Habegger, 4552 Derendingen. Prix: 24,80 fr.

● «La fabuleuse histoire de l'équipe de Suisse», Almanach du football hors série, DB Editions, Case postale 2170, 1110 Morges 2. Prix: 12,00 fr.

OÙ ET QUAND?

BASKETBALL

● LA CHAUX-DE-FONDS - PÂQUIS-SEUJET
LNB masculine, samedi 18 décembre, 17 h 30 au Pavillon des sports.
● UNION NE - FR OLYMPIC
LNA masculine, samedi 18 décembre, 18 h 15 à la Salle omnisports.

HOCKEY SUR GLACE

● TRAMELAN - OCTODURE
Première ligue, samedi 18 décembre, 18 h 15 aux Lovières.
● BIENNE - OLTEN
LNA, samedi 18 décembre, 20 h au Stade de glace.
● AJOIE - BÜLACH
LNB, mardi 21 décembre, 20 h à la Patinoire de Porrentruy.

PATINAGE ARTISTIQUE

● CHAMPIONNATS SUISSES ELITE
Dames, messieurs, danse et couples, vendredi 17 et samedi 18 décembre, aux patinoires du Littoral (Neuchâtel).

TENNIS DE TABLE

● ÉCLAIR - MÜNSINGEN
LNB, vendredi 17 décembre, 20 h au collège des Endroits.

VOLLEYBALL

● TGV-87 - PLATEAU-DE-DIESE
LNA masculine, samedi 18 décembre, 16 h 15 à La Marelle.

Bykov, Khomoutov... et Schaller à la Coupe Spengler - La première ligne de FR Gottéron in corpore renforcera le HC Davos lors de la prochaine Coupe Spengler. Après Slava Bykov et Andrei Khomoutov, l'engagement de Pascal Schaller a également été confirmé. (si)

BRÈVE

Patinage artistique
Et de cinq pour Séverine

La championne romande espoirs Séverine Bourqui a signé sa cinquième victoire consécutive dimanche dernier à Grindelwald. La jeune Tramelote, qui s'entraîne aux Mélèzes, a remporté le championnat de l'Association Berne et Suisse Nord Ouest.

PMUR

Hier à Vincennes
Prix de Belfort

Tiercé: 9 - 11 - 18
Quarté+: 9 - 11 - 18 - 17
Quinté+: 9 - 11 - 18 - 17 - 2

Rapports pour 1 franc

Tiercé dans l'ordre:
163,90 fr.

Dans un ordre différent:
26,80 fr.

Quarté+ dans l'ordre:
445,80 fr.

Dans un ordre différent:
29,60 fr.

Trio/Bonus (sans ordre):
6,90 fr.

Rapports pour 2 francs

Quinté+ dans l'ordre:
31.881,40 fr.

Dans un ordre différent:
623,80 fr.

Bonus 4: 14,40 fr.
Bonus 3: 4,80 fr.

Rapports pour 5 francs

2sur4: 13,50 fr.

TV-SPORTS

DRS (chaîne sportive)

11.35 Ski alpin. Descente dames de St-Anton.

12.35 Ski alpin. Descente messieurs de Val Gardena.

TSI

12.30 Mezzogiorno di sport.

France 3

20.30 Le journal des sports.

ARD

14.30 ARD-Sport extra.

23.00 Sportschau.

ZDF

22.45 Die Sport-Reportage.

Eurosport

09.00 Equitation.

10.00 Euroski.

11.00 Patinage artistique.

12.00 Saut à ski.

14.00 Objectif Lillehammer.

14.30 Football.

16.30 NHL action.

17.30 Saut à ski.

18.30 International motorsport.

19.30 News 1.

20.00 Golf.

22.00 Boxe.

23.30 NFL action.

00.00 Hockey sur glace. NHL: Pittsburgh Penguins - Los Angeles Kings.

Publication

Vente: Chez Top Couture

Adresse: Serre 50, La Chaux-de-Fonds
Seulement du vendredi au mercredi
de 9 à 12 heures

Prix avantageux
(garantie par Singer Suisse)

Par exemple:

- Vollelektronik XL-10 Fr. 2900.-
- Vollelektronik SX Fr. 1990.-
- Concerto 1 Fr. 1350.-
- Tempo 50 Fr. 699.-
- 2504 Fr. 495.-

maintenant seulement:

- Fr. 2100.-
- Fr. 1390.-
- Fr. 950.-
- Fr. 490.-
- Fr. 350.-

141-6760

FINANCE

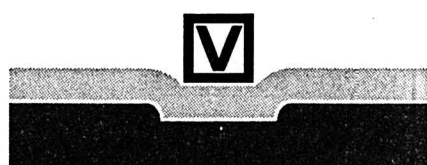
EUROCARD by Swiss Volksbank



Un moyen de paiement sûr accepté dans le monde entier.

Grâce à EUROCARD by Swiss Volksbank, vous pourrez effectuer vos paiements en tout temps et sans argent comptant quel que soit le pays dans lequel vous trouverez et bénéficierez en plus d'une sécurité absolue: aucune responsabilité en cas de perte ou de vol et restitution d'une nouvelle carte dans les 48 heures. Vous avez le choix parmi trois designs.

Demandez de plus amples renseignements dans n'importe quelle succursale BPS.



Banque Populaire Suisse

Card-Service
Case postale 631
8021 Zurich

28-1200



2300 La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 51
Immeuble Richemont
☎ 039/23 39 55

ROYAL LIT



Spécialiste du lit
électrique
Reprise de votre
ancienne literie
aux meilleures
conditions

Serre 3
La Chaux-de-Fonds
132-13001

BENFINA

Crédits rapides
et sûrs

☎ 038/25 37 45
ou 037/26 82 10
Ecluse 61
2000 Neuchâtel
28-1356/4x4

TOUT LE MONDE PEUT AIDER!



DONNEZ
DE VOTRE SANG
SAUVEZ DES VIES



OFFICE DES POURSUITES DE
LA CHAUX-DE-FONDS

ENCHÈRES PUBLIQUES D'IMMEUBLE LOCATIF

Le vendredi 11 février 1994 à 10 h 30, à l'Hôtel judiciaire, avenue Léopold-Robert 10 à La Chaux-de-Fonds, salle de ventes, 2^e étage, l'Office des poursuites de La Chaux-de-Fonds procédera à la vente aux enchères publiques, sur réquisition de la créancière hypothécaire au bénéfice du deuxième rang, de l'immeuble ci-dessous désigné, appartenant à chacun pour une moitié, MM Mentha Alfred à Chézard et Meister Armin aux Geneveys-s/Coffrane, à savoir:

Cadastré de La Chaux-de-Fonds

Parcelle 2722, rue du Temple-Allemand, bâtiments, places-jardins de 887 m². Subdivisions: plan folio 27 no 429, logements 242 m²; jardin 390 m²; passage 111 m²; trottoir 72 m²; trottoir 72 m².

Le bâtiment, équipé du chauffage général au gaz avec production d'eau chaude désigné ci-dessus, sis rue du Temple-Allemand 101, construit en 1892, sur le flanc nord de la ville de La Chaux-de-Fonds est au centre de la ligne est-ouest. Il occupe une situation intéressante. L'ensoleillement est bon. Le quartier est tranquille; il y a quelques petits magasins de quartier. L'avenue Léopold-Robert est à moins de 10 minutes de marche. Les transports en communs passent quelques rues au-dessus et au-dessous. Un collège est à proximité, ainsi que le Temple protestant de l'Abeille. Les voies d'accès sont excellentes. L'immeuble comprend: un sous-sol, un plain-pied, trois étages, un étage habitable dans le toit et les combles. Un parking de 18 places a été construit en 1987. Tous les appartements ont été refaits. Les cuisines, avec fonds carrelages ont une plonge, une cuisinière, une hotte, un frigo et un lave-vaisselle. Les étages sont composés de la manière suivante: **Sous-sol:** sous-sol est: appartement de 2 chambres, cuisine, vestibule. Local nord-ouest: central électrique et lessiverie avec machine à laver. **Local nord-est:** chaufferie. Local pour ascenseur. Le solde des locaux comprend les caves des locataires. **Parking sud:** parking d'un seul tenant en béton, porte automatique, 18 places, le toit est gazonné. **Rez-de-chaussée:** rez-de-chaussée ouest: 3 chambres, vestibule, cuisine, bain. Local nord-est: ancienne boulangerie. **1^{er} étage:** deux appartements identiques au rez-de-chaussée, moins le local de boulangerie. **2^e étage:** deux appartements identiques au rez-de-chaussée, moins le local de boulangerie. **3^e étage:** deux appartements identiques au rez-de-chaussée, moins le local de boulangerie. **4^e étage:** logement ouest: 5½ chambres. Au 4^e étage, il y a trois chambres équipées comme les autres appartements. Cuisine agencement très moderne, bain et W.-C. Un escalier conduit au 5^e étage. Mezzanine et deux chambres. **4^e étage est:** 3½ chambres, mais équipées comme les autres appartements. D'une façon générale, les appartements sont bien équipés et agréables. L'immeuble et les garages sont aujourd'hui en bon état.

Estimation cadastrale (1992): Fr. 450 000.-
Assurance incendie - valeur à neuf (volume 4812 m³): Fr. 2 425 500.-
Estimation officielle (1993): Fr. 2 175 000.-

Pour une désignation plus complète de l'immeuble, on se réfère au Registre foncier de La Chaux-de-Fonds, dont un extrait est déposé à l'Office soussigné, ainsi qu'au rapport de l'expert, à la disposition des intéressés.

Les conditions de vente de cette unique enchère, qui aura lieu conformément à la loi, l'état des charges, seront déposés à l'Office soussigné où ils peuvent être consultés dès le 12 janvier 1994.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil, ou, pour les sociétés d'un extrait récent du Registre du commerce, ainsi que des sûretés nécessaires en garantie du paiement. Les intéressés sont rendus expressément attentifs aux dispositions légales concernant l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées ou ayant leur siège à l'étranger, ou par des sociétés suisses considérées comme étrangères en raison d'une participation étrangère prépondérante.

Visites du bâtiment sur rendez-vous préalable.

Renseignements: Office des poursuites de La Chaux-de-Fonds, avenue Léopold-Robert 10, ☎ 039/28 54 64

La Chaux-de-Fonds, le 17 décembre 1993.

OFFICE DES POURSUITES
Le Préposé: J.-P. Gailloud

132-12556

Publicité intensive, Publicité par annonces

Football - World Cup 94: la chaleur et l'humidité font déjà peur à certains entraîneurs

Question de préparation

Las Vegas, le temple du jeu. Pour la plupart des entraîneurs nationaux, l'enjeu n'est pas mince. Outre la qualité des trois pays que leur équipe devra affronter, chaque coach attend avec impatience le nom de la ville où s'installeront ses joueurs.

Carlos Alberto Parreira, l'entraîneur du Brésil, n'a par exemple qu'une hantise: se retrouver à Dallas ou Orlando, où la chaleur et l'humidité hypothéqueront selon lui les chances de son équipe. Orlando, en Floride, accueillera le groupe F.

«Il y a un avantage, explique Parreira. Il y a beaucoup de Brésiliens dans cette ville. Mais il y fait vraiment trop chaud. L'humidité y est de 95% et les matches auront lieu à midi. On aura beaucoup de matches à jouer. Une équipe qui atteint la finale aura disputé sept rencontres et la chaleur ne joue pas en notre faveur. La plupart de nos joueurs évoluent en Europe.»

Le Brésil sera tête de série d'un des six groupes, tout comme les Etats-Unis, pays organisateur, l'Allemagne, tenante du titre, l'Italie, la Belgique et l'Argentine. S'il tombe dans le groupe F, il devra jouer deux fois à Orlando et une fois à Washington.

AVIS PARTAGÉ

Le coach argentin Alfio Basile partage le point de vue de son collègue. Il rêve de jouer à San Francisco ou à Boston. L'entraîneur suédois Tommy Svensson souligne, lui aussi, que la chaleur et l'humidité seront des facteurs clés à prendre en compte dans la préparation des joueurs. «Le gros problème de cette

phase finale sera l'humidité, dit-il. Tout sera question de préparation.» Si la Suède tombe dans un groupe de la Côte Est, Svensson envisage de débarquer aux Etats-Unis dix jours avant le premier coup d'envoi. Si elle joue en Californie, la Suède n'arrivera que sept jours avant.

L'ALLEMAGNE SANS SOUCIS

Le porte-parole de la FIFA, Guido Tognoni, reconnaît que Dallas et Orlando seront des villes difficiles. Mais il ajoute: «La chaleur et l'humidité sont des problèmes que nous rencontrons à chaque Coupe du monde. Et nous sommes habitués à entendre se plaindre les entraîneurs.»

Une seule équipe n'a guère de souci à se faire: l'Allemagne championne du monde, dont les villes ont déjà été choisies. Elle jouera deux matches à Chicago, avant d'aller à Dallas pour son dernier match de poule.

Pour des raisons de succès public, que la FIFA prend en compte méticuleusement, l'Italie espère quant à elle se retrouver dans le New Jersey, bastion des Italo-Américains, et l'Irlande à Boston, fief des Irlandais. La FIFA envisage de désigner les villes d'accueil immédiatement après le tirage au sort des six groupes.

LA SUISSE FAIT PEUR

Quant aux équipes, pour Parreira, comme pour Basile ou l'Italien Arrigo Sacchi, la Norvège et la Suisse, qui figurent dans le quatrième chapeau de la FIFA, celui des outsiders, sont de véritables épouvantails.

«Un groupe avec le Cameroun comme troisième équipe et la Norvège comme quatrième est le groupe de la mort» dit Parreira. A l'issue des trois matches de groupe, seize équipes se qualifieront pour les huitièmes de finale (lire ci-dessous). (si)



Propre en ordre

Le Convention Center de Las Vegas est prêt à accueillir le tirage au sort. (Keystone)

Les chapeaux

1er chapeau: Etats-Unis, Allemagne, Argentine, Italie, Brésil, Belgique.

2e chapeau: Colombie, Mexique, Bolivie, Cameroun, Maroc, Nigéria.

3e chapeau: Espagne, Russie, Eire, Roumanie, Hollande, Bulgarie.

4e chapeau: SUISSE, Corée du Sud, Arabie Saoudite, Suède, Grèce, Norvège. (si)

Tirage au sort: Michel Platini invité de la FIFA

Le roi Pelé indésirable!

Rien ne va plus entre la FIFA et l'ancienne gloire brésilienne Pelé. Le Français Michel Platini sera donc à sa place l'invité de la FIFA pour le tirage au sort des groupes de la phase finale de la World Cup 94 aux Etats-Unis, dimanche au Convention Center de Las Vegas (Nevada).

«Platini sera notre invité, mais pas Pelé» a indiqué le président brésilien de la FIFA, Joao Havelange, à la sortie d'une réunion de travail au Caesar's Palace, où siège l'organisme international.

M. Havelange a précisé qu'il avait souhaité, depuis l'élimination de la France, confier un rôle important pour ce tirage à Platini, aujourd'hui coprésident

du comité français d'organisation de la Coupe du monde 98 en France.

HISTOIRES DE FAMILLE?

La mise à l'écart de Pelé, pour ne pas dire ce règlement de compte vis-à-vis du personnage le plus célèbre pour le public américain peu connaisseur en matière de «soccer», est sans doute le résultat du différend qui oppose depuis un certain temps Pelé à la famille de M. Havelange, même si ce dernier dit: «C'est son problème, pas le mien...»

Le gendre de M. Havelange et président de la puissante Confédération brésilienne de football (CBF), Ricardo Texeira, a intenté récemment des poursuites en diffamation à l'encontre de Pelé. Dans une interview le mois

dernier au magazine «Playboy», l'ancien joueur brésilien avait parlé de corruption de la CBF à son égard.

Selon un avocat de Pelé, M. Texeira aurait demandé une somme d'un million de dollars pour la signature d'un contrat de 5 millions de dollars entre sa société «Pelé Sports Inc.» et une chaîne de télévision brésilienne. L'ancien joueur brésilien tiendra une conférence de presse dimanche, au Convention Center de Las Vegas, juste avant le tirage au sort de la Coupe du monde...

Par ailleurs, les vedettes présentes pour ce tirage au sort, comme les rock-stars britanniques Elton John ou Rod Stewart ou le célèbre basketteur américain Magic Johnson, ont toutes décliné l'invitation. (si)

La FIFA envisage des tribunes provisoires aux Etats-Unis

Capacité accrue à Orlando?

Les organisateurs de la World Cup 94 envisagent d'ériger des tribunes provisoires à Orlando, selon David Will, président de la commission de sécurité et de fair-play de la FIFA.

Les tribunes provisoires sont pratiquement interdites depuis la catastrophe du stade de Furiani, qui avait fait quinze morts en mai 1992, avant le coup d'en-

voi de la demi-finale de la Coupe de France entre Bastia et l'Olympique de Marseille.

Le Citrus Bowl d'Orlando, qui doit accueillir cinq matches de la World Cup, a la forme d'un fer à cheval et la plupart de ses 70.000 places sont réparties sur trois côtés. Il serait possible d'accroître sa capacité en érigeant des tribunes provisoires sur le quatrième côté.

David Will a déclaré que la

proposition avait été évoquée lors d'une réunion de sa commission, mais qu'elle avait été transmise au comité exécutif de la FIFA, qui se réunit aujourd'hui. Il a par ailleurs indiqué que, tirant les leçons de la catastrophe de Hillsborough à Sheffield, la FIFA ne souhaitait placer de grillages sur aucun des neuf sites, mais que les organisateurs américains et la police envisageaient toujours. (si)

Allemagne: dernier réglage agendé - L'Allemagne se mesurera au Canada en match international amical, en juin prochain à Toronto, juste avant d'entreprendre la défense de son titre lors de la World Cup aux Etats-Unis, a annoncé la Fédération canadienne. Le match sera disputé le 8 juin. (si)

BRÈVES

Football Chapuisat à Winterthour

Gabet Chapuisat (45 ans) ne sera pas resté très longtemps au chômage. Le Vaudois, contraint de quitter Locarno en raison de sa suspension de trois mois dictée après les incidents du match Renens - Monthey, dirigera l'an prochain Winterthour dans le tour de relégation de LNB.

Real: prestige sauf

Espagne. Super-Coupe, match retour: Barcelone - Real Madrid 1-1 (0-1). Real Madrid vainqueur (aller: 1-3).

Basketball

Bellinzone gagne

LNA. Match en retard de la 13e journée: Bellinzone - SAM Massagno 101-82 (55-37).

Hockey sur glace

Oiten se sépare de Decloe

Lanterne rouge du championnat de LNA, le HC Oiten s'est séparé de son entraîneur hollandais Dick Decloe. Opposés à cette mesure, Charly Buser, le directeur du club, et André Dünki, le responsable des finances, ont remis leur mandat au sein du comité du club soleurois.

McNamara à Graz

Limogé à Ajoie le mois dernier, le Canadien Mike McNamara (43 ans) a signé un contrat d'entraîneur avec le club autrichien de Graz.

Automobilisme

Prost à McLaren-Peugeot?

Ron Dennis, le patron de l'écurie de Formule 1 McLaren-Peugeot, a indiqué qu'il espérait pouvoir engager le Français Alain Prost.

Tennis

Grin «sparring partner»

C'est dimanche, sur un vol «Air Mauritius» depuis Zurich, que Marc Rosset mettra le cap sur l'hémisphère sud. Avant d'entamer sa saison 94 à Adelaïde, en Australie, le 3 janvier prochain, le champion olympique s'entraînera dix jours à l'île Maurice en compagnie de Thierry Grin. Le Vaudois, longtemps handicapé cette année par une blessure au poignet, a en effet accepté de lui servir de «sparring partner».

Trois points la victoire

La commission d'organisation de la World Cup 94 a décidé qu'une victoire lors de la phase finale équivaudrait à trois points (au lieu de deux actuellement), le match nul restant à un point et la défaite à zéro point. Cette proposition devra cependant être approuvée par le comité exécutif de la FIFA aujourd'hui. (si)

La formule de la phase finale

Comme d'habitude

La phase finale de la 15e édition de la Coupe du monde, qui se déroulera du 17 juin au 17 juillet prochains aux Etats-Unis et dont le tirage au sort des six groupes de quatre équipes se déroulera dimanche à Las Vegas, réunira à nouveau vingt-quatre équipes comme en Espagne (1982), au Mexique (1986) et en Italie (1990).

En 31 jours de compétition, les 52 matches de cette World Cup 94 seront disputés dans neuf villes des Etats-Unis. Le match d'ouverture aura lieu le vendredi 17 juin au Soldier Field de Chicago, avec comme toujours le tenant du titre, l'Allemagne, tête de série numéro trois, qui sera opposé à une des trois autres équipes de son groupe C.

PREMIER TOUR

Du 17 au 30 juin, les 24 équipes sont réparties en six groupes de quatre équipes qui livreront 36 matches dans les neuf villes retenues. Trois horaires, qui seront définitivement arrêtés après le tirage, sont prévus pour les différentes rencontres, selon la côte Est ou Ouest et selon les impératifs télévisuels des différents continents.

Ce premier tour se déroulera comme d'habitude, selon le système championnat. Seront qualifiés pour les huitièmes de finale: les deux premiers de chaque groupe, plus les quatre meilleurs troisièmes, soit seize équipes. Repos le 1er juillet.

DEUXIÈME TOUR

Huitièmes de finale du 2 au 5 juillet, dans huit villes. Système coupe à élimination directe, selon une grille établie à l'avance par la FIFA et la commission d'organisation de la World Cup 94. Les huit vainqueurs sont qualifiés pour les quarts de finale. Repos les 6, 7 et 8 juillet.

Quarts de finale les 9 et 10 juillet, à San Francisco, Boston, Dallas et New York. Repos les 11 et 12 juillet.

TROISIÈME TOUR

Demi-finales le 13 juillet. Matches prévus à East Rutherford et Los Angeles Pasadena. Repos les 14 et 15 juillet. Match pour la troisième place le 16 juillet à Los Angeles Pasadena. Finale de la World Cup 94 le dimanche 17 juillet au Rose Bowl de Pasadena à Los Angeles. (si)

EMPLOIS

FÉDÉRAUX

Extrait du bulletin des places vacantes de la Confédération. L'«Emploi» paraissant chaque semaine, est édité par l'Office fédéral du personnel. On peut s'y abonner auprès de l'imprimerie Stämpfli + Cie SA, case postale, 3001 Berne (n° de tél. 031/3006342), en versant d'avance le montant de l'abonnement sur le compte de chèques postaux 30-169-8. Prix pour la Suisse: 37 fr. pour 6 mois et 46 fr. par an. Les offres de service manuscrites doivent être adressées à l'office qui a mis la place au concours et qui, au besoin, fournira de plus amples renseignements.

Un/une secrétaire

Un poste est à pourvoir à la division des télécommunications. Si vous cherchez une activité variée, que vous évoluez avec aisance dans un environnement technique et que vous avez le sens des contacts avec la clientèle, vous êtes la personne que nous cherchons. Vous devez également être capable de traiter des informations, de rédiger et d'envoyer de la correspondance, de gérer une banque de donnée ainsi que d'exécuter les tâches générales de secrétariat. De plus, vous serez partiellement chargé/e de vous occuper de notre centrale téléphonique. Profil souhaité: promptitude d'esprit, sens de la collaboration, langue maternelle allemande, bonnes connaissances du français et de l'anglais, aptitude à travailler avec des outils électroniques (traitement de texte, banques de données).

Lieu de service: Bienne
Adresse: Office fédéral de la communication, services centraux, Zukunftstrasse 44, case postale 1003, 2501 Bienne

Collaborateur/trice aux services centraux

Responsable de l'ensemble de la circulation des dossiers. Contrôle et surveillance de l'entrée et de la sortie des dossiers ou des pièces de dossier, ainsi que contrôle de l'exactitude des données TED nécessaires à

l'ouverture d'un dossier. Exécution des ordres concernant les commandes de dossiers aux archives centrales. Esprit prompt, aptitude à travailler en équipe, vite et consciencieusement.

Le poste est limité au 31.12.1994.
Poste à temps partiel 50%
Lieu de service: Genève
Adresse: Office fédéral de l'assurance militaire, Division de Genève, avenue Edmond-Vaucher 18, 1211 Genève 28

Artisan/e pour le château de Wildegg

Travaux variés d'artisan pour l'entretien du château et des bâtiments annexes, réparations d'outils et de meubles. Collaboration avec le jardinier, soins des volières, travaux de forêt, remplacements du responsable du château, assistance dans les travaux administratifs. Apprentissage professionnel d'artisan terminé, capable d'exécuter des travaux de menuiserie, de peinture, de maçonnerie et de ferronnerie. Service de samedi, dimanche et jours fériés par roulement. Occupation obligatoire d'un appartement de service (3 pièces) dans une annexe du château. La compagnie/le compagnon sera également employé/ée par heures dans le service de caisse, de garde-robe, de surveillance et de nettoyage. Afin d'augmenter la part des femmes et la représentation des minorités linguistiques au sein du département, leur

candidature serait particulièrement appréciée.

Lieu de service: Wildegg (AG)
Adresse: Office fédéral de la culture, Bibliothèque nationale suisse, service du personnel, case postale 6789, 8023 Zurich, ☎ 01/2186504, W. Ackermann

Compagnon/compagne de la gérante ou du gérant du château

Le compagnon ou la compagne soutient la gérante ou le gérant du château dans toutes ses activités (voir mise au concours du poste «Gérant/e du château de Wildegg») et s'occupe personnellement de la caisse, du vestiaire, de la surveillance et du nettoyage et remplit des fonctions administratives simples. Service par roulement les samedis, dimanches et jours fériés.

Poste à temps partiel 75%
Lieu de service: Wildegg (AG)
Adresse: Office fédéral de la culture, Musée national suisse, service du personnel, case postale 6789, 8023 Zurich, ☎ 01/2186504, W. Ackermann

Un/une bibliothécaire

La bibliothèque de l'Office fédéral de la statistique (OFS) offre un grand choix d'ouvrages spécialisés sur la statistique en Suisse et à l'étranger et constitue un élément important du service d'information de l'office. Vous serez responsable des commandes, de la mise à disposition et du prêt des publications et apporterez votre assistance aux personnes en quête d'informations. Nous recherchons pour cette tâche une personne bénéficiant d'une bonne culture générale, ayant suivi une formation de documentaliste ou de bibliothécaire et maîtrisant l'utilisation de programmes informatiques. Vous aimez être en contact direct avec les clients à la recherche d'informations et avez de bonnes connaissances de deux langues officielles et de l'anglais. Afin d'augmenter la part des femmes et la représentation des minorités linguistiques au sein du Département, leur candidature serait particulièrement appréciée.

Lieu de service: Berne
Adresse: Office fédéral de la statistique, service du personnel, Schwarztorstrasse 96, 3003 Berne, ☎ 031/3236010, Ref: B-INFO

Un/une secrétaire

En tant que secrétaire à l'état-major du Groupement de la science et de la recherche vous êtes responsable de la correspondance française du directeur et des collaborateurs/trices scientifiques de son état-major. On pourra aussi vous confier de la correspondance allemande et anglaise. Vous travaillez sur des manuscrits et réalisez des tableaux et des graphiques. Vous faites partie d'une petite équipe dynamique. Nous demandons un certificat commercial ou une formation équivalente. Des connaissances de l'administration fédérale seraient un avantage. Langues: le français, posséder de très bonnes connaissances en allemand, anglais souhaité. Afin d'augmenter la part des femmes au sein du Département, leur candidature serait particulièrement appréciée.

Poste à temps partiel 50%, l'après-midi
Lieu de service: Berne
Adresse: Etat-major du groupement de la science et de la recherche, Inselgasse 1, 3003 Berne

Collaborateur/trice à temps partiel

à la section Déchets industriels, division principale Déchets. Tâches d'examen des notifications d'importation de déchets spéciaux. Enregistrement et contrôle des autorisations cantonales aux entreprises reprenant des déchets spéciaux. Collaboration au contrôle de base des documents d'accompagnement des exportations et importations de déchets spéciaux, par TED. Dispenser renseignements et conseils aux remettants et aux preneurs de déchets spéciaux. Formation professionnelle complète, dans le domaine des sciences naturelles ou de la technique (par ex. laborantin/e), si possible avec formation commerciale complémentaire et notions du TED. Bonnes connaissances des langues nationales. Afin d'augmenter la part des femmes et la représentation des minorités linguistiques au sein du Département, leur candidature serait particulièrement appréciée.

La durée de l'emploi est limitée.
Poste à temps partiel 50%
Lieu de service: Berne
Adresse: Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage, Service du personnel, Hallwylstrasse 4, 3003 Berne

Neuchâtel - Fabrique d'étiquettes autocollantes cherche pour entrée immédiate ou à convenir, un ou une

préparateur(trice)-correcteur(trice)

Profil idéal:
- dynamisme et sens de l'organisation;
- excellente connaissance des langues française et allemande;
- bonnes notions d'informatique (logiciels de PAO de préférence);
- notions de graphisme.

Nous offrons:
- place stable au sein d'une entreprise en expansion;
- bonne rémunération.

Offres écrites à:
P. Lenzlinger SA,
Rue des Noyers 11
2003 Neuchâtel.

28-516089

Jeune famille de médecin à Zurich (2 garçons: 2 ans et 10 mois) cherche JEUNE FILLE AU PAIR, âge minimum 20 ans, non-fumeuse, tout de suite ou à convenir. Minimum 1 an. Chambre avec salle de bains dans maison. Cours d'allemand payé.
☎ 01/252 32 15 (le matin)

44-507267

Valais

Discothèque Night Town à Vevey, station de ski, cherche pour la saison d'hiver

portier expérimenté
connaissances de l'anglais et du hollandais seraient un avantage.
Laissez vos coordonnées au
027 227209 ou 027 23 5041.

36-1221/4x4

Publicité intensive,
Publicité par annonces



PATEK PHILIPPE
GENEVE

Manufacture horlogère de renommée mondiale,
leader dans les produits haut de gamme
recherche un/une

RESPONSABLE RP

qui sera chargé/e de définir et d'appliquer la politique
des Relations publiques de notre entreprise.

Cette activité de représentation couvre les marchés du monde entier
et implique de fréquents déplacements et une grande disponibilité.

Pour ce poste à larges responsabilités, nous recherchons
une personnalité dynamique et entreprenante, souhaitant s'intégrer
dans notre équipe commerciale.

Au bénéfice d'une maturité commerciale ou littéraire,
vous vous êtes spécialisé/e en RP et/ou avez une expérience
confirmée de plusieurs années dans ce domaine.
En outre, les marchés haut de gamme vous sont familiers.

Vous avez entre 30 et 45 ans et vos langues de travail sont le français,
l'anglais et l'allemand; l'italien ou l'espagnol étant un avantage.

Nous offrons un environnement stimulant, une formation continue,
ainsi que les prestations sociales d'une entreprise moderne.

Vous êtes de nationalité suisse ou au bénéfice d'un permis
de travail valable? Alors adressez votre offre de services
accompagnée des documents usuels à M. L. Richard, qui la traitera
en toute confidentialité.

PATEK PHILIPPE S.A.
41, rue du Rhône
1211 GENEVE 3



18-1971

KÜNDIG CONTROL SYSTEMS

Entreprise spécialisée dans la construction
d'appareils électroniques de mesure et de
régulation cherche

électronicien

ou

mécanicien

avec connaissance électrique

ou

électromécanicien

On vous imagine jeune et dynamique
ayant quelques notions d'allemand que
vous souhaitez améliorer.

Nous vous offrons un travail varié et la
possibilité de se déplacer à l'étranger.
N'hésitez donc pas à nous téléphoner ou
à nous envoyer votre offre comprenant
les documents usuels.

HCH. KÜNDIG & CIE AG
Kratzstrasse 21
8620 Wetzikon (ZH)
☎ 01/930 69 05
(M. Weber, M. Keller)
44-507251

L'annonce, reflet vivant du marché

SPECTACLES - LOISIRS

Temple Saint-Jean, La Chaux-de-Fonds
Samedi 18 décembre 1993 à 20 heures

CONCERT
DE FIN D'ANNÉE

du chœur d'hommes

La Cécilienne

Direction: Gérald Bringolf

Messe à trois voix et orgue d'Antonio Lotti
A l'orgue: Roland Châtelain

Avec le concours de:
Téa Hofstetter, soprano; Catherine Perregaux, pianiste

Chorale invitée:

Le Madrigal, du Landeron

Direction: Bernard Guye

Entrée libre Contribution volontaire souhaitée

132-12806

DIVERS

THE WORLD'S GREATEST ENTERTAINMENT TEAM
MCA UNIVERSAL
Panasonic

Passez nous voir.
On ne mord pas.



Vous allez voir: un caméscope VHS-C si léger et si plat qu'il
trouve place n'importe où, vous accompagne partout. Et qui vous obéit
dès la première minute. Zoom numérique 15x, viseur couleur
LCD et plein d'effets spéciaux. Le NV-R50E de Panasonic coûte Fr. 2195.—
et sort chez nous ces jours-ci.

Panasonic

25-4009

Brugger expert

Portrait - Laurent Carnal est l'une des valeurs sûres du tir à l'arc

«Pour moi et les autres»

Dans sa chambre - Manque de locaux oblige, Laurent Carnal s'entraîne... chez lui! «Je mets une cible dans le corridor et je tire mes flèches depuis ma chambre, précise-t-il. Cela me permet de travailler le geste technique proprement dit, le lâcher, puisque ma cible est distante de 5 mètres. Mais c'est la seule solution si je veux progresser encore.» Faites tout de même attention si vous allez rendre visite à Laurent Carnal... (rt)

FICHE SIGNALÉTIQUE



Nom: Carnal.
Prénom: Laurent.
Date de naissance: 31 juillet 1971.
Etat civil: célibataire.
Domicile: La Chaux-de-Fonds.
Taille: 170 cm.
Poids: 76 kg.
Profession: menuisier.
Pratique le tir à l'arc depuis: 1991.
Palmarès: 1992: régulièrement classé dans les quinze premiers; 1993: régulièrement classé dans les dix premiers, avec en points d'orgue une deuxième place au concours international de Chiasso (compound), une troisième au concours de Gampelen (parcours de chasse), une neuvième aux championnats suisses indoors et une quatrième aux 24 heures de Belfort par équipes.
Autres sports pratiqués: «Tous ceux qu'il m'est donné de pratiquer. Ma deuxième passion, c'est la voile. Mais je m'adonne également à la planche à voile, au ski et au vélo de montagne.»
Hobbies: «Mis à part le sport, je n'en ai pas...»
Sportif préféré: «Je n'en ai pas de particulier. A mon avis, les sportifs anonymes ont autant de mérite, sinon plus, que ceux que l'on appelle des stars.»
Sportive préférée: idem.
Qualité première: «J'essaie d'être le plus ouvert possible. Et je crois pouvoir dire que je suis modeste... même si personne ne l'est totalement.»
Défaut premier: la susceptibilité.
Plat préféré: les tomates farcies.
Boisson préférée: le Coca-Cola ou le jus d'orange. «Je ne bois pas d'alcool, au moins juste pour faire santé avant tout.»



Laurent Carnal
Une véritable passion pour le tir à l'arc.

(photos Impar-Gerber)

Le sport, Laurent Carnal l'aime. Sous toutes ses formes. Celui qui s'est dans un premier temps destiné au ski alpin, puis à la planche à voile, trouve aujourd'hui son plaisir dans le tir à l'arc. «C'est un sport noble, précise-t-il. J'ai toujours aimé le tir, mais le tir à l'arc est différent. Le silence qui règne dans les compétitions n'y est d'ailleurs pas étranger...» Et en matière de tir à l'arc, Laurent Carnal est en passe de se forger un palmarès plutôt enviable.

Par
Renaud TSCHOUMY

L'année 1993 a été riche en satisfactions pour ce Chaux-de-Fonniers de 22 ans (il les a fêtés le 31 juillet dernier). Mais, avant les résultats, c'est surtout le plaisir qu'il éprouve qui prime.

Laurent Carnal et...

«Le foot? Très peu pour moi...»

Amoureux du sport, Laurent Carnal n'en a pas moins ses préférences. Et celles-ci ne vont pas aux sports de masse en général, au football en particulier. Laurent Carnal et...
... les négociations ayant trait au GATT: «Je ne m'intéresse que peu à la politique. Peut-être pas assez, d'ailleurs. Mais je conçois que l'on doive en parler. Pour ce qui est de ce genre d'accords internationaux, cela me semble juste de collaborer entre pays si nous voulons nous en sortir. Cela dit, et si l'on ne prend que l'exemple suisse, il y a déjà beaucoup à faire chez nous. Le chômage, par exemple, reste un souci. Ça m'inquiète.»
... le HCC: «Je ne suis pas particulièrement attiré par le hockey sur glace, mais je ne peux que me réjouir du fait qu'une équipe marche quand

«Le simple fait d'aller enlever nos flèches de la cible, tous ensemble, a un côté magique, explique-t-il. L'ambiance qui règne entre nous est fantastique. Une comparaison? Prenons l'exemple du ski alpin: si j'ai arrêté de pratiquer ce sport en compétition, c'est uniquement en raison de la mauvaise ambiance qui y régnait. Car pour moi, l'important, c'est de faire un sport. La pratique seule passe avant les résultats.»

PAS DE GUERRE DU MATÉRIEL

Et pourtant, Laurent Carnal aligne les bons résultats avec une régularité certaine. «Mais je ne m'en formalise pas, nuance ce menuisier de formation. La guerre du matériel, pour arriver à tout prix au sommet, ne m'intéresse pas. Il va de soi que je cherche toujours à effectuer les meilleurs concours possibles. Mais j'éprouve autant de plaisir à voir que certains autres membres du club réussissent également.»

Et l'exemple date du week-end dernier. Deuxième du concours international compound de Chiasso, Laurent Carnal a officié en tant que chef technique. «Par pure camarade-

rie, précise-t-il. Et le fait d'avoir réussi à terminer deuxième, tout en venant en aide à certains de mes coéquipiers, m'a procuré une double satisfaction. Il n'y a d'ailleurs pas matière à ce que je m'en fasse une gloire: on m'a aidé à mes débuts, il me semble donc logique de rendre ce que l'on m'a donné.»

PROBLÈME DE SALLE

Laurent Carnal suit donc une courbe de progression intéressante, quand bien même il ne dispose pas d'infrastructures adéquates. «Deux heures d'entraînement par semaine, ce n'est pas suffisant. A plus forte raison dans une salle qui n'est pas spécifique au tir à l'arc (réf: la salle Lagardère). Nous devons nous mettre à trois sur le pas de tir et nous n'avons qu'une cible à disposition.»

Malgré tout, le Chaux-de-Fonnier a les moyens de faire mieux encore. «J'ai atteint un bon niveau, mais je devrais pouvoir franchir un cap supplémentaire. Le problème réside évidemment dans le manque de locaux à disposition. A titre d'exemple, le champion suisse s'entraîne deux heures quotidiennes, six jours sur sept.» A méditer...

DANS LE CADRE NATIONAL?

Laurent Carnal sait pourtant qu'il éprouve une certaine facilité dans le sport qui lui est cher. «Heureusement, note-t-il. Car sinon... Cela dit, je me suis fixé comme prochain but d'appartenir au cadre national. Il faut pour cela que j'obtienne une certaine moyenne de points.»

Mais il ne se fait pas une fixation de ce but: «Le tir à l'arc m'apporte déjà tant... Par le passé, j'étais quelqu'un qui réagissait au quart de tour. Mais j'ai appris, par le biais de mon sport, à me dominer, à me calmer. Au niveau de la maîtrise de soi, le tir à l'arc est fantastique. Et puis, je ne tire pas pour moi seul, comme je l'ai déjà dit. Ainsi, j'aimerais bien devenir chef technique, et pouvoir préparer une relève. Donner envie aux jeunes de s'investir dans ce sport que j'adore.»

Pas de doute: avec des personnes de la trempe de Laurent Carnal, le tir à l'arc risque fort d'intéresser beaucoup de monde à l'avenir. «C'est un sport varié, qui demande concentration et capacités physiques, conclut-il. Pour moi, ça vaut un bon tour à vélo.»

Alors... à vos flèches! R.T.

BRÈVES

DES ÊTRES HUMAINS

Le tir à l'arc est un sport où le fair-play n'est pas un vain mot, quand bien même en compétition, les tireurs se livrent à fond. «Il existe une rivalité énorme entre nous, précise Laurent Carnal. Quand tu luttas contre quelqu'un, c'est fou! Mais nous restons des êtres humains. Nous ne nous faisons pas de coups vaches (sic) entre nous, et nous ne cherchons pas descendre nos adversaires, au contraire de ce qui se produit dans tant d'autres sports. D'ailleurs, nous sommes nos propres arbitres. Nous ne faisons intervenir un juge officiel qu'en cas de litige uniquement. Et ces litiges ne sont pas fréquents.»

PAS DES BRUTES!

De l'avis de Laurent Carnal, le tir à l'arc ne correspond pas à l'image que s'en font la plupart des gens. Explications: «Quand on dit tir à l'arc, tout le monde ou presque répond Guillaume Tell. C'est faux, puisque Guillaume Tell tirait à l'arbalète, et pas à l'arc. Il serait plus juste de dire Robin des Bois. Et puis, la deuxième image qui vient, c'est celle de Rambo, parce que Rambo utilise un arc pour combattre. On nous assimile donc à lui, et nous passons pour des brutes, des machos et des fachos. Mais ce n'est pas le cas. Il faut absolument changer cette image.» Voilà qui est fait.

LA VOILE EN ÉTÉ

Outre le tir à l'arc, Laurent Carnal avoue une deuxième passion pour la voile. «Je m'y suis mis en août 1992, et j'ai acquis un Corsaire dont j'ai moi-même restauré la coque. Cette année, j'ai même participé à quelques compétitions avec un certain succès. L'été, j'avoue que la voile prime. Je ne délaisse pas le tir à l'arc, loin de là, puisque je continue à m'entraîner. Mais il faut savoir faire la part des choses. En été, la compétition de tir à l'arc passe au second plan, pour redevenir mon activité principale l'hiver.»

Pas de doute: notre homme a des journées bien remplies.

L'ESPRIT DE CLUB

Le Tir à l'arc La Chaux-de-Fonds (nom officiel du club de Laurent Carnal) se porte bien au niveau des résultats. «Que ce soit en juniors, en seniors, en vétérans ou en dames, nous avons des tireurs qui se classent régulièrement parmi les tout premiers du pays. C'est important. Et, si mes résultats me satisfont, ceux de mes coéquipiers sont tout aussi importants, si pas davantage.»

Cela s'appelle l'esprit de club.

À 12 ANS

Si Laurent Carnal a commencé le tir à l'arc plutôt tard (à 20 ans, en fait), il estime que le meilleur moment pour débiter se situe aux environs de 12 ans. «C'est un âge où un enfant possède suffisamment de force pour tirer, et où il progresse très vite.»

AVIS AUX AMATEURS: le Tir à l'arc La Chaux-de-Fonds s'entraîne tous les lundis soirs, de 18 h à 20 h, à la Salle Lagardère, Boulevard des Eplatures 21.

À COUPS DE 10 FR.

Les membres du club sont prêts à tous les sacrifices pour assouvir leur passion. C'est ainsi qu'en plus de leurs cotisations, ils payent 10 fr. chaque fois qu'ils s'entraînent à la salle Lagardère. «Et quand nous tirons dehors, nous allons jusqu'aux Golières, où il nous en coûte également 10 fr. par personne.»

C'est bien connu: quand on aime, on ne compte pas... R.T.



CLASSIQUE 500g
~~5.70~~ 3.90

VELOURS 500g
~~5.30~~ 3.90

CORSÉ 500g
~~5.30~~ 3.90

NOUVEAU. JUBILOR DE COOP. LE CAFÉ HAUT DE GAMME EN 3 MÉLANGES.

Trois excellents cafés des Hauts-plateaux, 100% arabica. A chaque mélange sa torréfaction. A chaque connaisseur son café.

**Tous les cafés Jubilor en grains les 500g
 jusqu'à 1.80 de moins**

3-11555

Jubilor, le café des connaisseurs. En exclusivité chez Coop.



LA CHAUX-DE-FONDS

LE LOCLE

HAUT-DOUBS

NEUCHÂTEL

VAL-DE-RUZ

VAL-DE-TRAVERS

JURA

JURA BERNOIS

Col-des-Roches

La douane déménage

Les services douaniers suisses et français ont inauguré hier à Col France leurs nouvelles installations juxtaposées. Les contrôles sont ainsi accélérés, mais les procédures douanières restent inchangées.

Page 19

Gestion des déchets

Collaboration intercantonale

Les cantons de Neuchâtel et de Vaud collaborent dans la gestion des déchets. Ainsi, la Strid S.A., société pour le tri, le recyclage et l'incinération des déchets dans le Nord vaudois, et la Saïod, société anonyme pour l'incinération des ordures et déchets pour le bas du canton de Neuchâtel, ont établi un partenariat.

Page 21

Banque Cantonale Bernoise

Le directeur des finances se rebiffe

Sévèrement mis en cause dans un rapport sur la débâcle de la Banque Cantonale Bernoise, le directeur des finances Ueli Augsburgberger a catégoriquement rejeté ces reproches hier à Berne.

Page 23



Météo:

Très nuageux et quelques précipitations, neige vers 500 à 700 m, remontant jusque vers 1200 m.

Demain:

En partie ensoleillé et doux samedi. Dès dimanche, temps à nouveau instable avec quelques pluies.

Lac des Brenets
751,40 mLac de Neuchâtel
429,18 m

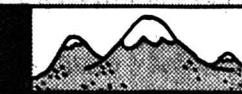
Fête à souhaiter vendredi 17 décembre 1993: GAËL



5°

Lever: 8 h 13
Coucher: 16 h 44

3°

Lever: 10 h 45
Coucher: 21 h 32Neige
1200 m

L'Impartial

Chômage des jeunes en pays neuchâtelois

Le canton contre-attaque

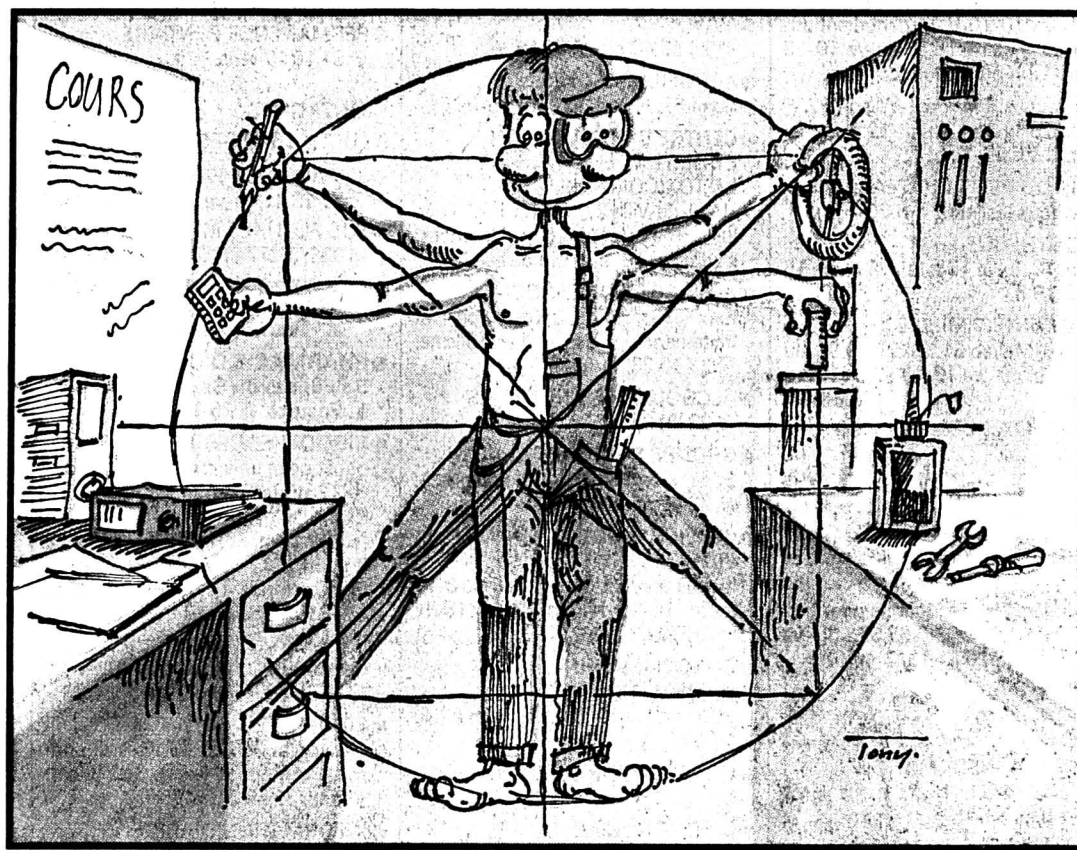
Le chômage sévit avec virulence dans le canton de Neuchâtel; phénomène d'autant plus grave que près de la moitié des 5000 demandeurs d'emploi recensés ont moins de 30 ans! Des jeunes qui, même au bénéfice d'une formation complète, sont pénalisés parce qu'ils manquent d'expérience. Le canton ne baisse pas les bras pour autant; le point sur les réalisations en cours et à venir.

L'Office de l'emploi, que dirige Marcel Cotting, dispose de quatre outils principaux pour venir en aide aux chômeurs, dont deux essentiellement réservés aux jeunes: la proposition de premiers emplois au sein des administrations fédérale, cantonale et communale, ainsi que les stages en entreprises pour les jeunes formés dans le secteur secondaire.

«Cette année, nous sommes parvenus à engager, pour au moins six mois, 385 jeunes dans les diverses administrations et avons signé 36 contrats de stage. Un bon résultat dans ce dernier cas, commente M. Cotting, puisque la mesure n'a été introduite que depuis août».

Dans le premier cas, les salaires sont pris en charge à raison de 85% par la Confédération, le solde se répartissant paritaire entre le canton et la commune d'engagement. Toutefois, dès 1994, le financement communal sera revu pour ne plus défavoriser les communes qui font l'essentiel de l'effort. Ainsi, toutes les communes verseront une contribution en fonction de leur population.

Quant aux stagiaires en entreprises, les salaires fixés par l'Office de l'emploi sont remboursés à l'entreprise à raison de 68% par la Confédération, 6% par le canton et 6% par la commune. Le solde (20%) reste à charge de l'entreprise. «Nous avons bou-



clé mercredi dernier le budget pour l'année à venir, nous prévoyons l'organisation de 200 stages pour un montant global de quatre millions», précise Marcel Cotting.

COMMENTAIRES

Ces premiers emplois et stages favorisent-ils les chances d'un engagement stable? Sans doute, puisque 15% des jeunes en premier emploi trouvent déjà un travail avant la fin de leur stage. Qu'en pensent les intéressés?

Nicole, employée depuis quelques mois dans l'administration cantonale, estime cette opportunité «psychologiquement» très favorable et poursuit les démarches pour obtenir une place régulière, forte d'une réelle pratique: «De toute façon, même si je reste sur la touche, cet emploi m'aura au moins servi à exercer un vrai travail et d'avoir été utile à quelque chose.»

Nous n'avons toutefois pas rencontré une satisfaction unanime, certains considèrent cet emploi comme une «passage obligé» du moment qu'ils

n'exercent pas forcément la fonction de leur rêve.

Les stagiaires de l'industrie sont, eux, beaucoup plus positifs, car ils doivent impérativement être employés dans une fonction qui correspond à leur formation. «Ce stage me permet d'acquérir une expérience professionnelle concrète, explique José, mécanicien dans un garage, et j'espère que je pourrai prolonger mon contrat ou même être engagé par mon employeur actuel.»

COMPÉTENCES

Nous le disions, l'office est encore actif sur le terrain du chômage dans deux autres domaines: les placements et l'allocation d'initiation au travail (AIT). Dans le premier cas, les entreprises font appel à l'office pour trouver du personnel adéquat, ce qui a obligé les services de M. Cotting à créer des outils d'évaluation des compétences des chômeurs enregistrés pour éviter trop d'échecs. De même qu'il a fallu comprendre les besoins véritables de l'économie

pour mettre sur pied des formations utiles.

Quant aux AIT, cette mesure est en constante progression explique M. Cotting: «Cette année, 267 chômeurs sont entrés au service de 52 entreprises sous ce régime, contre 189 en 1992 et 51 en 1991. Cette mesure, purement fédérale, contribue grandement à l'engagement stable d'une personne formée qui a cependant besoin d'un complément de formation».

Le salaire versé - celui d'une personne formée - est pris en charge à 60% pendant les deux premiers mois, 40% les deux suivants et 20% les deux derniers. Le canton de Neuchâtel offre même une prime à l'engagement de chômeurs de plus de 45 ans en finançant la part patronale du 2e pilier, entre 6 et 18 mois, selon l'âge de l'employé.

Les entreprises qui ont joué le jeu se félicitent quasi unanimement de la formule. La plupart ont ainsi engagé un personnel de très haute qualité, tout en bénéficiant d'une aide bienvenue.

M.S.

REGARD

Prévenir, c'est guérir...

De manière générale, les responsables d'offices de l'emploi et de cours de formation à l'attention des chômeurs sont unanimes à prétendre qu'il n'y a pas pire moment pour acquérir une formation que d'être au chômage!

Aussi, la lutte contre le chômage n'est efficace et réaliste que si elle est comprise comme une mesure préventive. Que si l'on considère, tant au niveau politique que professionnel, que seule la formation continue en cours d'emploi permet de disposer de la disponibilité d'esprit nécessaire à appréhender un changement d'orientation ou un élargissement profitable de ses connaissances.

Or, il faut bien constater que la formation continue est trop souvent rangée au rayon des accessoires, même lorsqu'elle figure en toutes lettres dans une convention collective, alors qu'il s'agit d'une notion culturelle élémentaire.

Aujourd'hui, dans le canton de Neuchâtel, 48% des 5000 chômeurs recensés sont des auxiliaires semi-qualifiés. Des chômeurs dont un nombre considérable n'aura pas les moyens intellectuels de se recycler avec succès dans les secteurs identifiés comme demandeurs de main-d'œuvre!

Dès lors, ce n'est que par le rattrapage des points faibles et l'élargissement des compétences des individus en cours d'emploi que l'on peut espérer se préparer aux importantes mutations professionnelles encore à venir.

Pour l'heure, la Confédération n'entre en matière qu'à réception de la lettre de licenciement...

Mario SESSA

Première gendarme femme du Jura

Ticket chic signé de la Tchaux!

Ticket chic pour femme de poigne! Hier en fin de journée à Delémont, le ministre François Lachat a procédé à la cérémonie d'assermentations et de promotions de la police cantonale jurassienne.

Parmi les cinq nouveaux gendarmes, il se trouvait Christiane Tanner, la première femme à prendre l'uniforme dans le nouveau canton. Et quel uniforme puisque ce dernier a été conçu par l'Ecole de couture de La Chaux-de-Fonds...

«Tenue pour femme active, à la fois pratique et élégante, inspirant le respect de la fonction mais aussi la confiance et la

compréhension»: quel programme! C'est pourtant le cahier des charges des ministres jurassiens pour l'uniforme de la première femme gendarme du canton (notre photo Bist). Et c'est Valérie Mutti de Bévillard, 17 ans, une élève de 2e année de l'Ecole de couture de La Chaux-de-Fonds, qui a vu son projet retenu. Une phrase résumait sa démarche: «Autorité et sécurité, une femme stricte se fait respecter, qui prend l'air masculin mais qui sait rester féminine». C'est dans les détails et dans la coupe ajustée à la morphologie féminine que la jeune créatrice a apporté une touche différente de l'uniforme masculin. (mgo)



PUBLICITÉ

<p>Imbattable en multipack!</p> <p>Saumon fumé écossais coupé 100 g 4.90</p> <p>Caviar iranien Sevruga première qualité 30 g 9.90</p> <p>En vente dans les filiales avec produits frais.</p> <p>Ces articles sont également disponibles chez les détaillants indépendants des cantons DENNER Fr-Suisse 2530</p> <p>Nous sommes toujours avantageux!</p>	<p>Tirage au sort des superprix</p> <p>PAIEMENTS DES GAINS DE LA SERIE 46</p> <p>Les paiements des gains suite au tirage au sort des billets de la série 46 de la semaine précédente (2003) de la semaine du 10 au 25 novembre 1993 ont été effectués par le canton. Les superprix suivants ont été versés:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le superprix du billet numéro 48.275881 a été attribué au Jackpot Fr. 50'000.- 2. Le superprix du billet numéro 48.087050 va à un client DENNER à Oberöpp Fr. 25'000.- 3. Le superprix du billet numéro 48.047912 va à un client DENNER à Zurich Fr. 15'000.- 4. Le superprix du billet numéro 48.109330 va à un client DENNER à Novazzano Fr. 10'000.- <p>En décembre en plus: 50'000 billets de 7 francs du Jackpot.</p> <p>DENNER SUPERDISCOUNT</p>
---	--

Mesures d'hiver: restrictions de parage des véhicules

Chasse aux voitures mal garées

Chacun l'aura compris hier dans les rues enneigées et le trafic ralenti: l'hiver est là, entraînant ses restrictions de parage. Leur application sera l'objet de contrôles sévères, attention.

Les grandes règles demeurent dans ces mesures entrées dans les mœurs hivernales et chaux-de-fonnières. Il est donc à nouveau interdit de parquer au sud des rues parallèles à l'axe Léopold-Robert, Fritz-Courvoisier et rue du Locle; de même, le parage est interdit du côté ouest dans les rues perpendiculaires à ce même axe.

Dans les rues «rouges», soit les axes principaux et les rues empruntées par les TC, le parage est totalement interdit. Les voitures intempêtes provoquent là de telles complications que le contrôle sera sévère et «nous ferons respecter cette règle avec force et vigueur» souligne l'officier de circulation P.-A. Gyger.

Relevons parmi ces rues rouges, points chauds où la voi-

rie s'attelle en premier au déblaiement, les rues Alexis-Marie Piaget, Fritz-Courvoisier, Charrière, Abraham-Robert, etc. et naturellement l'avenue Léopold-Robert.

Comme dans d'autres rues et sur les parkings, il est vivement recommandé de se conformer aux indications, la signalisation est partout mise en place. En dernière mesure, la police se réserve la possibilité d'enlever les voitures gênantes et de les mettre en fourrière, prévue dans l'enceinte des abattoirs.

Ailleurs, pour s'y retrouver, il suffit d'appliquer l'article premier de l'arrêté stipulant que «le parage des véhicules est interdit partout où il ne reste pas une distance de quatre mètres entre

le véhicule stationné et le bord opposé de la chaussée ou l'amas de neige empiétant celle-ci». Les automobilistes qui ne respectent pas cette disposition le font à leurs risques et périls.

La police locale rappelle encore aux couvreurs et propriétaires d'immeubles que la neige débarrassée doit être évacuée et non laissée en bordure de route. Les trottoirs sont déneigés d'un côté au moins des rues, mais il n'est pas admis que des véhicules y stationnent dans des niches aménagées.

L'offensive de contrôle a été aussi subite et efficace que l'arrivée de la neige; dans la nuit de samedi à dimanche dernier, 1291 papillons d'avertissement ont garni autant de voitures mal

garées et hier matin, 488 avertissements ont encore été distribués. «Mais c'est déjà deux tiers de moins» constate satisfait le pl. P.-A. Gyger.

Dans les rues rouges, 47 amendes ont sanctionné les infractions aux mesures d'hiver.

Celles-ci sont valables jusqu'au 15 avril 1994; pour en connaître le détail, on peut consulter l'arrêté complet à l'Hôtel-de-Ville. Mais s'il arrête de neiger, il est bien évident que les mesures s'assouplissent. Comment en juger? Tout simplement: «Si les conditions sont identiques à des conditions estivales» dit l'officier de circulation, soit quand il n'y a pas de neige, ni de chute de neige.

I.B.

Neige en abondance Tôles froissées

Les abondantes chutes de neige ont été à l'origine, hier, d'un fort ralentissement de la circulation, principalement à La Vue-des-Alpes, où des camions non chaînés ont occasionné de longs bouchons. Ceux-ci ont été heureusement résorbés de manière progressive grâce aux patrouilles de police postées à Boudevilliers et au carrefour du Bas-de-Reymond, qui ont veillé à ce que les véhicules non équipés n'entraînent pas la montée du col.

Par ailleurs, les routes rendues très glissantes ont été la cause de bon nombre de dérapages incontrôlés, surtout dans la région de La Chaux-de-Fonds, qui n'ont causé que des dégâts matériels. (Imp)

Feux morts à Balancier

Ça clignotait hier, comme épisodiquement depuis quelques temps, au carrefour du Balancier. Cette panne de signalisation a provoqué une accumulation de voitures et un trafic plus lent, réglé par des agents. Il y a un problème aux feux de ce carrefour depuis le 8 décembre dernier, lorsqu'un automobiliste a fauché le feu pour piétons de l'artère nord,

sur le trottoir central, sectionnant des câbles. La première réparation effectuée a été victime d'un court-circuit dont l'origine n'a pas encore été trouvée ni par les employés de la ville, ni par ceux du fournisseur appelés à la rescousse. Hier encore, les recherches et les tentatives se poursuivaient. (ib)

Rédaction

LOCALE

Tél: 039/210 210

Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD
Alain MEYRAT

AGENDA

Bourse de Noël

Minéraux et fossiles

La Bourse de Noël des minéraux et fossiles se tiendra samedi 18 et dimanche 19 décembre, de 10 h à 18 h, à l'Ancien Stand, avec 30 exposants et 120 mètres de tables d'exposition, et une démonstration de taille de pierres précieuses. (Imp)

Musique des cadets

Concert de Noël

La Musique des cadets donnera, sous la direction de L.-A. Brunner, son traditionnel concert de Noël, samedi 18 décembre, 20 h, à la Salle du Progrès 48, suivi d'une animation musicale. (comm)

Marché de la Joie

Le Marché de la Joie est un lieu de solidarité où l'on peut, en cas de difficultés, garnir son panier sans bourse délier. Il se tiendra samedi 18 décembre, de 9 h à 12 h, au dépôt Bric-à-Brac, Crêtets 99. (Imp)

A Beau-Site

Noël des tout petits

Les tout-petits feront la fête en compagnie de Christian Merveille, auteur-interprète et compositeur, samedi 18 décembre, 17 h, au TPR, Beau-Site. Chansons complètes, chansons comptines et chansons-bougeottes sont au programme, ainsi que, le Père Noël. (Imp)

Bikini Test

Deuxième Disto Festival

Samedi 18 décembre, dès 17 h 30, le public de Bikini est invité à un marathon rock que les jeunes passionnés de l'Association Mega Groove Production organisent jusqu'à 2 h du matin. Huit groupes régionaux se produiront soit: Morobral Malbare, The Feebles, Icarus, A.C.H., Dementia, Deadful Psykinx, Torkemada, Bulk Skum et... un invité surprise. L'occasion de mesurer la valeur et l'ambition de cette nouvelle génération mûrissant dans la pénombre des caves humides. Découvertes en perspective. (mam)

Nouvelle librairie

Lecture de textes

Dans la nouvelle librairie «Fantasia» qui ouvre ses portes samedi 18 décembre, rue de la Ronde 7, des lectures de textes auront lieu dès 17 h, pour marquer l'inauguration et en amorce d'une animation qui deviendra régulière. (Imp)

CISA-CITRED S. A.

Nouveau directeur

M. Jean-Pierre Bodmer est entré dans ses fonctions de directeur de Catalyse industrielle S.A. (CISA) début décembre, en remplacement de M. Pierre-André Meyrat, en poste depuis 5 ans. Ce dernier restera néanmoins à disposition du Conseil d'administration en tant que conseiller.

De fait, M. Bodmer sera également, dans un proche avenir, responsable de la direction de CITRED S.A. (Centre d'identification, de traitement et de recyclage des déchets spéciaux). Dans le cadre du concept cantonal des déchets spéciaux, la

firme CISA va en effet gérer les déchets inorganiques en reprenant progressivement le contrôle des activités de la STEN (Station d'élimination et de neutralisation des déchets spéciaux).

De plus, dans le futur CITRED, toutes les activités se feront en collaboration avec les firmes Envirotec, Fairtec, Prochimie et Solva. Toutes conserveront leur identité propre mais collaboreront activement entre elles, en se spécialisant dans des domaines complémentaires. (comm-imp)

La Cécilienne et Le Madrigal au Temple St-Jean

Voix de la région

C'est au temple Saint-Jean que se déroulera, samedi, le concert de fin d'année du Chœur d'hommes La Cécilienne et de l'ensemble mixte Le Madrigal du Landeron.

Sous la direction de Gérald Bringolf, La Cécilienne commencera la soirée par des chants profanes et religieux. Des extraits du Psalme 42 de Mendelssohn mettront en évidence la voix soliste de Théa Hofstetter accompagnée au piano par Catherine Perregaux. La Messe à trois voix d'Antonio Lotti, à l'orgue Roland Châtelain, ter-

minera la première partie du concert.

L'ensemble invité, Le Madrigal, créé en 1972 par Paul Frochoux, est dirigé depuis 1991 par Bernard Guye. La formation avait fait grande impression lors de la Schubertiade chaux-de-fonnière. Prix du jury et du public aux Rencontres chorales de Charmey 1993, Le Madrigal présentera un programme de circonstance, à découvrir. DdC

● Temple St-Jean, samedi 18 décembre 20 h.

Hélio-Courvoisier

Tirages en baisse

La fabrique de timbres-poste Hélio-Courvoisier doit s'adapter à la fluctuation des commandes en provenance de l'étranger. L'année dernière s'est avérée particulièrement favorable suite à deux commandes très importantes, non renouvelables, pour le Kenya et Taiwan et qui avaient nécessité l'engagement de 12 personnes.

Les perspectives sont plus maussades pour l'année prochaine, ce qui va entraîner le licenciement de huit personnes dans les différents secteurs de l'entreprise.

Cette fluctuation du person-

nel, mesure qui anticipe sur la situation de 1994, permet à l'entreprise de préserver et maintenir sa bonne situation financière. (Imp)

AVIS URGENT



Av. L.-Robert 13
La Chaux-de-Fonds
039/23 37 31

Ce soir
COMPLET
(soirée privée) 132-12359

Le Club des loisirs rassemblé autour du sapin

Noël de lumière



Grande salle de la Maison du peuple

Les clubistes sont venus en rangs serrés fêter Noël.

(Henry)

Comme à l'accoutumée, les membres du Club des loisirs de la ville se sont déplacés en nombre pour fêter Noël fraternellement, autour du sapin, jeudi à la grande salle de la Maison du peuple.

chœur du Club des loisirs a pris le relais, dirigé par Agnès Wicky, accompagné au piano par Mme M. Aubry, dans un programme ouvert par une partition de Sibelius.

appréciée, se servant de jolis accessoires, frappant des mains, des pieds, de la langue, avant de repartir un cornet de Noël bien garni à la main, tandis que le public passait au goûter. (sg)

Salués par leur président Jean Marendaz, qui a remémoré les membres du club disparus durant l'année, a fait part des pensées adressées aux malades, aux isolés, appelé à la solidarité de tous. Les clubistes ont également entendu des souhaits chaleureux pour Noël et l'année à venir.

C'est le pasteur W. Habegger qui a, cette fois, apporté le message chrétien à la cérémonie, rappelant l'histoire de la Nativité. «Deux mille ans plus tard, il n'y a point de paix sur la terre, Christ serait-il venu pour rien?» Il est possible de changer quelque chose, poursuivit-il, «dans notre histoire personnelle, visitée par Dieu». Et d'illustrer son propos par une parabole, celle d'un misanthrope dont la vie fut transformée par la grâce d'un simple geste de bonté.

Quant aux animations qui se sont succédées sur scène, elles ont été lancées par le duo Evard, accordéon et contrebasse. Le

Quant aux jardins d'enfants des tours de l'Est, héros incontestés de cette matinée, ils ont séduit par leurs comptines. Accompagnés selon le cas au piano, à la guitare, à la flûte, aux maracas et autres percussions, ils ont présenté des chansons d'une fraîcheur particulièrement

PUBLICITÉ

A different world

Céramiquement vôtre:
La nouvelle Rado 'Sintra'.



Dès Fr. 1900.-

RADO
Switzerland

ORFÈO
Montres et Bijoux
METROPOLE
CENTRE
LA CHAUX-DE-FONDS

NAISSANCE

CLINIQUE
de la TOUR

ESTEVAN
a la joie d'annoncer
la naissance de sa petite sœur

MARION

le 16 décembre 1993
Monsieur et Madame
Philippe et Nathalie
MICHEL
Liberté 20
La Chaux-de-Fonds

132-12240

LA FAILLE-HIT

N'avez pas honte...

**MÊME LES RICHES
ACHÈTENT!**

EXPO-HOTEL - Montagny-près-Yverdon
Sortie N1 Yverdon-Ouest - Face à Waro - Tél. 024/255 407

9 h à
19 h



A L'EXPO-HOTEL

Fermé
dimanche
19 décembre

Vente spéciale jusqu'au 24 déc.

Une myriade d'articles provenant de faillites,
fermetures d'usines, transferts à l'étranger, etc.

6000 jeans à Fr. 10.-, 3600 pantalons à Fr. 5.-
8000 parkas à Fr. 20.-, baskets à Fr. 20.-

Vestes en cuir Fr. 100.- / Tricycles Fr. 20.- **Acceptons cartes de crédit**

Daniel Bellet
Capital + Confiance
196-14638

Fitness Club
Centre Locle
Centre pilote suisse
aqua stretching®
Une bonne idée cadeau **SPECIAL NOËL**
PRIX CHOC
10 séances de sauna piscine à Fr. 195.-
10 séances de sauna Fr. 125.-
10 séances de solarium Fr. 100.-
+ 1 produit de solarium offert
Bournot 33 (tour verte 2e étage) 2400 Le Locle - Tél. 039/31 65 22

IMMOBILIER

gb A LOUER TOUT DE SUITE
OU POUR DATE À CONVENIR
AU LOCLE

**APPARTEMENTS DE 3 1/2 PIÈCES
AVEC CUISINE, BAINS-W.C.**

Situation tranquille, dans quartier sud-ouest
de la ville.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à:
Gérancia & Bolliger SA, avenue Léopold-Robert 12
2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 33 77

MEMBRE **UNPI** 132-12057

GASTRONOMIE



Café-Restaurant
le Bas des Frères
2416 LES BRENETS
☎ 039/32 10 74

Terrasse et pétanque - Places de parc

Vendredi 17 et samedi 18:
tripes à la neuchâteloise
Fr. 14.50

Dimanche 19:
**langue de bœuf
sauce aux câpres
Pommes purée, salade
Tourte forêt-noire**
Fr. 19.50

Fermé du 24.12 dès 14 h 00 au
27.12.93 inclus
Josiane et Vincent
Réservation appréciée 157-14307

MINI-ANNONCES

immobilier

BUREAU CONFORTABLE de 85 m²,
Grenier 5-7, La Chaux-de-Fonds. Natel
077/37 10 19 132-508335

A louer, au Locle, **APPARTEMENT 2
PIÈCES** avec grand balcon et ascenseur.
☎ 039/31 30 17 157-500836

Chévard-Saint-Martin: **GRAND 3 1/2 PIÈCES**. Cuisine agencée, jardin, parc, places
de parc. ☎ 038/31 17 93 28-614

A louer **3 PIÈCES**. Fr. 750.-, charges com-
prises. Cuisine non agencée, confort. Rue
Hôtel-de-Ville. ☎ 039/28 91 37 132-511575

Cherchons à louer pour le 1er avril 1994:
APPARTEMENT 3-4 PIÈCES à la cam-
pagne ou avec jardin. ☎ 039/28 83 81
132-511573

A louer pour date à convenir: **GARAGE
POUR VOITURE**. Fr. 110.- par mois.
Quartier Bonne-Fontaine.
☎ 039/23 40 64, heures repas. 132-506804

A louer, centre ville, **PETIT APPARTE-
MENT 2 CHAMBRES**. Tout confort,
cheminée, cuisine agencée.
☎ 039/28 51 79, heures repas ou soir:
19 h 30 132-511559

A louer pour le 1er janvier 1994 ou à conve-
nir: **GRAND ET BEL APPARTEMENT
3 1/2 PIÈCES**. Rénové, cuisine agencée.
☎ 039/26 10 73 132-511461

Saint-Imier, Sapins 1. A louer **APPARTE-
MENT 3 PIÈCES**. Cuisine mi-agencée,
W.-C./bains séparés. Fr. 540.-. Natel
077/37 10 19 ou 038/24 21 52 132-508335

A Saint-Imier, Baptiste-Savoie 50. A louer
APPARTEMENT 6 PIÈCES. Conforta-
ble, cuisine agencée, 2 salles de bains.
Fr. 1120.-, plus charges.
Natel 077/37 10 19 ou 038/24 21 52 132-508335

A louer **GRAND APPARTEMENT 4
PIÈCES**. Cheminée, salle de bains, 2 bal-
cons, jardin, chauffage central. Dans quar-
tier calme. Libre: 1er février 1994. Fr. 950.-.
☎ 039/23 75 28 132-511580

A louer au Locle (Cardamines), **APPARTE-
MENT DE 4 1/2 PIÈCES**, Fr. 900.-.
☎ 038/53 50 82 132-511427

A louer tout de suite **APPARTEMENT
3 PIÈCES** dans HLM. Fr. 426.-
☎ 039/26 73 81, après 19 heures. 132-511524

A louer au Locle, Beau-Site: **SUPERBE
APPARTEMENT 5 1/2 PIÈCES**, 170 m²,
entièrement rénové, cuisine agencée.
☎ 039/31 50 12 157-500821

A louer au Locle, centre ville, **APPARTE-
MENTS** complètement rénovés, cuisines
agencées, balcons, 3 1/2 pièces, Fr. 750.-;
2 1/2 pièces, Fr. 650.-; 1 pièce, Fr. 400.- +
charges. ☎ 039/31 16 16 28-509366

A louer au Locle, **APPARTEMENT
3 PIÈCES**, Georges-Perrinoud 36. Loyer
Fr. 717.- charges comprises. Libre tout de
suite. Téléphoner au 039/31 69 36 ou
039/28 14 24 157-500826

offres d'emploi

Famille francophone, environs de Bâle,
cherche **FILLE AU PAIR** pour secourir la
maman. ☎ 061/481 61 80, le soir. 132-511577

vacances-voyages

BON DE VOYAGE KUONI. Valeur:
Fr. 1200.-. Cédé: Fr. 1000.-. Valable jus-
qu'en mai 1995. ☎ 0033/81 43 78 45
132-511554

à vendre

TAPIS D'ORIENT, Iran, Tabriz. Rensei-
gnements: ☎ 039/26 10 73 132-511461

A vendre **SAPINS DE NOËL** de la ferme.
Jusqu'à épuisement du stock. A. Fässler,
Martel-Dernier 13, Les Ponts-de-Martel.
157-500837

Bonne affaire: **PENDULES COM-
TOISES NEUVES** (morbiers). Bois mas-
sif, chêne, noyer ou merisier, sonnerie.
Prix liquidation: Fr. 1800.-/pièce.
☎ 039/63 13 92, repas. 132-511468

CHAMBRE À COUCHER, moderne,
grise/noire, très bon état; 1 lit français; 1 ar-
moire 4 portes; 2 chevets. Prix à discuter.
☎ 039/28 04 74 132-511578

divers

CULTIVEZ L'AMITIÉ PAR LE CHANT.
Joignez-vous à notre petit chœur mixte, le
lundi à 20 heures, au Locle.
☎ 039/28 17 26, 039/31 59 30 132-506954

marché de l'occasion

A vendre **POLO G 40**, année 1991, 59 000
km, très bon état, expertisée. Fr. 11 000.-
☎ 039/61 13 69 132-509653

A vendre **RENAULT TRAFIC COMBI
4x4**, toit surélevé, hauteur intérieure 2 mè-
tres, 1985, 90 000 km, moteur échange-
standard, garanti 1 année. Fr. 8500.-.
☎ 038/25 67 61 28-520403

Tarif Fr. 1.- le mot (min. 10 mots)
Rubrique réservée uniquement aux
particuliers, annonces commerciales exclues

DIVERS

A vendre à La Chaux-de-Fonds
pour cause de départ

**MAGASIN
DE TABAC,
JOURNAUX ET LOTO**

Très bien situé.
Chiffre d'affaires très intéressant.
Ecrire sous chiffres E 132-749130 à
Publicitas, case postale 2054
2302 La Chaux-de-Fonds 2



Les Bois
A La Large-
Journée,
nous louons
un joli

**appartement
de 3 chambres**

à la campagne.

Loyer: Fr. 700.-
plus charges.
Visura
Société fiduciaire
Bürenstrasse 5a
4501 Soleure
☎ 065/24 64 82 37-13

A vendre au Locle

**FERME
NEUCHÂTELOISE**

200 m² surface habitable
3000 m² de terrain
situation exceptionnelle.

Pour tous renseignements et
visites, s'adresser à:



GERANCE PERUCCIO

Location-vente,
Transactions immobilières
rue de France 22, Le Locle,
☎ 039/31 16 16 157-14057



**A LOUER À LA CHAUX-DE-FONDS
Grand 2 1/2 pièces**

Dans quartier tranquille,
cuisine agencée grande salle
de bains/W.-C., balcon, jardin.
Libre tout de suite.
Fr. 650.- + charges. 28-1295

**La Chaux-de-Fonds
A vendre**

**DANS RÉSIDENCE DE
CONSTRUCTION RÉCENTE**
Appartement neuf 4 1/2 pièces
102 m². Terrasse 19 m².
Prix de vente: Fr. 418 000.-.
DANS UN IMMEUBLE ANCIEN
Spacieux 5 1/2 pièces, 137 m²
Cuisine et sanitaires refaits à neuf.
Prix de vente: Fr. 430 000.-.
Financement à convenir.
☎ 038/24 57 31 28-440

Schneider
Menuiserie - Charpente
Villa pilote à visiter!
De conception canadienne, cette villa actuellement
en construction peut être visitée sur rendez-vous.
Schneider Menuiserie charpente
Menuiserie intérieure et extérieure
Fenêtres bois - bois métal - Volets bois - aluminium
2125 LA BRÉVINE 157-500823 ☎ 039/35 13 24

SPECTACLES - LOISIRS

LES BRENETS

**Marché aux puces
de l'école**

Mardi 21 décembre 1993
de 17 à 19 heures

Grande-Rue 5-7

Tables et chaises pour enfants
et divers objets 157-500825

Hôtel-Restaurant du Moulin

Famille Aquilon
Le Cerneux-Péquignot
**Ce soir
dès 20 heures**

Match aux cartes

par équipes
Inscription par téléphone
au 039/36 12 25
ou sur place
Fermé le lundi 157-14263



**Dick
Optique**
Lunetterie
Verres de contact
Av. Léopold-Robert 64
☎ 039/23 68 33
132-12367

Achète
VOITURES
pour pièces
Vend pièces de
rechange, pneus
neufs et occasions
ANKER Démolition
2065 Savagnier
☎ 038/53 26 76
Fax 038/53 57 49
28-1627

Marie-Thérèse Labat

La corde de sol

Roman

(Droits réservés: Casterman
et Sciaky presse)

Cette installation m'a toujours
paru un peu «cochonne» et parfaite-
ment inesthétique. Une jolie femme
ne gagne pas à être vue à l'état de
grenouille gigotante dont vous
n'apercevez que la moitié inférieure.

Je longuai donc la piscine par le
couloir. Un baigneur y évoluait.
Sous l'eau, en profondeur. Quand
quelqu'un plonge vers le fond au lieu
de rester à nageoter en surface,

j'avoue que c'est assez impression-
nant et très joli à voir.

Le nageur touchait presque la pa-
roi. Il me dévisagea un instant à tra-
vers la vitre, les yeux grand ouverts.
Je le voyais mais lui, non, je pense,
car l'eau du bassin est violemment
éclairée par rapport au couloir.
Étonnée, je reconnus Gregory Stone
avec ses noirs cheveux qui flottaient
derrière lui (il les porte longs) et ses
grands yeux charbonneux. Je sais
qu'il est très sportif mais d'habitude
à cette heure-ci il n'a guère de temps
disponible.

Comme j'atteignais l'escalier,
j'aperçus deux jolies jambes qui pen-
daient immobiles, telles deux stalac-
tites, juste sous la surface. C'était
madame Edwina qui lisait, installée
sur l'eau dans un de ces ridicules et
énormes fauteuils gonflables.

Arrivée en haut, je me suis appro-

chée du bord. Monsieur sortait du
bain et s'ébrouait près d'un bouquet
de plantes exotiques aux couleurs
éclatantes. Ces fleurs sont en matière
plastique. Et à l'image des Stone.
Tout est artificiel chez eux. La bonne
entente qui semble parfois régner
dans la famille n'est qu'un vernis prêt
à craquer.

– Bonjour, monsieur, dis-je bien
poliment, en passant.

– Bonjour, Dany, répliqua-t-il non
moins poliment, tout en s'étrillant le
dos à l'aide d'une serviette éponge
rayée.

Depuis que je suis ici – hormis un
petit incident au cours d'une récep-
tion – ce sont les seules paroles que
nous ayons jamais échangées.

Madame Edwina cala son livre en-
tre sa cuisse et le dossier du fauteuil
pneumatique puis elle navigua dans
ma direction en pagayant de ses

mains.

– Alors Dany, quelle est cette his-
toire?

– Il paraît que j'ai gagné un
voyage à Madère. Un prix publici-
taire offert par une crème pour les
mains.

– Qu'avez-vous fait pour ça? Un
concours?

– Même pas. J'ai simplement
acheté un certain tube de crème au-
quel est attaché le prix.

Gergory s'approcha de nous. Im-
possible d'imaginer contraste plus
complet entre mère et fils. On avait
peine à croire que ce grand et athléti-
que garçon aux cheveux aile de cor-
beau, aux traits réguliers mais sé-
vères, était né de cette petite femme
menue, à la blondeur éthérée et au vi-
sage de charmant pékinois. Mon-
sieur était le portrait de son père,
probablement. (A suivre)

Inauguration de la douane commune franco-suisse du Col-France

La frontière existe-t-elle encore?

Inauguration officielle, hier, de la douane franco-suisse du Col-France où sont regroupés, depuis juin dernier, les douaniers suisses et français autour et à l'intérieur d'une aubette dressée au centre de la route et prolongée, de part et d'autre, par des couverts accrochés en porte-à-faux.

Maurice Jacot, conseiller d'Etat neuchâtelois, R. Coray, vice-directeur auprès de la Direction générale des douanes à Berne, M. Dufeigneux, préfet du Doubs et de la région Franche-Comté, M. Derrac, sous-directeur à la direction générale des douanes françaises, M. Matile, directeur du 5e arrondissement des douanes de Lausanne et son homologue, M. Sutter, directeur régional des douanes de Franche-Comté, ont présidé à cette inauguration.

Dans les allocutions que la plupart d'entre eux ont prononcées, tous ont souligné l'intérêt de nouvelle collaboration transfrontalière que cette réalisation concrétise. M. Derrac en a d'ailleurs souligné le caractère architectural harmonieux, certes au-

dacieux, mais chaleureux (notamment grâce au recours de la structure boisée finement soutenue par des éléments métalliques) dont l'ensemble s'inspire de la culture locale. Au confort visuel s'ajoute celui des agents œuvrant sur la route. «Une véritable chambre à coucher par rapport à ce que nous avions avant, lorsqu'on se trouvait coincés entre les tunnels», nous a lâché en aparté un garde-frontière helvétique.

DÉJÀ EUROCOMPATIBLE

Exprimant et résumant fort bien les propos tenus par les orateurs – malgré le froid mordant et une fouettante bourrasque de neige – le préfet de région, M. Dufeigneux a souligné les avantages d'un poste de douane juxtaposé: un seul arrêt pour les usagers, facilités pour les transitaires, suppression du no man's land gênant entre les deux anciens bureaux situés hors de vue l'un de l'autre, amélioration de la surveillance du trafic et surtout renforcement de la sécurité des agents face à d'éventuelles agressions.

De son côté M. Coray s'est félicité de cette réalisation, sur sol français, et a remercié les autorités d'Outre-Doubs de leur célérité et de leur hospitalité.



Deux rubans pour l'inauguration de la douane

Des autorités et personnalités franco-suissees réunies pour célébrer cet événement. Le froid, la neige et la tourmente étaient les mêmes de part et d'autre de la frontière. (Impar-Perrin)

Au Col-France, en cas d'adhésion de la Suisse à l'Union européenne, tout est prêt. Le cas échéant, cette douane sera maintenue et essentiellement chargée du contrôle

des trafiquants de tout poil (d'œuvres d'art, de drogue, de blanchiment d'argent sale, délinquants, contrefacteurs, fraudeurs de tous genres et immigrants interdits de séjour).

Pour l'heure, on en reste aux 500 grammes de viande par personne et par jour, aux litres de vin et aux quantités autorisées, de beurre et autres produits laitiers! (jcp)

Rédaction

du LOCLE

Tél: 039/31 33 31

Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN

Claire-Lise DROZ

BRÈVES

Neige, trafic, inauguration

Quelques perturbations

Il neige, c'est de saison. Au Locle, la police locale a dû intervenir le matin et l'après-midi à la rue de la Jaluse pour régler la circulation, en attendant que les camions bloqués au travers de la route (pour cause de mauvais équipement ou de verglas) soient dépannés. D'autre part, la route du Col a été fermée à la hauteur de l'ancienne douane, et le trafic a été dévié par Les Brenets. Mais cette fois, les intempéries n'étaient pas en cause, cette déviation était due à l'inauguration de la nouvelle douane franco-suisse! (Imp)

Trains en panne

La cause

Les causes de la panne de courant survenue mercredi soir sur la ligne CFF entre Le Locle et La Chaux-de-Fonds sont désormais connues. Comme l'explique Sébastien Jacobi, porte-parole du 1er arrondissement des CFF, il y a eu une rupture du câble porteur à la sortie de la gare de Chambrélien, rupture due semble-t-il à une certaine usure invisible; le coup de grâce a été donné par la tempête. Les CFF s'excusent auprès de leur clientèle pour les désagréments encourus. (Imp)

AGENDA

Les Brenets

Fêtes de Noël

Les Brenets vont vivre à l'heure de Noël ce week-end déjà. Samedi dès 15 h, les aînés sont conviés à partager un après-midi de divertissement à l'ancienne halle de gymnastique. Dimanche, 19 décembre, à 17 h, les familles se réuniront au temple où des productions de circonstance seront présentées par les enfants des écoles. Ces manifestations sont placées sous l'égide des paroisses catholique et protestante, organisées par des bénévoles et soutenues par la commune. (dn)

Patinoire du Communal Noël sur glace

Le traditionnel gala de Noël du Club des patineurs aura lieu demain samedi à 18 h à la patinoire du Communal. N'en dévoilons par les charmes, mais signalons simplement qu'il sera inspiré de Walt Disney. (Imp)

50.000 francs de la Loterie romande pour les Moulins

Des projets se concrétiseront

Depuis son ouverture officielle au public, en 1987, les Moulins souterrains du Col-des-Roches ont accueilli quelque 200.000 visiteurs; dont 45.000 durant cette dernière saison. Ce succès jamais démenti durant ces dernières années a incité la Commission neuchâtoise de la Loterie romande à donner un solide coup de pouce à cette institution qui vient de recevoir de sa part un don de 50.000 francs.

«Ce généreux geste d'encouragement nous permettra sans conteste d'organiser une nouvelle exposition consacrée à la meunerie, l'agriculture et la boulangerie», explique le

conservateur du site, Orlando Orlandini. «Car bien que riche en machine et documents historiques, l'exposition actuelle reste muette, sans légendes ni matériel iconographique», ajoute-t-il, précisant que «ce don devrait également permettre d'offrir un modeste service de bibliothèque consultable par les écoles».

Ce geste de la Loterie romande vient aussi, à sa façon, féliciter la Fondation des Moulins de son 20e anniversaire célébré cette année, dont les manifestations furent malheureusement contrariées par les conditions atmosphériques. Très reconnaissant, M. Orlandini dévoile quelques intentions. «Le succès rencontré jusqu'ici par les

Moulins implique également des changements, des nouveautés. Nous nous devons d'améliorer les infrastructures et de développer le musée afin de satisfaire une demande croissante». A ce titre, le don de 50.000 francs est particulièrement bienvenu. Il permettra la mise sur pied de l'exposition mentionnée ci-dessus.

Autre idée, qui en est pour l'instant au stade du projet et devrait être menée avec l'Association des maîtres-boulangers, c'est l'édification, dans la cour «d'accueil» des Moulins, d'un traditionnel four banal à bois. Une attraction supplémentaire garantie, si elle se réalise. (jcp)

Réédition d'un chroniqueur au talent exceptionnel

Retour au temps des clédars

A l'aube du XXIe siècle, alors que la société occidentale va devoir repenser ses finalités, il devient de plus en plus urgent de se replonger dans le passé pour y retrouver les valeurs terriennes perdues. C'est le projet que l'Association pour le patrimoine des Montagnes (ASPAM) poursuit depuis trente ans en sauvegardant les vieilles pierres de notre habitat rural. Mais on s'aperçoit que le patrimoine forme un tout: architecture, artisanat, coutumes, langue, lettres et arts.

L'ASPAM vient de compléter son engagement en rééditant un choix de chroniques de Walther Dubois parues dans la «Feuille d'avis des Montagnes». Ces billets signés «K. Lamier», pour Calamier, puisque l'auteur venait de la combe des Calames, avaient été réunis en 1945 par les soins de M. Rochat-Cénise, alors rédacteur en chef du quotidien loclois. Ce premier tome de cent articles fut édité par l'imprimerie Glauser-Oberolz et enrichi d'illustrations talentueuses de George Junod. En 1959, un second tome fut édité groupant 150 chroniques choisies par André Chédel.



Walther Dubois est né en 1906 à Saint-Aubin, mais c'est à dix ans qu'il gagne «sa» combe des Calames, puisque son père reprend l'exploitation familiale de la ferme et de la boucherie-charcuterie. Très doué pour les études, selon André Tissot, ancien directeur du Gymnase, qui préface cette réédition des textes du Calamier, Walther Dubois suit cependant les traces paternelles en reprenant l'entreprise familiale. Mais le démon de l'écriture le tenaillait, ce qui l'incite à rédiger ces chroniques sous l'anonymat d'un pseudonyme «K. Lamier».

C'est un délice que de relire ces chroniques d'un autre temps, mais surtout écrites avec un talent d'écrivain exceptionnel (et nous pesons nos mots). Il a un rare sens de la formule foudroyante, de l'image qui fait mouche, des mots tranchants.

L'auteur est d'abord un chanteur du terroir, démesurément passionné de son Haut-Jura qu'il sait peindre avec une palette digne des plus grands. Il décrit son pays austère, mais combien attachant, battu par la bise hurlante ou bercé par la sereine lumière d'automne. Mais on sera non moins touché par l'évocation du temps jadis: le postillon de La Brévine, le train à vapeur venant de Morteau, les quilleurs de Sommertel, l'armée de faucheurs singinois embauchés à la «Mäherstübeli», de la Tschau. Autant de tableaux qui ne sont pas le fait d'un petit maître, mais celui d'un véritable écrivain.

B.I.N.

«La combe du Calamier au temps des vieux clédars», choix de textes de Walther Dubois. Editions de l'ASPAM, 1993.

Deux folles soirées à La Chaux-du-Milieu

Bartrek, le nec!

Accrochez-vous, voici le clou de cette première partie de la saison: le groupe bâlois Bartrek (photo sp) vient jouer ce soir



vendredi et demain dès 22 h 30 au Post Bar Music Live de La Chaux-du-Milieu.

Bartrek, c'est de la pure énergie, du rock, du blues, du beat, du reggae, et bien plus encore, le genre de musique où il est strictement impossible de rester tranquillement assis sur sa chaise. La nouvelle formation du groupe se compose de neuf filles et garçons qui jouent du sax, de l'harmonica, de l'accordéon, des chanteur(e)s et musiciens virtuoses débordant d'un punch et d'un naturel décoiffants. Bartrek termine sa tournée suisse à La Chaux-du-Milieu: une des rares occasions de les voir en Romandie. Ces deux soirées promettent de «déménager». (cid)

Exposition de Noël au Cellier de Marianne

La cave aux créations

L'agenda annuel du Cellier de Marianne est à chaque fois très riche. Outre les concerts, la brocante, des animations publiques ou privées, la traditionnelle exposition de Noël y est toujours inscrite. Ouverte vendredi dernier, elle se poursuit ce week-end.

L'édition 1994 permet à sept artistes et artisans de se présenter. Première caractéristique commune à tous ces exposants, la volonté du travail bien fait, de «la belle ouvrage» et de sa finition. Autre plaisir, celui de découvrir des artisans d'ici qui ont fait le pas en sortant leurs créations jusqu'ici confinées chez eux, comme Andrée Jaccard et ses peintures rustiques sur bois et porcelaines ou des créateurs peu connus au Locle, comme Nicole Gubian-Sandoz qui utilise des œufs de diverses tailles comme supports pour témoigner de ses subtiles qualités picturales.

poupées; Claude Perrenoud et ses bijoux tirés de bois les plus divers et souvent exotiques; Daniel Bichsel avec, en laque acrylique, ses sept suites de créations tirées de son imagination, d'où le terme «imageries» et Eliane Reber bien connue au Locle pour ses remarquables créations textiles. A noter que l'une d'elles fait l'objet d'une mise aux enchères à laquelle chacun, lors d'une visite, peut participer. La totalité de l'argent récolté sera versé en faveur de l'action ouverte pour Jérémie, ce Chaux-de-Fonnier en attente d'une double transplantation à Paris.

(jcp)

● Expo de Noël, Cellier de Marianne, Crêt-Vaillant 28: ce vendredi de 16 h à 22 h; samedi 18 de 13 h à 20 h; dimanche 19, de 13 h à 18 h.

AUJOURD'HUI

LE LOCLE

● SPECTACLE
La revue de Cuche et Barbezat
Casino
20 h 15.

Morteau: la pépinière d'entreprises cible des défenseurs de l'environnement

La justice saisie

Le district du val de Morteau et la commune du Béliu sont poursuivis en justice par les protecteurs de la nature considérant que le projet de pépinière d'entreprises prévu au lieu dit Le Bas-de-La-Chaux près des Fins est entaché d'illégalité.

Doubs-Nature-Environnement, (DNE) la Fédération départementale de défense de la nature et la Commission permanente de protection des eaux souterraines, ont donc saisi le Tribunal administratif de Besançon lui demandant dans un premier temps de surseoir à l'exécution des travaux puis d'annuler ensuite purement et simplement le permis de construire délivré par la commune du Béliu pour l'implantation d'une pépinière d'entreprises en deux hectares et mobilisant sept millions de francs de crédits.

Le recours des conservateurs de l'environnement s'appuie sur

la loi montagne du 9 janvier 1985 stipulant que «l'urbanisation doit se réaliser en continuité avec les bourgs et les villages existants», excluant toute construction nouvelle à l'exception des bâtiments à vocations agricole et forestière», Michel Cottet, directeur de D.N.E. observe par conséquent que «le projet du district situé en dehors de toute zone habitée, à l'écart des Fins, sur la route de Besançon, ne respecte pas ces prescriptions». Le district serait donc hors-la-loi.

HORS-LA-LOI

C'est aussi la conviction de François Deveaux, responsable de la Commission permanente de protection des eaux souterraines. «C'est interdit. L'équipement qui instruit le dossier le sait bien. Seulement comme il n'y a plus d'autorité pour faire la police, nous sommes contraints d'être procéduriers», explique-t-il. «C'est une question de principe et d'éthique», renchérit Michel Cottet, dénonçant aussi le fait que «le maire du Béliu s'est placé en infraction en révisant le POS (plan d'occupation des sols) pour dis-

traire une parcelle en zone non constructible afin d'offrir du terrain à la future pépinière d'entreprises».

En dehors de ces considérations d'ordres juridique et administratif, les plaignants sont animés par le souci de défendre le paysage convoité par les promoteurs de la pépinière et de la zone industrielle annexe de 34 hectares programmée sur le même site. «C'est une zone de dolines hyperchouette qu'on ne peut pas laisser gangréner comme cela», prévient F. Deveaux. «Les paysages, c'est la poule aux œufs d'or et c'est avec le tourisme l'une des valeurs les plus sûres en Franche-Comté», poursuit ce défenseur de l'environnement portant aussi le débat sur le plan économique. Michel Cottet se défend de faire de l'écologie pure et dure dans cette affaire, signalant que «le choix d'implantation de cette pépinière est aberrant d'un point de vue économique».

Il aurait été, selon lui, beaucoup plus rationnel de se rapprocher des réseaux d'assainissement existants des Fins, au sortir de ce village, route du Russey par exemple». Selon le

directeur de DNE «c'est l'anti-exemple d'une politique de gestion de l'espace rural et d'aménagement du territoire cohérente».

FINANCEMENT COMPROMIS?

F. Deveaux, assuré de gagner à 80% ce procès, justifie aussi cette action en justice par le fait que «le Ministère de l'environnement nous a demandé d'être vigilant par rapport au respect de la loi montagne». L'enjeu de cet affrontement juridique est de taille en tout cas, sachant que le coût d'investissement de la pépinière et de la zone industrielle dépasse les quinze millions de francs. D'où la ferme et prompt riposte du district et de la mairie du Béliu qui ont confié la défense de leurs intérêts à Me Duffet, l'un des ténors du barreau bisontin.

«On s'aperçoit que les problèmes d'emploi et de chômage passent à trois cents mètres au-dessus de la tête des écologistes», commente Pierre Cheval, maire de Morteau et président du district. «Ils sont inconsistants», tempête cet élu. Daniel

Boillon, le maire du Béliu qui a signé le permis de construire, assure qu'au moment de la révision du POS «les écologistes consultés avaient donné leur bénédiction».

L'issue de ce bras de fer, devant intervenir dans les semaines qui viennent à la barre du tribunal, pourrait remettre en question l'avenir même de ces infrastructures industrielles dans la mesure où leurs réalisations sont étroitement subordonnées à l'apport de crédits européens pour plusieurs millions de francs.

La CEE avait posé comme condition expresse à son engagement financier le lancement des travaux avant la fin 93. Ceux-ci ont effectivement démarré depuis le 9 décembre, mais le sursis à exécution du chantier que le tribunal pourrait prononcer très vite priverait peut-être ce projet de cette manne européenne, obtenue en outre, car les collectivités locales avaient fait valoir que la pépinière et la zone industrielle se trouveraient à proximité de la future route des Microtechniques, prévue à cet endroit.

(pr.a.)

Rédaction
du HAUT-DOUBS
Tél: 81 64 03 80
Fax: 81 64 21 08

Alain PRÊTRE
Pascal SCHNAEBELE
Roland VERY
Denis ROY
Dominique INGLADA

BRÈVES

Morteau

Le maire à la barre

Pierre Cheval, maire de Morteau et président du district, poursuivi l'été dernier par les défenseurs de l'environnement pour l'enfouissement de 8000 tonnes de broyats d'ordures ménagères sur la commune du Béliu avait été relaxé par le Tribunal de grande instance de Montbéliard. Or, le procureur de la République et les associations de protection de la nature ont fait appel, renvoyant Pierre Cheval devant les juges bisontins le 18 janvier prochain. (pr.a)

Chômage

En hausse

«Le chômage s'accroît de façon plus prononcée en Franche-Comté qu'au niveau national», observe la direction du travail et de l'emploi, signalant une augmentation annuelle de 14,7%, soit à la fin octobre 51.832 chômeurs. Les sans-travail sont au nombre de 1563 pour le bassin de Morteau et de 2151 pour Pontarlier. (pr.a)

Dix ans de concerts en commun

Une réussite sans cesse renouvelée

A Morteau, Sainte Cécile est vraiment la patronne de tous les musiciens. Faisant taire une rivalité historique qui prit au cours des âges diverses formes plus ou moins agressives suivant les lieux, les responsables de La Lyre et de l'Harmonie municipale décidèrent, il y a juste dix ans de faire un concert d'automne en commun. Bien leur en a pris, car le public, fidèle, est toujours au rendez-vous.

Prenant la parole avant la production des deux sociétés, Pierre Belot, président de la Lyre faisait remarquer: «Nous sommes heureux de cette pluralité des sociétés de musique. Pour nous pluralité ne signifie pas rivalité mais diversité.» Tout au long de la soirée, les nombreux spectateurs eurent l'occasion de vérifier cette affirmation.

En effet, la richesse de productions des deux sociétés est importante. Chacune dans son genre, elles ont su enchanter les mélomanes présents.

Mme Florence Bournez, chef de l'Harmonie municipale, ne recule pas devant la difficulté. Le programme qu'elle avait choisi pour ses instrumentistes se différencie nettement du traditionnel concert d'une société d'amateurs.

La Lyre, emmenée de main de maître par Pierre-André Gregoire, se complait davantage, elle, dans des morceaux proches des classiques du jazz qui mettent brillamment en valeur les différents pupitres et surtout les cuivres, très nombreux. Ce fut le cas en particulier dans le désormais classique «West Side Story». Dans un autre genre, le solo de Jean-Pierre Collet, au saxo-ténor, souleva des applaudissements enthousiastes. (dry)



Morteau
L'Harmonie municipale dans ses œuvres.

(Roy)

Husqvarna
FORET & JARDIN
Plus professionnel que jamais...
Les nouvelles tronçonneuses à la technique hors pair

• Air injection
• Amortissement des vibrations
• Ergonomie design

Le champion du monde 1993 - Husqvarna 272 XP!

BONUS de SAISON 93
Actuellement nous vous faisons cadeau, à votre libre choix, de beaucoup d'accessoires et vêtements de l'assortiment exclusif Husqvarna

d'une valeur de **200.-** à l'achat d'une Husqvarna 262 XP
d'une valeur de **250.-** à l'achat d'une Husqvarna 272 XP

Conseil, vente et service: **Husqvarna**
un meilleur nom pour la qualité

Agri 2000 2300 La Chaux-de-Fonds 039/26 83 03 Wälti Werner 2304 La Chaux-de-Fonds 039/26 72 50	R. Boillat 2725 Le Noirmont 039/53 11 67 Frei Bernard 2314 La Sagne 039/31 52 33
---	---

Schmid & Co
2125 La Brévine - 039/35 13 35 17-948

A remettre à Neuchâtel
RESTAURANT DE 65 PLACES
Excellent chiffre d'affaires
Ecrire sous chiffres Q 28-777522 à Publicitas case postale 1471 2001 Neuchâtel 1

Publicité intensive, Publicité par annonces

A vendre
CAMION-NACELLE HANOMAG F 66
Hauteur 12 m 50, en parfait état.
Prix intéressant.
Tél. 066 76 63 14
165-705410/4x4

Département de la gestion du territoire
DÉMÉNAGEMENT
Suite à des mesures de rationalisation, l'Office des transports quitte La Chaux-de-Fonds pour s'installer au Château de Neuchâtel.
Dès le **20 décembre 1993**, sa nouvelle adresse sera la suivante:
Office des Transports
Château
2001 Neuchâtel 1
☎ 038/22 33 01 - Fax 038/22 33 71

CABARET LE ROTONDE
CASINO DE LA ROTONDE Neuchâtel
Show durant tout le mois avec nos artistes internationales
28-1532

DANGEREUSE PASSEEE DEXTREME
Initiative des Alpes
NON à un nouveau diktat
20 février 1994

Comité suisse contre l'initiative des Alpes, case postale 8108, 3001 Berne
D Olivier Meuwly

Non à l'initiative des Alpes!
Nos régions alpines ont aussi le droit de vivre.
Ne les isolons pas du reste du monde!

Non à un nouveau diktat!

Les plus vendues dans le monde
3 ans de garantie

hp HEWLETT PACKARD

Deskjet 510 seul. **498.-**

Deskjet 500 color seul. **598.-** **Deskjet 550 color** seul. **948.-**

InterDiscount
HEWLETT PACKARD

Collaboration intercantonale pour gérer les ordures

Cottendart incinère, Chavornay composte

Les camions déchargés des ordures du Nord vaudois partiront de Cottendart avec les déchets organiques des communes neuchâteloises liées à SAIOD. Ils seront compostés à Chavornay. Un échange de bons procédés sanctionné par une ouverture du capital-action de la société neuchâteloise à sa sœur vaudoise, STRID.

En janvier 1990, l'usine d'incinération d'Yverdon-les-Bains ferma ses fours, estimant trop onéreux les investissements à consentir pour répondre aux exigences de protection de l'environnement. Une partie des déchets du Nord vaudois furent incinérés à Cottendart.

En mars 1993, les communes du Nord vaudois se restructuraient en créant STRID, société anonyme pour le tri, le recyclage et l'incinération des déchets. Elle réunit 66 des 75 communes du Nord vaudois (soit 96% de la population) et plusieurs «privés» importants (l'hôpital d'Yverdon, les établissements de la Plaine de l'Orbe, ...). D'abord cliente de SAIOD (société anonyme pour l'incinération des ordures et des déchets), STRID est devenue membre, par augmen-

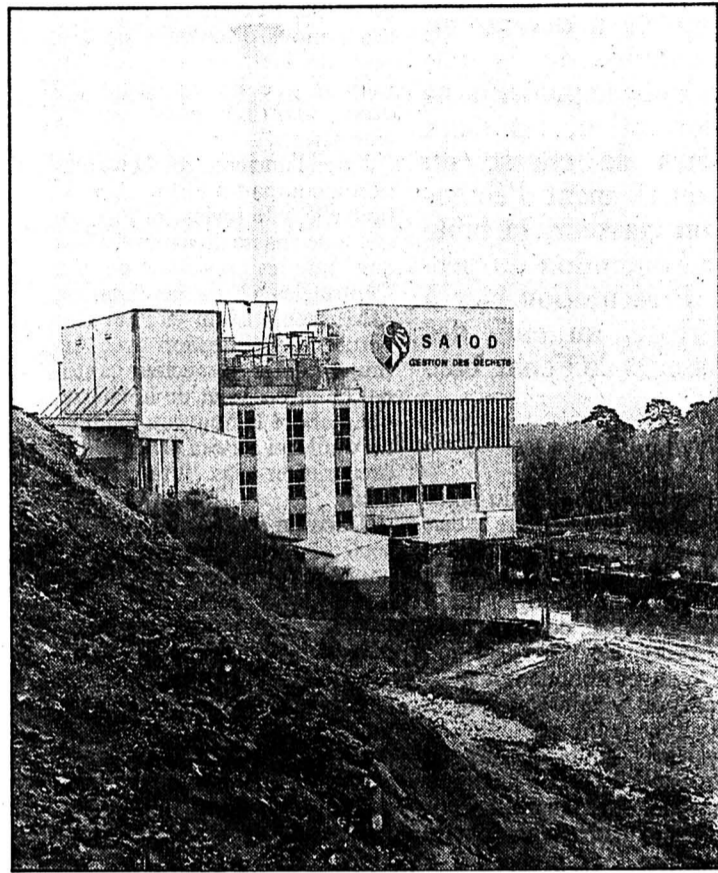
tation du capital-action. La sœur du Nord vaudois verse en deux fois 1,5 million et, détenant 1/6e du capital, profite de 1/6e de la capacité (10.000/60.000 tonnes par an) de l'usine de Cottendart, fours et chaîne de tri.

DÉCHETS VERTS À CHAVORNAY

Cette ouverture intercantonale correspond à une volonté fédérale de gestion des déchets à une échelle plus globale. Elle permet de tirer au mieux profit de la capacité de Cottendart et donc de limiter les coûts de traitement. Tous les utilisateurs y gagnent! De surcroît, les camions qui apportent à Colombier les déchets du Nord vaudois repartent avec des déchets organiques pour Chavornay. Ils y seront compostés.

A la tonne, le compostage coûte quelque cent francs de moins que l'incinération: la solution présente un intérêt économique autant qu'écologique. Solution qui tombe d'autant mieux que les communes du littoral n'ont pas trouvé de lieu où implanter un centre régional de compostage.

Ce nouveau mode de fonctionnement entrera en vigueur au 1er janvier 1994. Il a été présenté hier par les présidents respectifs de STRID (D. Burri, municipal d'Yverdon) et SAIOD (J.-P. Authier, président de la ville de Neuchâtel) à Vaumar-



Cottendart

Un échange de bons procédés entre Neuchâtelois et Vaudois. (Impar-a.)

cus. Les représentants des services de protection de l'environnement des cantons de Neuchâtel et de Vaud étaient présents

pour appuyer cette démarche, ainsi que M. L.-G. Lecoultré, directeur de l'usine de Cottendart. AO

Mesures préventives ordonnées par le vétérinaire cantonal

La peste porcine à nos portes

La peste porcine est à nos portes. Tout le cheptel d'un élevage de Chiètres (FR) a dû être anéanti, au début du mois, pour éviter la propagation de cette maladie qui se transmet essentiellement à travers les déchets carnés utilisés dans l'alimentation des porcs. Un événement qui a incité le vétérinaire cantonal à prendre les devants, même si la maladie n'est absolument pas transmissible à l'homme et qu'aucun cas n'a été signalé dans le canton de Neuchâtel.

La peste porcine est une maladie virale qui peut s'attaquer à tous les suidés.

Elle se traduit par des températures très élevées et des hémorragies sous-cutanées sur les oreilles, la face ventrale et l'intérieur des cuisses dans sa forme

aiguë ou par des avortements et une mortalité élevée chez les porcelets dans sa forme chronique.

Son apparition oblige à la destruction de tous les porcs de l'exploitation touchée et à la mise en place d'une zone de surveillance d'un rayon de 10 km où tout trafic porcin est temporairement interdit, le temps de procéder aux contrôles de toutes les exploitations porcines de la zone. Sans parler des restrictions d'exportation de denrées alimentaires à base de viande de porcs provenant des régions contaminées.

Disparues de notre pays depuis 1974, la peste porcine a fait sa réapparition en juin dernier, dans une exploitation de l'Emmental en provenance d'Autriche, d'Allemagne ou de France où elle sévit. D'autres

cas ont été enregistrés depuis dans la région bernoise jusqu'au dernier constaté à Chiètres, au début décembre. Or, quasiment toutes les exploitations contaminées affourageaient leurs animaux avec des déchets de cuisine ou de repas.

Une situation qui a incité le vétérinaire cantonal François Dupasquier à prendre les devants. «Ceci non pas pour des questions de salubrité, la maladie n'étant absolument pas transmissible à l'homme, mais bien pour d'évidentes raisons économiques», précise le vétérinaire.

Ainsi, tous les porcs livrés à l'abattoir par la vingtaine d'exploitations porcines du canton affourageant avec des déchets de cuisine sont désormais contrôlés. De plus, les personnes collectant et valorisant des dé-

chets de cuisine pour l'affouragement doivent être au bénéfice d'une autorisation cantonale. Celles qui n'ont pas la possibilité de bouillir ces déchets pendant au moins 20 minutes pour éliminer le virus éventuellement présent se verront interdites d'exploitation.

Douze d'entre elles ont d'ailleurs déjà été l'objet d'une telle mesure.

Le vétérinaire rappelle enfin que tout exploitant suspectant la présence de peste porcine dans son cheptel doit immédiatement en informer l'autorité. S'il ne le fait pas, non seulement il risque des poursuites pénales, mais aussi il pourrait voir les indemnités, que la Caisse cantonale des épizooties verse en cas d'épidémie, singulièrement réduites, voire supprimées. C. P.

Plainte contre TV Arrangement «confidentiel»

L'émission «Tell Quel» de la TV romande consacrée au trafic de drogue à la rue des Moulins et diffusée en avril 1992 avait fait l'objet d'une plainte pénale. L'affaire ne sera pourtant pas portée devant un tribunal neuchâtelois. Au terme d'une procédure à rebondissements, un arrangement «confidentiel» a été trouvé entre les parties.

Le 10 avril 1993, «Tell Quel» diffusait une émission consacrée aux toxicomanes de la rue des Moulins, accourus en nombre après la fermeture du Kocherpark de Berne. L'émission avait été tournée alors que la police de la ville avait déjà pris des mesures pour dissuader les toxicomanes de fréquenter cette rue. Lors du tournage, à son insu, un passant avait été filmé en train de remettre de l'argent à un ami. La scène avait été insérée dans l'émission en masquant le visage du passant. Des proches l'avaient cependant reconnu à sa blouse de travail. Celui-ci, estimant avoir été diffamé par l'amalgame qui pouvait ainsi être fait, avait porté plainte contre la TSR.

Dans un premier temps, le Ministère public avait conclu au classement de la plainte. Une décision cassée par la Chambre d'accusation neuchâteloise, saisie d'un recours et qui avait obligé le parquet à reprendre l'instruction. Mais producteur et journaliste de l'émission n'auront pas à comparaître devant la justice neuchâteloise pour cette affaire.

A fin octobre dernier, «un arrangement a pu être conclu entre les parties», nous a confirmé Blaise Rostand, adjoint de direction et responsable du Service juridique de la TSR.

La teneur de l'accord? «No comment», avancent en substance tant le responsable de télévision que le mandataire du plaignant. La raison? Une des clauses de l'accord passé est justement la confidentialité demandée par la TSR sur les termes de l'arrangement, se borne à relever le mandataire du plaignant. C. P.

Diplômes à IHTTI

Lauréats du monde entier

Dix-huit diplômés ont été décernés aux élèves de 3e année d'IHTTI school of hotel management Neuchâtel lors d'une cérémonie qui s'est déroulée hier soir à l'Eurotel. Au message de bienvenue adressé par le directeur de l'établissement, Kevin Lemasney, ont suivi les discours du conseiller d'Etat Pierre Dubois et de la conseillère communale Monika Dusing.

Treize diplômés en «hotel management», deux certificats en «business administration» et trois certificats en «hotel operations» ont été décernés après le repas à: Pei-Fen Chuang, Taiwan; Sandra Danielsson, Suède; Chadi Dorkhom, Liban; Katarina Dymling, Suède; Kelvin Ee, Singapour; Rani el Ghazzani, Liban; Siegfried Espitalier, île Maurice; Arne Flaten, Norvège; Jenny Forssell, Suède; Karolina Hansson, Suède; Elisabeth Hoij, Suède; Alexandra Hummelt, Allemagne; Maria Jarl, Suède; Iron Krueger, Norvège; Machiko Morizono, Thaïlande; Kent Nielsen, Danemark; Brian O'Connor, Irlande; Chommanad Rattanyukol, Thaïlande.

(at)

Rédaction de NEUCHÂTEL
Tél: 038/21 26 08
Fax: 038/21 38 34

Claudio PERSONENI

Anouk ORTLIEB
Tél: 038/41 35 15

Annette THORENS
Tél: 038/51 19 07

BRÈVE

Tribunal de Neuchâtel Bagarre et conciliation

D. G. comparait hier matin devant le Tribunal de police de Neuchâtel pour répondre de lésions corporelles simples et d'infraction sur la navigation intérieure. En mars 1991, au sortir d'un restaurant, il avait eu une altercation avec deux personnes qui avaient fini à l'hôpital. Condamné par défaut à 45 jours d'emprisonnement, il avait demandé le relief de ce jugement. Hier, devant le tribunal, le plaignant a accepté de retirer sa plainte. Mais D. G. n'en sera pas quitte pour autant. Il devra encore comparaître pour l'autre chef d'inculpation (vol d'un bateau à moteur), l'audience d'hier ayant été renvoyée pour compléments de preuves. (cp)

AGENDA

Neuchâtel

Soupe du bonheur

A l'instigation de commerçants, la Soupe du bonheur sera servie demain samedi, dès 9 h 30 à la rue des Moulins, près de la fontaine. (comm)

Serrières

Case à chocs

La Case à chocs, (Tivoli 30, à Serrières) accueille ce soir le groupe rock hollandais «Analecta». Demain samedi, place au ciné club Opaq avec une soirée «Spécial Seventies». (comm)

Neuchâtel

Concert de l'OSN

Placé sous la direction de Théo Loosli, l'Orchestre symphonique neuchâtelois (OSN) donnera un concert, dimanche 19 décembre à 17 h au Temple du Bas. Au programme, en création, les «Vingt-et-un Hai-kai» pour voix et grand orchestre du compositeur neuchâtelois Jean-Philippe Bauermeister. La soliste en sera le contralto biennois Brigitte Scholl. Autre grand talent neuchâtelois qui sera de la partie: Ariane Haering, dans le «Concertino», de Honegger, et la «Fantaisie pour piano, soli, orchestre et chœur», de Beethoven. Stefan Tönz et David Riniker interpréteront encore le «Concerto pour violon et violoncelle», de Brahms. A relever aussi la participation du Chœur des gymnasiens. (comm)

Abris en ville de Neuchâtel

Modules «presse» intégrés

Les Transports en commun du Littoral neuchâtelois (TN) ont déjà doté le réseau de la ville de 46 abris, en collaboration avec les autorités et la Société générale d'affichage (SGA), maître de l'ouvrage.

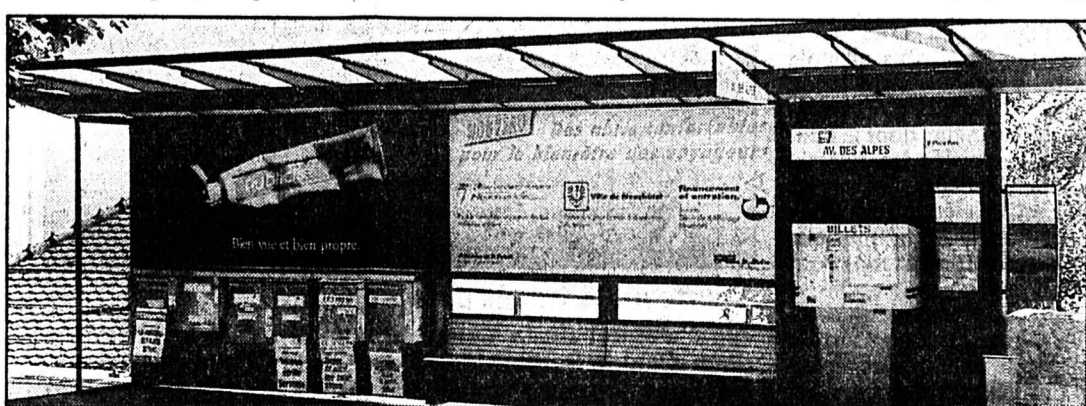
L'ensemble des abris devrait être terminé à la fin de l'année 1994, alors que certains problèmes d'étanchéité, signalés par les usagers, seront résolus dans le courant du mois de janvier.

Hier, un nouvel abri doté

d'un module de cassettes à journaux a été présenté à l'arrêt «Avenue des Alpes», en présence

notamment du directeur des TN Henry-Peter Gaze, du directeur de la SGA Jean-François Bul-

gheroni et des architectes Pascale Volait et Pierre Bureau. (at-photo sp)



Val-de-Ruz: présentation, hier, d'un manuel de base pour les passionnés de la chasse

La bible des chasseurs

La loi cantonale sur la chasse va changer, s'ouvrir à l'écologie. Dans cette optique, plus qu'un simple tireur, le chasseur est appelé à devenir un gestionnaire de la nature. Pour le guider dans sa formation, les deux sociétés de chasse du canton viennent d'élaborer un classeur, la bible pour l'obtention du permis. Présentation hier à la presse, au café des Chasseurs de Fenin, bien sûr!

Pourquoi? La loi fédérale sur la chasse, entrée en 1986, implique que les cantons suivent le mouvement. A Neuchâtel, le Grand Conseil adoptera la nouvelle mouture cantonale fin 1994 ou début 95. Et cette loi s'ouvre à des notions d'écologie, de respect de l'environnement. Des notions que les chasseurs devront maîtriser pour obtenir leur permis.

Selon l'ancienne loi, la formation incombait à l'Etat. Avec la nouvelle, elle reviendra aux sociétés de chasse du canton. C'est ainsi que les présidents de «La Cantonale» et de la «Diana», MM. Denis Lüthi et Paul Robert, en collaboration avec Arthur Fiechter, inspecteur cantonal de la pêche et de la chasse, ont élaboré le nouveau manuel, un outil qui servira de base à la préparation des futures examens.

Dans un deuxième temps, les sociétés mettront sur pied des cours de formation dont il reste à trouver les modalités.

Créer un nouveau manuel n'était déjà pas une mince affaire. Quand bien même les chasseurs se sont basés sur le modèle valaisan dont ils ont acheté 500 exemplaires.

Claude Ducommun, éminent chasseur de «La Cantonale», s'est chargé des adaptations: par modèle, 112 pages ont pu être reprises tel quel, 152 ont dû être remaniées et corrigées, tandis



Fenin

Denis Lüthi, Paul Robert, Claude Ducommun, et Arthur Fiechter: les artisans du nouveau classeur pour chasseur averti. (Schneider)

qu'il en a rajouté douze pour compléter le classeur neuchâtelois.

«Cela représentait beaucoup de boulot, dit-il, mais ça valait la peine». Le manuel, qui vient d'être envoyé aux 390 chasseurs

du canton, a rencontré un bon écho. Même si son prix, 100 francs, en a fait tiqué quelques-uns.

«Il devient de plus en plus nécessaire que les chasseurs se recyclent», insiste M. Fiechter.

Qui précise que «cet outil nous permettra d'être au niveau des connaissances des autres cantons». Donc, à terme, d'en arriver, enfin, à la réciprocité des permis. Intéressant pour les chasseurs-déménageurs. S. E.

Rédaction
du VAL-DE-RUZ
Tél: 038/21 26 03
Fax: 038/21 38 34

Simone ECKLIN

Rédaction du
VAL-DE-TRAVERS
Tél: 038/61 38 77
Fax: 038/61 36 82

Mariano
De CRISTOFANO

BRÈVES

La Vue-des-Alpes

Le téléski fonctionne

Avec toute la neige qu'il est tombé sur nos montagnes, le téléski de La Vue-des-Alpes fonctionnera à partir d'aujourd'hui dès 13 heures, ainsi que le téléski du Crêt Meuron. Une aubaine pour les nombreux amateurs de ski alpin car les conditions sont excellentes. (ha)

Les Verrières

L'ordinateur à l'école

L'ordinateur? Difficile de s'en passer, même, et surtout, à l'école. Jean-Marc Rothen, président de la commission scolaire des Verrières, a fait part au législatif de la volonté d'équiper d'un ordinateur la classe de 4e et 5e année primaire. Il proposait qu'une demande de crédit de 4600 francs soit prochainement mise à l'ordre du jour. La dépense étant de la compétence du Conseil communal, celui-ci prendra contact avec la commission scolaire. (mdc)

AGENDA

Scout du Val-de-Ruz

Les biscuits et la fête de Noël

Samedi, à partir de 14 heures, près d'une cinquantaine de scouts du groupe Durandal fêteront Noël entre leur local à Cernier et la salle de l'école ménagère du collège de Fontainemelon. De Cernier, un rallye les mènera à Fontainemelon où ils mettront la main à la pâte pour confectionner des petits biscuits. Retour ensuite à Cernier pour «la progression», soit le passage d'une douzaine de lutins et l'ouverture aux rangs d'éclaireuses et éclaireurs. La fête se poursuivra dans la forêt, autour d'un sapin et se terminera au local par un souper de Noël. (se)

Fontainemelon

Operculophilie, dernière

Une réunion de passionnés de petits couvercles de crème à café se tiendra demain samedi à partir de 13 h 30, au Cercle de l'Union de Fontainemelon. Il s'agit de la dernière séance de l'année: nul doute qu'elle attirera de nombreux collectionneurs. (ha)

Le Pâquier: budget 94 et règlement du feu

Sous le feu des amendes

Réuni en séance lundi 20 décembre, le Conseil général du Pâquier devra examiner le budget 1994 et une nouvelle mouture du règlement du Service du feu, amendes plus salées à l'appui.

Pour 1,2 million de francs de dépenses, le budget 1994 du Pâquier se solde par un déficit présumé de presque 10.000 francs. A petite commune, petit budget et petit déficit. Mais il n'empêche que les autorités restent prudentes. D'une part, pour l'année en cours, les rentrées fis-

cales s'annoncent moins importantes que prévu et, d'autre part, le poste de l'instruction publique s'alourdit légèrement: les données à disposition du Conseil communal montrent que la croissance sera plus forte à l'avenir.

Les autorités maintiennent donc à 10% le taux de la taxe hospitalière. Et elles proposent au législatif de reconduire l'arrêté concernant la taxe d'épuration adopté en début d'année (120% du bordereau d'eau).

Enfin, le Conseil communal propose de modifier le règle-

ment du Service de défense incendie: en relevant la taxe d'exemption (de 10 à 15 centimes par franc d'impôt communal, le maximum étant fixé à 50 francs et le minimum à 200); et en introduisant un système progressif pour les amendes: 20 francs pour le premier exercice, 40 pour le second, 60 pour le troisième, et 80 pour les suivants.

Sachant que les amendes seront cumulées, il vaudra mieux répondre à l'appel des pompiers, si l'arrêté passe la rampe. (se)

Jeunesses musicales du Val-de-Travers

Important don de la Loterie romande

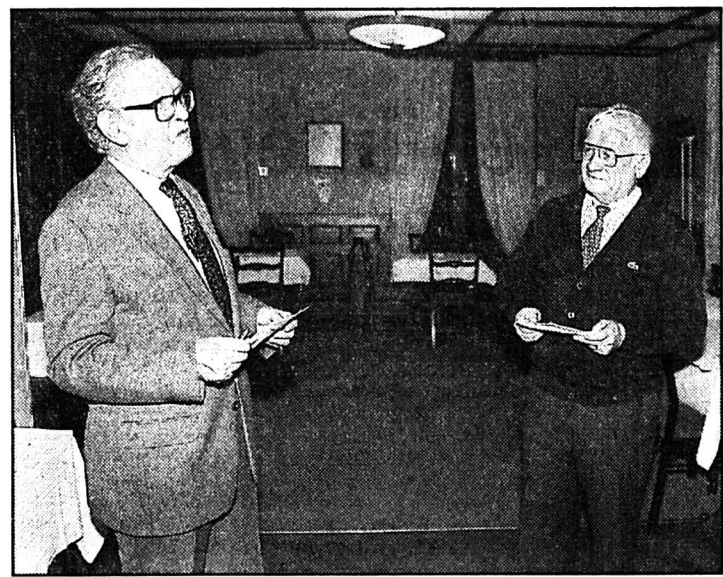
En vue de leur vingtième anniversaire l'an prochain et surtout de la création, à cette occasion, d'un opéra comique intitulé «Santé et prospérité», les Jeunesses musicales du Val-de-Travers ont reçu hier à Couvet un don de 30.000 francs de la Loterie romande. Ce soutien vient à point nommé et permet aux membres de cette association d'envisager la suite des opérations avec sérénité. L'événement est prévu pour octobre 1994.

«Avec l'aide des industries, des entreprises, des banques de la région, des collectivités publiques (seules trois communes n'ont pas encore répondu à l'appel lancé par le groupement) et aujourd'hui de la Loterie romande, nous pouvons aller de l'avant», a confié Frédy Juvet, président du comité d'organisation. Le bastringue, dont le budget global avoisine les 130.000 francs, est d'ailleurs déjà sur les rails. Le livret écrit par Ilona Bodmer-Bétant et la musique composée par Elise Cieslak sont en très bonne voie.

La direction générale est assurée par Olivier Pianaro. Outre le chœur mixte pour qui les répétitions ont déjà commencé, il est

prévu un chœur d'enfants, plusieurs solistes et un orchestre. La plupart des chanteurs, musiciens et artistes viennent du Val-lon. C'est justement l'élément qui a plu à la Commission neuchâteloise de répartition des bé-

néfices de la Loterie romande: «Notre action vise des buts sociaux, culturels ou d'utilité publique et notre vœu est de favoriser ce genre d'initiative», a relevé son président Aimé Jaquet. (paf)



Trente mille francs pour un opéra

Aimé Jaquet de la Loterie romande remet le chèque à Jean-Claude Barbezat, président de la Commission financière des Jeunesses musicales du Val-de-Travers. (Favre)

Boudevilliers: le budget 1994 a été accepté

L'Etat pèse lourd dans le déficit

Lundi dernier, lors de la séance du Conseil général de Boudevilliers, Jacques Balmer, président de commune et responsable des finances a tenu à faire quelques remarques en préambule à l'examen du budget 1994.

Le budget affiche un déficit présumé de 111.000 francs pour un total de dépenses de 2,4 millions. Jacques Balmer a relevé que près de la moitié de ce déficit (70.000 fr), est imputable à l'augmentation des charges de tâches dévolues au canton. Des charges qui ne sont donc pas maîtrisables par la commune. Il a ensuite souligné que le déficit représente le montant des amortissements légaux effectués dans les différents chapitres. Mais, sans les mesures prises par le Grand Conseil (réduction de certaines subventions cantonales), il serait inférieur au déficit 1993 (93.000 fr).

Dans son rapport à l'appui du budget, le Conseil communal ne

manque d'ailleurs pas d'égratigner au passage l'Etat qui, à ses yeux, n'a pas tout mis en œuvre pour contrôler et restreindre les coûts de fonctionnement de l'administration cantonale. L'exécutif n'exclut pas une hausse d'impôts communaux dans le courant de l'an prochain. Il attend néanmoins le résultat des comptes 1993 pour mieux apprécier cette éventualité. Finalement, le budget a été accepté sans grandes discussions.

Eric Tanner, président du Conseil général, a ensuite souhaité la bienvenue à Mireille Balmer, Adrienne Dapples, Hajaiya Kasumbasic, Cendrine Veuve, Mansur Hasanovic, Cédric Maridor et Jean-Yves Sandoz, nouveaux citoyens et citoyennes de la commune. Avant de leur remettre une attention, il les a incités à participer dorénavant à la vie politique du village. (jm-se)

Météo de novembre au Val-de-Travers

Nettement plus froid

Le mois de novembre 1993? Nettement plus froid que son homologue de l'année précédente. Les températures moyennes mensuelles, tant diurnes que nocturnes, affichent quatre degrés de moins. Quant à la neige, vingt centimètres sont déjà tombés. Voici les relevés météorologiques effectués à la station d'observation de Saint-Sulpice à une altitude de 760 mètres.

Précipitations:	1993	1992
- pluie et neige tombées en mm	48,8	345,9
- jours sans, nombre	17	4
- neige tombée en cm	20	8
- hauteur maximum au sol en cm	12	8
- sol recouvert de neige, jours	17	2
Températures:		
- minimum nocturne	- 11	- 2
- moyenne mensuelle nocturne	- 2	+ 2
- maximum diurne	+ 14	+ 15
- moyenne mensuelle diurne	+ 4,5	+ 8,2
- inférieur à zéro au matin, jours	16	3
Débit de l'Areuse		
- maximum, m ³ par seconde	2,12	39,7
- minimum, m ³ par seconde	1,35	2,64

(Imp/rj)

Affaire de la Banque Cantonale de Berne

Réplique du grand argentier

Gravement mis en cause dans un rapport sur la débâcle de la Banque Cantonale Bernoise (BCBE), le conseiller d'Etat et directeur des Finances Ueli Augsburger a catégoriquement rejeté ces reproches hier à Berne. Il a assuré n'avoir jamais dissimulé la véritable situation de l'établissement et a nié avoir insuffisamment informé l'exécutif. Ueli Augsburger n'a pas eu connaissance des pertes enregistrées avant 1991, moment auquel elles ont été publiées.

et complètes» sur la fusion de la BCBE avec la Caisse hypothécaire du canton de Berne, a répliqué, devant la presse M. Augsburger. «J'ai en revanche délibérément passé sous silence les opérations bancaires telles que l'attribution des crédits pour ne pas violer le secret bancaire», a-t-il déclaré.

«En abordant ces sujets, j'aurais aussi méprisé la répartition des tâches, des compétences et des responsabilités entre la direction opérationnelle d'une part, et la surveillance du Conseil de banque ou la haute surveillance du Conseil exécutif de l'autre», a mis en garde le directeur.

PAS D'INDICE AVANT 1991

Chaque membre du Conseil exécutif recevait un résumé des résultats de chaque révision, et pouvait ainsi contrôler que les dispositions du droit bancaire étaient respectées. Le rapport intégral pouvait être consulté, a précisé M. Augsburger. Avant le rapport de révision 1990, publié en été 1991, rien ne pouvait laisser penser qu'il était nécessaire, pour les autorités politiques, d'intervenir dans la politique de crédit, a-t-il relevé.

Le directeur controversé a en revanche admis s'être exprimé d'une manière qui pouvait sembler a posteriori lénifiante en 1991 et 1992 sur la situation de la banque. Il a ajouté pour sa



Ueli Augsburger

Le conseiller d'Etat ne veut pas servir de bouc émissaire.

(Keystone)

défense s'être basé à ces occasions sur les indications fournies par la direction de l'établissement.

Le conseiller d'Etat n'a pas caché son amertume sur la façon dont M. Gerwig a rédigé son rapport et a estimé qu'il n'avait pas été traité avec équité. L'auteur a eu un entretien de 75

minutes avec M. Augsburger. Ce dernier n'a jamais pu consulter le dossier de l'enquête dans son intégralité, les procès-verbaux des entretiens tenus sur sa personne étant restés confidentiels.

M. Augsburger n'a pas donné d'indication hier sur ses inten-

tions quant à son avenir politique. Après l'affaire de la BCBE, au printemps dernier, l'Union démocratique du centre (UDC) lui avait retiré sa confiance pour les prochaines élections cantonales d'avril 1994. Des rumeurs ont fait état d'une éventuelle candidature «sauvage» du conseiller d'Etat sortant. (ats)

Rédaction du JURA BERNOIS

Tél: 039/44 18 00

Fax: 039/44 17 07

Dominique EGGLE

BRÈVES

Champoz

Démission du maire

En séance du Conseil communal, Jean von Bergen, maire de Champoz, a informé ses collègues de l'exécutif qu'il ne briguerait pas de nouveau mandat pour 1994. Il avait remplacé Jean Houmard à la mairie, à la tête de laquelle il est resté durant pas moins de 23 ans et a fourni un excellent travail. Agé de 61 ans, M. von Bergen est l'un des plus anciens maires du district de Moutier. (kr)

Péry-Reuchenette

Certificat pour la cimenterie

La cimenterie de Reuchenette vient d'obtenir le certificat SQS de gestion et d'assurance de la qualité. Ce résultat récompense particulièrement cette entreprise établie depuis plus de 100 ans dans le Jura bernois, puisqu'elle est la première société de Suisse à décrocher une telle distinction qui représente la qualité du plus haut degré de la norme. (sp)

«Je refuse de servir, au nom de la responsabilité politique, de bouc émissaire facile», a déclaré M. Augsburger, «profondément affecté et blessé» par le rapport de l'avocat bâlois Andreas Gerwig.

Selon le document publié la semaine dernière, le directeur des Finances aurait agi en cavalier seul, en gardant pour lui les informations qu'il aurait dû transmettre au gouvernement et au Grand Conseil. «J'ai fourni des informations transparentes

Vauffelin

Il finit dans un arbre

Hier vers 11 h 25, un conducteur circulait au volant d'une voiture de tourisme sur la route de Vauffelin à Frinvilier. A la suite d'une vitesse inadaptée sur la chaussée rendue glissante par la neige, il a perdu la maîtrise de son véhicule qui est sorti de la route et a fini sa course contre un arbre. Assez grièvement blessé, l'automobiliste a été transporté à l'hôpital de Bienne au moyen d'une ambulance. La voiture est hors d'usage et les dégâts sont évalués à environ 10.000 francs. (pcb)

Terribles aveux

Un Suisse de 35 ans, qui avait violé une écolière dans une forêt près de Berthoud (BE) le 1er novembre dernier, a avoué huit autres agressions à caractère sexuel. Il avait été arrêté le même jour. La plus jeune de ses victimes avait huit ans, la plus âgée 26 ans. Sur les neuf agressions, il y a eu deux viols, a précisé hier le juge bernois chargé du dossier. L'enquête se poursuit.

Les délits ont été commis entre 1984 et 1993 à Bienne, Arch, Bruegg, Nidau, Lyss, Berthoud (BE) ainsi qu'à Granges (SO). A l'exception d'une femme de 26 ans, toutes

les autres victimes étaient écolières. Les agressions ont été commises dans la forêt, dans les champs, sur des places de jeu ainsi qu'à l'intérieur d'immeubles, a indiqué le juge d'instruction bernois Othmar Schuermann. L'homme devra répondre d'attentats à la pudeur des enfants, de contrainte sexuelle et de deux viols.

Sur ces neuf agressions, seules cinq ont fait l'objet d'une plainte. Le juge Schuermann trouve cela «effarant». Il est possible que les petites victimes n'aient rien dit à leurs parents ou que les parents n'aient pas averti la police. (ap)

Bienne: «Les traits passés» de Pierre Reymond

Dédicace «européenne»

Pierre Reymond dédicacera son nouvel album de caricatures samedi dans une librairie biennoise. Il est l'un des plus anciens dessinateurs de presse de Suisse romande, puisqu'il collabore à la «Tribune de Genève» depuis 1965, mais il est aussi le fidèle caricaturiste de périodiques tels que «Coopération», «La lutte syndicale» et «Femina». Il collabore aussi à l'émission (auto)satirique de la Télévision romande «Le fond de la corbeille». Pierre Reymond a déjà publié plusieurs albums personnels de caricatures et a aussi participé à la réalisation d'ouvrages groupant divers dessinateurs suisses ro-

mands ou étrangers. Son nouvel album intitulé avec une pointe d'ironie «Les traits passés» est un ouvrage réunissant ses meilleurs dessins de presse publiés au cours de ces cinq dernières années, avec son coup de crayon caustique, qui ne manque toutefois jamais d'un brin de tendresse. Pierre Reymond traite de tout, de la grande Histoire en marche, mais aussi des mésaventures du simple citoyen, sans oublier les démêlés de la Suisse et de l'Europe! (nm/sp)

● Bienne, librairie Lüthi, 2, rue d'Argent, samedi 18 décembre, de 11 h à 16 h.

AVIS

A l'occasion des fêtes de fin d'année nos guichets seront fermés comme suit:

NOËL

fermeture: Vendredi 24 décembre 1993 à 11 h 30
lundi 27 décembre 1993 ouverture normale

NOUVEL-AN

fermeture: vendredi 31 décembre 1993 à 11 h 30
lundi 3 janvier 1994 ouverture normale

A TOUS NOS CLIENTS ET AMIS, JOYEUX NOËL ET VŒUX LES MEILLEURS POUR LA NOUVELLE ANNÉE!

Banque Cantonale Bernoise

MOUTIER - MALLERAY - SAINT-IMIER - CORGÉMONT - TRAMELAN - TAVANNES - RECONVILIER



Banque Populaire Suisse
MOUTIER - BÉVILARD - TAVANNES - TRAMELAN - SAINT-IMIER



COURTELARY - TRAMELAN - SONCEBOZ - SAINT-IMIER

6-12021

CORGÉMONT

Salle de spectacles

Vendredi 17 décembre, à 19 h 45
Samedi 18 décembre, à 19 h 45

Organisation:
Football-Club Corgémont

6-535081

17e MATCH AU LOTO EN OR

2 X 35 tournées 2 X 1 tournée ROYALE

Valeur totale des prix

33000 francs

Loterie gratuite avec Fr. 3000.- de prix

100 LINGOTS D'OR
ainsi que jambons,
paniers garnis,
bons d'achats,
filets de viande,
etc...

Val de Conches

studio + 2 pièces

285 fr./640 fr. semaine.
Tél. 021 312 23 43
Logement City
300 logements
vacances! 18-1404/4x4

Achète au plus haut prix VOITURES

bus, camionnettes, kilométrage, état, sans importance. Paiement comptant. ☎ 077/47 61 89 28-508170

Publicité intensive, Publicité par annonces

Vos vacances de ski, de cure ou d'agrément en VALAIS
L'HÔTEL DU PAS-de-CHEVILLE

à Conthey (au cœur du vignoble), à 5 minutes de Sion, 10 minutes des Bains de Saillon, 20 minutes d'Ovronnaz ou de Nendaz, à 40 minutes de n'importe quelle piste du Valais central, atteignables également par les transports publics

M^{me} et M. Aldo Berclaz-Vuille, propriétaires, vous offrent:
● 1 semaine comprenant: chambres tout confort (douche, toilettes, radio, TV, minibar), petit déjeuner (buffet), repas du soir (pension soignée)
Fr. 455.- par personne (en chambre double)
Fr. 525.- en chambre simple

Cette offre est valable jusqu'au 30 avril 1994.

Pensez déjà à vos vacances de printemps, d'été et d'automne.

M^{me} et M. Berclaz, anciens tenanciers de l'Hôtel du Commerce à Colombier et l'Hôtel du Mont-Calme à Haute-Nendaz.

Toute la région du Valais central est idéale pour le vélo en tout genre (local pour vélos à disposition).

Réservation: tél. 027 36 51 51 - fax 027 36 43 87

Dès et y compris le 16 janvier 1994

OUVERT 7 JOURS SUR 7

36-3431/4x4

DIVERS

Vos vœux les plus chers...
à prix DISCOUNT!

Cuisinière vitro-céram dès 1390.-
Frigo dès 395.-

AF
Fornachon



DISCOUNT DU MARCHÉ

Tout l'art de l'électro-ménager

LA CHAUX-DE-FONDS: Marché 4
☎ 039/28 40 33

28-367

La VLG se restructure de Delémont à Saint-Imier

Voici les Landi chaîne du Jura

Coup de froid sur la VLG! Voilà deux ans que la grande coopérative agricole avec siège à Berne perd des plumes en terre jurassienne. C'est l'occasion d'une remise en question et d'une grande restructuration. Le résultat a été dévoilé hier à Saignelégier. La VLG de Delémont sera le nerf de la guerre. Elle sera le port d'attache de la chaîne des Landi qui vont s'ouvrir dans les coopératives existantes: Moutier, Saignelégier, Saulcy et Saint-Imier.



Fredéric Geiser (à gauche) et Ueli Frei
Le patron francophone de la VLG aux côtés du patron de la VLG de Delémont.
(Impar-Gogniat)

d'une superstructure qui s'appelle la Fenaco. Il y a une concentration verticale au niveau suisse. Frédéric Geiser l'a dit hier: il subsistera une commission de gestion dont feront partie les anciens présidents des coopératives agricoles du coin. Ils auront leur mot à dire, sans plus. Un représentant du Jura ou du Jura Sud ira à la Fenaco. Mais il sera comme un pruneau dans le tonneau...

Mgo

Rédaction du JURA

Tél: 039/51 20 51
Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

BRÈVES

Montfaucon

Hausse refusée

Quarante citoyens de Montfaucon, sous la présidence de Germain Aubry, ont accepté mercredi soir le budget 94 de la commune qui prévoyait un excédent de charges de 50.000 francs sur un roulement 1,2 million. Seulement, le conseil tablait sur une hausse de la quotité qui devait passer de 2,6 à 2,7. Les citoyens ne l'ont pas entendue de cette oreille. Ils ont refusé l'augmentation souhaitée. Cela aurait été la troisième hausse d'impôt en quelques années. Les citoyens ont par contre accepté un crédit de 50.000 francs pour rénover la scène de la halle. (mgo)

Affaire Plumey

Avant le jugement

Le jugement du financier jurassien André Plumey, dont la banqueroute se monte à 200 millions de francs, sera rendu mercredi prochain par le Tribunal de Bâle-Ville. Des investisseurs qui ont perdu beaucoup d'argent ont l'intention de se porter partie civile contre la fiduciaire qui contrôlait les comptes de la banque de Plumey. Ils vont émettre un commandement de payer de 15 millions afin de préserver leurs intérêts et d'éviter la prescription. (vg)

Saignelégier

Nouveau médecin

Le Dr François Barmettler, qui avait repris le cabinet du Dr Bloudanis à Saignelégier, a décidé de quitter la région. Il passe le relais au Dr Denis Rossel qui, après avoir été médecin-assistant dans des services de chirurgie, médecine interne, psychiatrie, pédiatrie et gynécologie, a exercé son art durant 10 ans à Courchaux. Ce praticien ouvre son cabinet début janvier. (mgo)

Pour la famille

Fonds paritaire

La nouvelle loi sur les allocations familiales a entraîné la dissolution de la Caisse d'allocations de plusieurs entreprises jurassiennes de la maçonnerie et du génie civil. Avec les fonds restants mis à disposition, le SIB Jura et le patronat viennent de créer un «Fonds paritaire de la famille». Son but est de venir en aide aux travailleurs de ces entreprises qui pourraient tomber dans le besoin. (mgo)

Sur la balance, 50 collaborateurs pour un chiffre d'affaires en 1992 de 35,7 millions. Mais les succursales perdent leur pouvoir de décision...

Le constat est simple. Les coopératives agricoles sont nées voici un siècle. On se mettait ensemble pour acheter à meilleur marché. Puis les dépôts, les magasins, les collecteurs ont fleuri. Mais les temps modernes inversent cette tendance. On est au siècle de la rationalisation. La VLG n'avait pas encore fait le pas en terre jurassienne. Les chiffres des deux dernières années (régression du chiffre d'affaires de 5 à 10%) l'y poussent. La SAFM de Saignelégier n'y est pas pour rien.

PERTE D'INDÉPENDANCE

Comment s'opère cette restructuration? Primo, Delémont (deux tiers du chiffre d'affaires) devient le centre névralgique des Landi jurassiens (un logo lancé au niveau national en 1984). Il n'y aura plus qu'une seule entreprise et un seul bilan. Les autres

Evolution des structures

Ce tableau illustre l'évolution des structures coopératives dans le Jura ces dernières années:

- 1966-1968: La VLG reprend les activités des associations agricoles de Delémont, Saint-Ursanne, Courrendlin et Corban en proie à des difficultés financières.
- 1975: Renan, Courtelary, Cortébert et Corgémont fusionnent et ouvrent la VLG de Cormoret.
- 1978: Reprise de l'autonomie de l'Association agricole du Val Terbi.
- 1986: Reprise de l'autonomie de l'Association agricole de Saint-Ursanne.
- 1987: Fondation de la SAFM.
- 1989: Courroux confie son activité commerciale à la VLG.
- 1991: Fusion des Associations agricoles de Delémont-Courroux-Courrendlin.
- 1993: Reprise de la SAFM par la VLG. Activités commerciales de Moutier, valon de Saint-Imier et de Saulcy confiées au VLG. Centre-Ajoie reprend l'AAP de Porrentruy au bord de la faillite.

sont des satellites qui sont reliés électroniquement au centre. Secundo, la fabrication d'aliments (quatre actuellement dans la région) est concentrée à Herzogenbuchsee.

Les Landi jurassiens auront ensemble les mêmes prix, la main-d'œuvre sera flexible en fonction de la demande dans tel ou tel centre et la distribution se fera, dans la mesure du possible, d'usine à particulier pour éviter des frais de manutention et de stockage. Bref, la VLG prône l'efficacité et la productivité.

UN VIRAGE

Il va sans dire que cette concentration des forces passe par une perte de pouvoir. C'est la fin des coopératives régionales qui géraient leurs affaires à leur façon. La VLG fait partie elle-même

Réfractaire à la taxe militaire

Le berger propose

Durant ces dernières années, il a défrayé la chronique par ses actions spectaculaires. Jacques Froidevaux, berger de moutons à Soubey, refuse depuis 1987 de payer la taxe militaire. Il refuse aussi la prison qui est pour lui un acte de violence. Plutôt que de tendre la corde, il écrit aujourd'hui au ministre jurassien de la Justice. Il lui propose, plutôt que de croupir au cachot, de transformer cette peine en service pour la société, un travail d'utilité publique qu'il consacrerait à développer la cause... de la non-violence.

Entre le Clos-du-Doubs et les préalpes fribourgeoises, son cœur balance. C'est là que le berger Froidevaux mène son troupeau de moutons. Mais son cœur n'a jamais balancé pour l'armée. Cela le défrise plutôt. Il a toujours prôné la non-violence. Et pour lui, le seul paiement de la taxe ou l'envoi en prison relève de la violence.

Mais l'armée et la justice suivent leurs cours. Chaque année, le refus de la taxe militaire voit grossir sa peine de deux jours de prison et les frais gonflent. Cette spirale a commencé en 1987. Le berger devrait effectuer aujourd'hui six jours de prison. La note s'élève à 2100 francs.

Par quatre fois, l'office des poursuites s'est présenté chez lui... Pour marquer son opposition à ces procédures, le berger Froidevaux a chaque fois «monté une action». Le préau du tribunal de Porrentruy s'est vu envahi par 300 moutons. Une au-

tre fois, à Saint-Ursanne, Saint-Nicolas et son âne adressaient des verges aux ministres. Enfin, l'année suivante, ses cinq sœurs et sa mère se présentaient à la prison de Saignelégier pour exécuter la peine à sa place.

Aujourd'hui, Jacques Froidevaux, sous le coup d'un nouveau renvoi en prison, a décidé d'écrire au ministre Boillat. Il met de l'eau dans son vin. Il se dit d'accord d'exécuter sa peine mais pas en prison. L'emprisonnement ne sert à rien alors qu'un service à la société peut être utile. Aussi se propose-t-il de l'exécuter en effectuant une tâche d'utilité publique, en enseignant la non-violence, en travaillant à des compensations écologiques... Le ministre se fera-t-il agneau? Mgo



Jacques Froidevaux
Il fait une proposition au ministre. (Impar-Gogniat)

Prévention routière

De Nez rouge au PIF

L'Association Nez rouge créée dans le Jura il y a quatre ans et qui ramène chez eux des automobilistes «fatigués» pendant les fêtes de fin d'année étend cette année son action dans toute la Suisse romande. Seul le Valais fait encore exception, mais il se joindra à Nez rouge en 1994.

De 23 heures à 4 heures du matin, 6 heures le jour du Nouvel-An, des bénévoles répondront aux appels de conducteurs jugeant plus prudent de se faire raccompagner chez eux. Un numéro de téléphonie unique, gratuit, est à disposition: le 155 22 08, dans toute la Romandie.

Dans le Jura, il y aura une permanence par district, à Delémont, Porrentruy et Saignelégier.

Près de 300 bénévoles seront à pied d'œuvre. La campagne qui dure jusqu'au 1er janvier coûtera environ 30.000 francs. Les deux tiers sont fournis en prestations par des entreprises - ravitaillement, essence, publicité, frais de bureau, voitures en location - le solde provenant de mécènes et autres donateurs. Nez rouge a l'appui de l'Office fédéral de la santé publique qui espère parvenir à la mettre sur pied aussi en Suisse allemande l'an prochain.

Nez rouge, qui a obtenu récemment le prix «Santé et entreprise» délivré par la section suisse du Club européen de la santé met cette année l'accent sur un aspect particulier des risques d'accident en fin d'année:

les soirées d'entreprises. Il s'agit du programme PIF, soit Programme d'Information pour les organisateurs de Fêtes. Une mallette contenant des recommandations en vue de l'organisation de telles fêtes, afin de limiter la consommation d'alcool et les risques d'accident, a été distribuée dans 900 entreprises de Romandie, dont 80 dans le Jura. Cette campagne a reçu l'appui de l'Institut suisse de prophylaxie de l'alcoolisme.

Enfin, Nez rouge a rendu public un rapport intermédiaire, établi par une sociologue, relatif à l'évaluation de Nez rouge dans le public. Cette étude met l'accent sur les aspects essentiels de ce type d'actions de prévention. Nous y reviendrons. V. G.

Gendarmerie jurassienne

Promotions et assermentations

Le ministre Lachat a procédé hier à Delémont à toute une série de promotions et d'assermentations de la police cantonale. C'est ainsi que cinq aspirants-gendarmes sont nommés gendarmes: Vincent Cattin, Philippe Fleury, Laurent Gossin, Christiane Tanner et Didier Trouillat. Deux gendarmes-geôliers ont été assermentés: Jean-Paul Loichat et Bernard Mar-

chon. Cinq agents ont reçu des promotions. Guy Hentzi est promu sergent, Francis Montavon caporal, P.-A. Charmillot appointé, Joseph Jobin appointé et Michel Saner inspecteur principal adjoint. Durant l'année, le sgt Willy Taillard est devenu sergent-major, Gilles Louthenbach sergent, J.-P. Gurba caporal, Philippe Mettelle et Daniel Maurer inspecteurs 1. (mgo)

Routes enneigées

Toujours Saint-Brais

Les chutes de neige tombées dans la nuit de mercredi à jeudi n'ont pas occasionné de grands problèmes aux Franches-Montagnes. On notera toutefois que la rampe de Saint-Brais a bloqué quelques camions qui ont dû mettre leurs chaînes. La police a relevé également quelques légers accidents de voitures avec seulement de la tôle froissée. (mgo)

Société éditrice
et imprimeur:

L'Impartial SA
La Chaux-de-Fonds

Rédaction
et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds,
Téléphone:
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 310
Télex: 952 114
Fax:
Rédaction: 039/210 360
Administration: 039/210 361

Tirage contrôlé REMP
29.418

Régie des annonces:

Publicitas

La Chaux-de-Fonds,
tél: 039/210 410
Le Locle, tél: 039/311 442

FAITS DIVERS

La Chaux-de-Fonds

Jeune piéton blessé

Hier à 11 h 40, M. G. P., de La Chaux-de-Fonds, circulait rue du Doubs d'est en ouest. Arrivé à la hauteur du No 159 de la dite rue, il a heurté et traîné sur une courte distance le jeune A. G., de la ville, qui venait de glisser au centre de la chaussée en la traversant. Blessé, le jeune piéton a été transporté au moyen d'une ambulance à l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds, établissement qu'il a pu quitter après y avoir reçu des soins. Les témoins de cet accident sont priés de prendre contact avec la police cantonale à La Chaux-de-Fonds, tél. 039/28 71 01.

La Chaux-de-Fonds

Collision

Hier à 11 h 45, Mlle C. M., de Cernier, circulait en voiture rue du Saint-Gothard à La Chaux-de-Fonds en direction sud. A l'intersection avec la rue des Crêtets, elle est entrée en collision avec la voiture, conduite par M. W. G., de la ville, qui circulait sur la rue des Crêtets d'est en ouest.

TÉMOINS

La Chaux-de-Fonds

Jeudi 16 décembre à 1 heure, M. G. A. M., de La Chaux-de-Fonds, circulait en voiture sur l'avenue Léopold-Robert à La Chaux-de-Fonds en direction est. Peu avant l'immeuble No 19, il n'a pas été en mesure d'immobiliser sa voiture et a heurté l'arrière du véhicule, conduit par M. R. C., de La Chaux-de-Fonds également. Sous l'effet du choc, ce véhicule a terminé sa course sur le trottoir sud. Dégâts. Les témoins sont priés de prendre contact avec la police cantonale de La Chaux-de-Fonds. Tél. 039/28 71 01.

La Chaux-de-Fonds

Le conducteur d'un véhicule de genre bus ou camion qui, le jeudi 16 vers 8 h 45, a perdu une chaîne à neige au lieu-dit Bas du Reymond à La Chaux-de-Fonds, ainsi que les témoins sont priés de prendre contact avec la police cantonale de Boudry. Tél. 038/42 10 21.

Boudry

Le conducteur du véhicule qui, dans la soirée du mercredi 15 décembre, a heurté la porte de garage de la cabane forestière sises aux Métaïries à Boudry ainsi que les témoins de cet accrochage sont priés de prendre contact avec la police cantonale de Boudry. Tél. 038/42 10 21.

CINÉMAS

LA CHAUX-DE-FONDS

- ABC (☎ 23 72 22)
Le voyage (de F. Solanas), 16 ans, di 17 h 30. L'exil de Gardel (de F. Solanas avec P. Léotard), 16 ans, tous les jours 20 h 30.
- CORSO (☎ 23 28 88)
Allo maman, c'est Noël (de T. Ropelewski avec J. Travolta, K. Alley), pour tous, tous les jours 18 h 45, sa, di, me aussi 14 h 30. Sacré Robin des bois (de M. Brooks avec G. Elwes), pour tous, tous les jours 21 h, sa, di, me aussi 16 h 30.
- EDEN (☎ 23 13 79)
Profil bas (de C. Zidi avec P. Bruel, S. Speichert), 16 ans, tous les jours 18 h 30, 21 h, sa, di aussi 16 h. L'enfant lion (de P. Grandperret), pour tous, sa, di, me 14 h.
- PLAZA (☎ 23 19 55)
Beethoven 2 (de R. Daniel avec B. Hunt), pour tous, tous les jours 16 h 30, 18 h 30, 20 h 45, sa, di, me aussi 14 h 15.
- SCALA (☎ 23 19 18)
Aladin (de J. Musker et R. Clements) dessin animé pour tous, tous les jours, 14 h 30, 19 h. Un monde parfait (de C. Eastwood avec K. Costner), 12 ans, tous les jours 16 h 30, 21 h.

NEUCHÂTEL

- APOLLO 1
14 h 15, 17 h 15, 20 h 15, 23 h 15. Un monde parfait (de C. Eastwood avec K. Costner), 12 ans.
- APOLLO 2
14 h, 16 h 30, 18 h 45 en V.O., 20 h 45, 23 h, Aladin (de W. Disney), pour tous.
- APOLLO 3
14 h 30, 17 h, Allo maman, c'est Noël (de T. Ropelewski avec J. Travolta, K. Alley), pour tous. 20 h 30, 23 h, toutes les séances en V.O., The Snapper (de S. Frears avec T. Kellegher), 12 ans.
- ARCADES
14 h 45, 17 h 30 en V.O., 20 h 15, 23 h 15, Little Buddha (de B. Bertolucci avec K. Reeves, B. Fonda), pour tous.
- BIO
15 h, 18 h, 20 h 30, 23 h, toutes les séances en V.O., Garçon d'honneur (de A. Lee avec W. Chao), 16 ans.
- PALACE
16 h 30, 18 h 30, 20 h 30, 22 h 45, Beethoven 2 (de Rod Daniel), pour tous.
- REX
15 h, 18 h en V.O., 20 h 30, 23 h, Nuits blanches à Seattle (de N. Ephron avec T. Hanks), pour tous.
- STUDIO
15 h, 17 h 45, 20 h 30, 23 h, Profil bas (de C. Zidi avec P. Bruel, J. Yanne), 16 ans.

COUVET

- COLISÉE
20 h, Germinal (de C. Berri avec Miou-Miou, G. Depardieu), 12 ans.

SAINT-IMIER

- ESPACE NOIR
21 h, Arizona Dream (de E. Kusturica avec J. Depp, J. Lewis).

TRAMELAN

- CINÉMATOGAPHE
20 h 30, Cliffhanger (de R. Harlin avec S. Stallone), 16 ans.

BÉVILARD

- PALACE
20 h 30, Germinal (de C. Berri avec G. Depardieu, Miou-Miou, Renaud).

LE NOIRMONT

- CINÉLUCARNE
20 h 30, L'odeur de papaye verte (de T. Anh Hung).

LES BREULEUX

- LUX
20 h 30, Dans la ligne de mire (de W. Petersen avec C. Eastwood), 12 ans.

AUJOURD'HUI

LA CHAUX-DE-FONDS

- SPECTACLE
«La fille mal gardée», ballet de comédie légère, présenté par les élèves de l'école de danse Hélène Meunier
Théâtre
20 h.

BULLETIN D'ENNEIGEMENT DU 16 DÉCEMBRE



SKI ALPIN

Situation	cm	neige	pistes	en service
NEUCHÂTEL				
Les Bugnenets	10	poud.	-	non
Le Pâquier/ Crêt-du-Puy	10	poud.	-	non
La Vue-des-Alpes**	15-20	p.-mouillée	***	
Tête-de-Ran**	15-20	p.-mouillée	***	
Les Hauts-Geneveys/ La Serment	10-30	p.-mouillée	-	non
Crêt-Meuron*	10-30	p.-mouillée	bon	oui
La Corbatière**/ Roche-aux-Crocs	10-20	p.-mouillée	***	
La Chaux-de-Fonds**/ Chapeau-Râblé*	10-20	p.-mouillée	***	
Le Locle/Sommartel**	10-20	p.-mouillée	***	
Buttes/La Robella	0-20	p.-mouillée	-	non
Les Verrières*	10	p.-mouillée	-	non
La Côte-aux-Fées	10-20	poud.	se rens.	

SKI DE RANDONNÉE

Situation	cm	neige	pistes
NEUCHÂTEL			
Les Bugnenets	10	poud.	-
Chaumont*	10	p.-mouillée	-
La Vue-des-Alpes**	15-20	p.-mouillée	***
Tête-de-Ran/Les Neigeux	15-20	p.-mouillée	***
La Vue-des-Alpes**	15-20	p.-mouillée	***
La Baume	15-20	p.-mouillée	***
Vallée de La Sagne**/ Les Ponts-de-Martel	15-20	p.-mouillée	***
La Chaux-de-Fonds**	10-20	p.-mouillée	***
Le Locle**	15-20	p.-mouillée	***
Vallée de La Brévine**	10-20	p.-mouillée	***
Couvot/ Nouvelle Censière	25-30	p.-mouillée	-
Buttes/La Robella	0-20	p.-mouillée	-
Cernets-Verrières	40	poud.	35 km
La Côte-aux-Fées	10-20	poud.	se rens.

* Pistes éclairées

** Les renseignements journaliers peuvent être obtenus au No de téléphone automatique 039/28.75.75 ou taping Vidéotex 1700!

*** Tempêtes de neige en cours. Veuillez vous renseigner au No 039/28.75.75. Communiqué par la Fédération neuchâteloise du tourisme (FNT), Neuchâtel.

CARNET DE DEUIL

Les Breuleux

Mme Jeanne Claude-Donzé est décédée dans sa 85e année au Home de Lajoux. Née aux Pommerats, où elle a effectué sa scolarité, elle avait épousé Joseph Claude en 1931. Le couple a élevé trois enfants. Il s'est installé aux Vacheries-des-Breuleux où il a exploité un petit domaine agricole. Au décès de son mari, survenu en 1950 déjà, Mme Claude continua l'exploitation de sa ferme tout en travaillant à plein temps dans une fabrique d'horlogerie de la place. Les difficultés de la vie n'ont jamais altéré son optimisme et sa joie de vivre. (y)

Saignelégier

C'est à l'Hôpital de Bienne qu'est décédé M. Charles Lüthi dans sa 84e année. Né près de Signau dans une famille de 11 enfants, le défunt s'est engagé comme vacher à l'âge de 20 ans. En 1940, il a épousé Ida Wütrich et le jeune couple s'est établi au Chaumont près des Cerlatz où il a repris l'exploitation d'un domaine agricole. Les époux Lüthi ont élevé quatre enfants qui leur ont donné 21 petits-enfants et 8 arrière-petits-enfants. En 1970, M. Lüthi a remis sa ferme à son fils Fritz qu'il continua de seconder efficacement. Agriculteur compétent et avisé, M. Lüthi était un spécialiste de l'élevage bovin. (y)

Les Genevez

Après une longue période d'hospitalisation, Delphine Humair est décédée dans sa 70e année. Troisième d'une famille de huit filles, elle a travaillé dans le secteur horloger comme réguleuse à domicile puis en usine. Restée célibataire, Mlle Humair vivait avec sa sœur Gabrielle qui la soignait avec beaucoup de dévouement. (y)

Le Bémont

C'est au home de Saignelégier que s'est éteinte Mme Antoinette Ecabert-Baume. Née à Sur-Angosse, près des Breuleux, en 1907, dans une famille de 12 enfants, elle avait épousé en 1933 Joseph Ecabert, agriculteur à La Neuveville près des Rouges-Terres. Quatre enfants sont nés de cette union. Mme Ecabert, qui était veuve depuis 10 ans, laissera le souvenir d'une authentique terrienne et d'une personne joviale et accueillante. (y)

Les Genevez

Née dans le nord de la France en 1914, Mme Gabrielle Strambini est décédée à l'Hôpital de Saignelégier après une longue hospitalisation. Devenue veuve en 1956, la défunte a élevé 4 enfants et a longtemps travaillé comme secrétaire médicale près de Champagne-sur-Oise. En 1982, elle avait marié en deuxième nocce son cousin Didier Strambini des Genevez. Femme dévouée, elle s'était bien intégrée aux Genevez, œuvrant en faveur de la paroisse et des personnes âgées. (y)

L'AMICALE DES
CONTEMPORAINS 1919
a la tristesse d'annoncer
le décès de leur cher ami

Monsieur
**Jean-Louis
ERARD**

dont elle gardera
un excellent souvenir.

132-502866

LES BREULEUX

«Vous aussi, maintenant, vous êtes tristes; mais je vous reverrai et votre cœur se réjouira, et votre joie nul ne pourra vous la ravir.»
Jean 16: 22

Madame

Marie CLAUDE-PELLETIER

Ce soir s'en est allée auprès du Seigneur, dans sa 79e année, suite à un accident, notre très chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, marraine et amie.

Anne et Michel Jodry-Claude, Genève,
et leurs enfants;

Pierre et Gertrude Claude-Simonin, Les Breuleux;

Jean et Marie-José Claude-Boillat,
La Chaux-de-Fonds, et leur fille;

Michel Claude, Les Breuleux, et sa fille,
ainsi que les familles parentes et alliées.

LES BREULEUX, le 15 décembre 1993.

La célébration eucharistique, suivie de l'enterrement, aura lieu aux Breuleux, le samedi 18 décembre, à 14 h 30.

Notre maman repose à la chapelle mortuaire des Breuleux.

Selon le désir de la famille, pensez à Terre des hommes,
Delémont, ccp 25-7898-7.

Adresse de la famille: Pierre Claude
Route de France 5
2724 Les Breuleux

Cet avis tient lieu de faire-part.

LE LOCLE

Repose en paix
tu as fait ton devoir ici-bas mais hélas,
tu nous fus trop tôt enlevé.

Madame Lydie Favre-Castioni:

ses enfants et petits-enfants,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde
douleur de faire part du décès de

Monsieur

Gaston FAVRE

leur cher et bien-aimé époux, papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection lundi, dans sa 74e année, après une longue maladie.

LE LOCLE, le 13 décembre 1993.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: Jeanneret 53

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART. LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

132-12418

LA CARROSSERIE JACQUES FAVRE ET SON PERSONNEL

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

Gaston FAVRE

père de M. Jacques Favre.

Nous garderons de lui le meilleur des souvenirs.

132-12418

LE PANATHLON CLUB DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

a la douleur de faire part du décès de

Madame

Marie-Antoinette BRITSCHGI

maman de son membre,
Monsieur Jean-Bernard Britschgi.

132-508570

L'AGENT GÉNÉRAL, LES COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS DE L'AGENCE DE LA MOBILIÈRE SUISSE DE LA CHAUX-DE-FONDS

ont le regret de faire part du décès de

Madame

Marie-Antoinette BRITSCHGI

épouse de Monsieur André Britschgi,
agent général retraité et maman de Jean-Bernard Britschgi,
collaborateur de l'agence.

132-12200

La Première

6.00 Journal du matin. 6.28 Bulletin routier. 6.30 Journal des régions et titres de...

Espace 2

6.10 Matin pluriel. 6.40 Sur la route des mages. 7.30 Memento culturel. 8.10 Matin complice...

Suisse alémanique

6.40 Zum neuen Tag. 6.53 7 vor 7: Regionaljournal. 7.00 Morgenjournal. 7.13 Sport...

RTN

6.00 Infos SSR. 6.10 La Matinale. 6.30 Infos RTN. 6.45 Sports. 6.57 Bourse de l'emploi...

Fréquence Jura

6.20 L'intro mystérieuse. 6.50 Info plus. 7.00 Infos FJ + météo. 7.15 Regard sur le monde...

Radio Jura bernois

6.05 Secouez l'édrédon ! 6.15 (et 7.15, 9.15) RJB-Info. 7.00 (et 8/9/10.00) Info Pile...

Suisse romande

7.00 Euronews. 8.10 Racines (R). 8.25 Coupe d pouce emploi. Hôtellerie et transports...

DRS - Chaîne suisse alémanique

11.35-12.25 Ski alpin. Coupe du monde, descente dames. En direct de Saint Anton...

DRS - Chaîne suisse alémanique

12.35-13.25 Ski alpin. Coupe du monde, descente messieurs. En direct de Val Gardena...

12.45 TJ-midi. 13.05 Rosa. 13.25 Arabesque. 14.15 Prince en exil. De Giles Walker...

DRS - Chaîne suisse alémanique

22.20 Arena. Traduction simultanée français/allemand. 22.35 TJ-nuit...

22.50 Conversation secrète

Film de Francis Ford Coppola (USA 1974). Avec Gene Hackman, Cindy Williams (photo)...



0.40 Coup d pouce emploi (R). 0.45 Bulletin du télétexte...

Arte

17.00 Histoire parallèle (R). 17.50 The Ghosts of Oxford Street (R). 19.00 The new Statesman...

TF1 France 1

5.55 Passions. 6.28 Météo. 6.30 Club mini Zig Zag. 6.58 Météo. 7.00 TF1 matin...

DRS - Chaîne suisse alémanique

12.35-13.25 Ski alpin. Coupe du monde, descente messieurs. En direct de Val Gardena...

DRS - Chaîne suisse alémanique

12.35-13.25 Ski alpin. Coupe du monde, descente messieurs. En direct de Val Gardena...

Eurosport

8.30 Step Reebok. 9.00 Equitation: Jumping (R). 10.00 EuroSki (R). 11.00 Patinage artistique (R)...

RAI Italie 1

13.30 Telegiornale. 13.55 Tre minuti di... 14.00 L'agenda di Uno per tutti. Contenitore...

RTP Portugal

13.00 Jornal da tarde. 17.00 RTP1 junior. 17.30 Jornal da tarde. 18.00 Ricardina e Marta...

tve Espagne

13.30 Ramón y Cajal. Serie biografica. 14.30 No te rías que es peor. 15.00 Telediaro...

France 2

5.55 Dessin animé. 6.05 Secrets. 6.30 Télématin. 8.30 Amourusement vôtre. 8.55 Amour, gloire et beauté...

DRS - Chaîne suisse alémanique

12.35-13.25 Ski alpin. Coupe du monde, descente messieurs. En direct de Val Gardena...

DRS - Chaîne suisse alémanique

12.35-13.25 Ski alpin. Coupe du monde, descente messieurs. En direct de Val Gardena...

M6

7.00 M6 express. 7.05 Contact 6 manager. 7.15 Les matins d'Olivia. 8.00 M6 express...

TV 5 Europe

6.00 Monsieur le Ministre. Téléroman. 6.30 Télématin. 8.00 Flash canal infos/Météo...

Südwest

14.00 Der Stoff, aus dem die Filme sind (1). 14.30 Chemie für Biologie (3). 14.59 Heute abend in Südwest 3...

France 3

7.00 Premier service. 7.15 Bonjour les petits loups. 8.00 Continentales. 9.25 Génération 3...

DRS - Chaîne suisse alémanique

12.35-13.25 Ski alpin. Coupe du monde, descente messieurs. En direct de Val Gardena...

DRS - Chaîne suisse alémanique

12.35-13.25 Ski alpin. Coupe du monde, descente messieurs. En direct de Val Gardena...

20.50 Thalassa

Magazine de la mer. Opération Bel Espoir. Une émission exceptionnelle, entièrement consacrée au Père Jaouen et à son bateau «le Bel Espoir»...

Allemagne 1

6.30 Textvision. 7.00 Euronews. 11.55 Textvision. 11.55 Cosa bolle in pentola? 12.30 Mezzogiorno di sport...

Allemagne 2

13.00 Tagesschau. 13.05 ARD-Mittagsmagazin. 13.45 Wirtschafts-Telegramm. 14.00 Tagesschau. 14.02 Für Kinder...

Allemagne 3

14.00 Der Stoff, aus dem die Filme sind (1). 14.30 Chemie für Biologie (3). 14.59 Heute abend in Südwest 3...

Suisse alémanique

7.00 Euronews. 8.00 Schulfernsehen: Kolombus und die Folgen. 8.30 Musikautomatenmuseum. 9.00 TAFnews. 9.05 TAF-job...

Allemagne 1

6.30 Textvision. 7.00 Euronews. 11.55 Textvision. 11.55 Cosa bolle in pentola? 12.30 Mezzogiorno di sport...

SPLUS

6.00 Euronews (e/d). 7.00 Textvision S Plus (d/f/i). 11.00 Euronews (d/e). 12.30 MacGyver. 15.00 Euronews (d/e). 17.00 Textvision S Plus (d) (Info Schweiz)...

Allemagne 1

13.00 Tagesschau. 13.05 ARD-Mittagsmagazin. 13.45 Wirtschafts-Telegramm. 14.00 Tagesschau. 14.02 Für Kinder...

Allemagne 2

13.00 Tagesschau. 13.05 ARD-Mittagsmagazin. 13.45 Wirtschafts-Telegramm. 14.00 Tagesschau. 14.02 Für Kinder...

Allemagne 3

14.00 Der Stoff, aus dem die Filme sind (1). 14.30 Chemie für Biologie (3). 14.59 Heute abend in Südwest 3...

Les rêves cruels de Clint Eastwood

Un monde parfait, le nouveau film de Clint Eastwood interprété par Kevin Costner, réunit pour la première fois ces deux acteurs-réalisateurs récemment couverts d'Oscars - le premier avec *Impitoyable* et l'autre avec *Danse avec les loups*. Mais cette «cavale» meurtrière à travers le Texas constitue avant tout un voyage initiatique à la recherche de la figure du père, un périple désabusé en creux du mythe américain et du cinéma hollywoodien.

Dès ses premiers films en tant que réalisateur, Clint Eastwood a su mener de front une remarquable carrière d'acteur, de producteur et de cinéaste, devenir une «star», le rester, et se moquer de son image.

Comme l'a prouvé récemment la rétrospective partielle que lui ont consacré le Centre culturel neuchâtelois (Passion Cinéma) et Cinémas Neuchâtel, Clint Eastwood est sans doute aujourd'hui le «dernier cinéaste américain», dans le sens où il a su s'inscrire dans le système hollywoodien sans jamais se départir d'une indépendance et d'une réflexion personnelle sur le cinéma et le monde contemporains - dont *Un monde parfait* constitue la nouvelle, remarquable, démonstration.

LA POURSUITE IMPITOYABLE

Situé au Texas en 1963, deux semaines à peine avant l'assassinat du président Kennedy (ce qui sera la fin d'un rêve pour beaucoup), *Un monde parfait* s'inscrit d'abord dans un double «film de genre», le polar et le «road-movie». Butch Haynes (Kevin Costner), un jeune criminel, s'évade avec un codétenu et,

un peu par accident, se voit contraint de prendre en otage un petit enfant de sept ans dont il fera peu à peu son protégé...

Pendant ce temps, le Texas Ranger Red Garnett (Clint Eastwood) se lance à sa poursuite, accompagné par une troupe hétéroclite de policiers qui va du vieux flic déboussaillé au détective du FBI à la gâchette facile, en passant par une criminologue débutante (Laura Dern).

La longue «cavale» se développe ainsi en parallèle tout au long du film, jusqu'à l'inéluctable (et dramatique) affrontement final, faisant alterner les moments les plus tragiques ou violents avec des scènes dignes du meilleur burlesque - surtout lorsque Eastwood se plaît à ironiser sur la police et le pouvoir politique.

QUEL MONDE POUR QUEL FILM?

Une question se pose alors à tout spectateur d'*Un monde parfait*: pourquoi un tel titre, au demeurant bien énigmatique, au vu de cette histoire foncièrement dramatique, à l'image du monde moderne qui se révèle bien loin d'être idéal?



Deux stars de Hollywood rêvent d'un «autre monde»: Kevin Costner et Clint Eastwood sur le tournage d'*Un monde parfait*.

Dès la séquence d'ouverture, au ralenti, Eastwood élabore sa mise en scène en instillant le doute sur la nature même du film, accumulant les signes d'un décalage entre le «film de genre»

et un autre récit: détours par le burlesque (la poursuite en caravane, la collecte finale de bonbons) ou le fantastique, jeu sur les apparences, les déguisements (le masque du fantôme Casper)

et les références (à la télévision, au western, à d'autres films d'Eastwood)...

Dès le début, nous savons que le petit garçon que Haynes embarque avec lui dans sa cavale

est un enfant sans père; un gosse que sa mère, témoins de Jéhovah, empêche de participer aux fêtes de Halloween. Ainsi, brimé, cet enfant trouve (momentanément) en Haynes un père de substitution, et vit sa cavale forcée comme un «voyage initiatique» vers l'âge adulte.

UN FILM RÊVÉ

Haynes qui a, lui aussi, été privé de père durant son enfance, joue volontiers ce rôle et, au fil des kilomètres, se prend au jeu jusqu'à la folie. Ce rôle paternel, enfin, le shériff Garnett a tenté de le jouer, maladroitement sans doute, lorsqu'il avait arrêté Haynes plusieurs années auparavant.

Un monde parfait apparaît ainsi comme un film rêvé: le rêve d'un enfant solitaire qui imagine un «autre monde» parfait où la violence, la peur, les interdits n'auraient plus cours; le rêve d'un criminel qui pense pouvoir rejoindre son père au loin en Alaska - un «autre monde» mythique comme le furent longtemps, pour beaucoup les Etats-Unis.

Ce rêve, nous rappelle alors Clint Eastwood, les cinéastes hollywoodiens l'entretiennent toujours par super-productions interposées, de manière à laisser l'homme dans l'ignorance de lui-même. Mais, à ce «monde parfait» du rêve et de l'illusion, Eastwood oppose une «réalité», autrement plus cruelle et contradictoire: une société vouée à la faillite et à l'échec, où les mythes n'ont plus leur place; un monde où tous les rêves sont morts - et les hommes avec eux.

Frédéric MAIRE

(*Un monde parfait*, de Clint Eastwood, Scala)

La lionne aux yeux verts



L'histoire de Sirga: un véritable joyau du cinéma pour enfants... et adultes.

Les fêtes de fin d'année approchant, les films dits pour enfants réapparaissent d'un coup de baguette magique; froidement conçus pour cette occasion, les *Allo maman, c'est Noël*, *Bethoven 2* et autre *Aladin* vendent plus ou moins bien leurs charmes. Programmé au milieu de cette armada, *L'enfant lion* risque fort d'être victime de l'effet de concurrence... Alors clamons-le haut et fort, le film de Patrick Grandperret constitue un véritable joyau du cinéma en culottes courtes!

UNE HISTOIRE D'AFRIQUE

Agé de 46 ans, Grandperret a trois longs métrages à son actif et une petite fille... qui lui reproche de faire des films que personne ne va voir! Ebranlé, ce cinéaste français, ex-assistant de Goretta, Trintignant et Pialat, répond au défi, masqué, que lui a lancé sa petite fille; se souvenant d'une «histoire d'Afrique» qui a bercé son enfance, Grandperret retrouve ce récit «mythique» - écrit par un ancien professeur du nom de René Guillot - et décide d'en faire un film.

Dans le village de Pama, sur les terres de Baoulé, situé entre deux bras du fleuve Volta. Nés le même jour, Oulé, un petit

laquée par le soleil, et Sirga, une lionne aux yeux verts, ont partagé le même lait; unis par le destin, l'enfant et la lionne découvrent ensemble la vie de la savane. Grâce à Sirga, Oulé apprend à parler aux arbres, aux bêtes sauvages, au vent, aux abeilles... Ainsi se crée un lien d'une force littéralement extraordinaire, et qui saura résister à toutes les vicissitudes de l'existence.

LA MAGIE DU CONTE

L'enfant lion est le produit de quatre tournages successifs, en Côte d'Ivoire, au Zimbabwe, au Niger et au Maroc; entre ces tournages, Grandperret doit rentrer en Europe pour dénicher l'argent qui manque. Miraculeusement, son film ne laisse rien transparaître de ces interruptions: avec cette simplicité robuste - laquelle caractérisait déjà son deuxième long métrage, *Mona et moi* (1989) - le cinéaste atteint à cette osmose entre merveilleux et réalisme qui est la marque du conte... Par pitié, laissez vos enfants se laisser charmer par les yeux verts de Sirga!

Vincent ADATTE

(*L'enfant lion*, de Patrick Grandperret, Eden)

Sur les pas mexicains de Leone

Un tueur s'évade de prison, aidé par trois amis. Il se rend dans une petite ville de la frontière mexicaine pour régler son compte à celui qui fut son complice en différentes affaires et qui, bien protégé par ses sbires, l'a trahi. Il cache son arsenal dans une valise à guitare. En même temps arrive en ville un joueur de guitare qui cherche un engagement pour survivre, porteur de la même valise. On devine comment les choses vont se dérouler, par un quiproquo, l'innocent guitariste devant bien apprendre à se défendre. Et les armes de crépiter, les allumettes de brûler, les morts de s'additionner, le sang de gicler, les otages d'être pris et exposés, le cimetièr traversé, les images de pencher pour accentuer le trouble.

POLAR DÉPAYSANT

C'est là le sujet d'un petit polar

dépaysant puisqu'il se déroule en chaude et blanche terre mexicaine, qu'on y parle espagnol. Assurément, il ressemble à de nombreux films d'action américains, comme celui du Chinois de Hong-Kong, John Woo, *Chasse à l'homme* (cf L'Impartial du 26 novembre). En remontant plus loin dans le temps, on se rappellera les westerns à gros plans de Sergio Leone.

Comment un tel petit film arrive-t-il jusqu'à nous? Rodriguez le signe en occupant quatre fonctions, scénariste, réalisateur, opérateur et monteur. Il a dépensé sept mille dollars pour tirer ces copies vidéo d'un film en 16mm, cassettes qu'il pensait vendre à la communauté mexicaine des Etats-Unis. Tout le monde est en participation, y compris la tortue de Rodriguez. Le patron d'une «major» s'est pris d'amitié pour le film qui respecte les règles de jeux vidéo vio-

lents. Et vogue la galère: voici le film copié en 35mm, et le son stéréo! Il a fait belle carrière aux Etats-Unis et rappelé qu'il y a parfois place pour les cinéastes indépendants. Rodriguez disposera de cinq millions de dollars pour son deuxième film, la suite des aventures du guitariste. Conte de fées...

PARI LIMITÉ

Question tout de même intéressante: *El Mariachi* permet-il de miser sur le talent de Rodriguez? Pour le scénariste, attendons, son sujet est bien conventionnel. Pour le directeur d'acteurs: attendons aussi. En revanche, indéniablement, l'opérateur a le sens du cadre qui fait fort - on pourrait écrire «tilt». Il sait qu'un gros plan d'objet peut être inquiétant. Il connaît la force des gestes brusques, des mouvements rapides. Enfin, as-



Carlos Gallardo, de Roberto Rodriguez (ap/Lang)

surément, le monteur a du talent à revendre; une matière riche d'image et de sons devient polar haletant. Rodriguez a ainsi démontré qu'il savait mener un film d'action, ce qui n'est pas encore fournir la preuve d'un univers d'auteur original. Mais il n'a que 24 ans... Saluons l'exploit... Freddy LANDRY

(*El Mariachi*, de Robert Rodriguez-abc)

La Havane: émergence du cinéma chicano

Après Saint-Sébastien (Espagne) cet été, c'est au tour de La Havane de mettre en valeur le cinéma «latino» réalisé aux Etats-Unis par des auteurs issus de la très importante communauté hispanique.

On compte en effet aux Etats-Unis, 12 millions de Chicanos, trois millions de Portoricains et deux millions de Cubains, ces derniers vivant principalement en Floride. Peuplant les territoires conquis par les Américains sur le Mexique, les Chicanos se concentrent dans quatre Etats: l'Arizona, la Californie, le Nouveau-Mexique et le Texas.

Depuis les années soixante, en parallèle aux revendications sociales dans les milieux agricoles, le théâtre, mais surtout le cinéma a joué un rôle important, devenant l'un des éléments de

la terre (1953) tourné par les cinéastes militants Biberman et Wilson, boycottés par la suite, puisque figurant sur la liste noire du FBI et du maccarthysme, avait pour héros un Chicano. Quelques autres films chicanos ont été des succès commerciaux, même en Europe comme *El Norte* (1983) de G. Nava qui conte le périple d'une famille du Guatemala qui fuit son pays pour le paradis américain. C'est aussi avec l'aide de la Colombie que L. Valdez tournait en 1987 *La Bamba*, tragique portrait du chanteur latino mondialement connu R. Valens.

Mais les luttes sociales des années septante ont été bien reflétées au cinéma, citons *Raíces de Sangre* (1975) de J. Trevino, qui retrace le travail syndical dans le milieu de la confection, ainsi que *Garmen Workers*, de Susan Racho.

Mais il est aussi important de rappeler que le plus beau film américain progressiste *Le sel de*

la terre (1953) tourné par les cinéastes militants Biberman et Wilson, boycottés par la suite, puisque figurant sur la liste noire du FBI et du maccarthysme, avait pour héros un Chicano. Quelques autres films chicanos ont été des succès commerciaux, même en Europe comme *El Norte* (1983) de G. Nava qui conte le périple d'une famille du Guatemala qui fuit son pays pour le paradis américain. C'est aussi avec l'aide de la Colombie que L. Valdez tournait en 1987 *La Bamba*, tragique portrait du chanteur latino mondialement connu R. Valens.

Mais les luttes sociales des années septante ont été bien reflétées au cinéma, citons *Raíces de Sangre* (1975) de J. Trevino, qui retrace le travail syndical dans le milieu de la confection, ainsi que *Garmen Workers*, de Susan Racho.

Mais le thème des années 80/90 est celui de la violence dans les quartiers hispaniques, ainsi E.J. Olmos dans *American Me* (Sans rémission) (1992) conte la saga d'un gangster chicano qui dirige ses affaires mafieuses de la prison où il est enfermé!

Ainsi les auteurs chicanos avouent qu'ils trouvent plus facilement le financement de films traitant de la drogue et de la violence chez les jeunes que s'ils s'occupent de sujets sociaux. Intéressante découverte cependant dans le film de H. Galan *Power, Politics and Latino* (1992) qui nous révèle que seulement neuf des vingt-cinq millions d'Hispaniques sont des citoyens à part entière, puisqu'ils sont une minorité à être inscrits sur les listes électorales américaines!

Jean-Pierre BROSSARD

Fonds de capital-risque dans l'agro-alimentaire

La belle carte de visite d'IDIA

Spécialiste des marchés agro-alimentaires, l'Institut de développement des industries agricoles et alimentaires (IDIA) a accompli un beau parcours en l'espace de treize ans. Essentiellement actif en France, il éprouve certaines aspirations vers la Suisse où il n'y a pas de spécialiste agro-alimentaire. IDIA y détient déjà une participation minoritaire dans Caviar House que regarde d'ailleurs avec intérêt Christian Petrossian. Par la grande diffusion de ses fonds propres, l'IDIA épouse en quelque sorte la croissance du secteur agro-alimentaire.

Par
Philippe REY

Guy Nebot, ancien directeur au Trésor français et truculent personnage peut arborer un large sourire: la société qu'il préside, l'Institut de développement des industries agricoles et alimentaires a connu un superbe développement jusqu'ici, exceptionnel même pour un fonds de capital-risque et de capital-développement. Elle a dégagé en 12 ans plus de 900 millions de bénéfices qui ont financé en grande partie le 1,4 milliard d'engagements en fonds propres pris durant ce laps de temps. L'IDIA a été créé en France afin de faciliter les investissements des entreprises les plus performantes du secteur agro-alimentaire. Il prend des participations, cautionne ou accorde des prêts aux entreprises de ce secteur en France ou à l'étranger (encore à un stade embryonnaire).

DEUX LEVIERS

L'IDIA exerce son action au moyen de deux leviers: les engagements en fonds propres ainsi qu'un fonds de garantie, lequel permet, par l'octroi de sa garantie, à des banques et établissements financiers d'accorder à des entreprises des quasi-fonds propres (prêts participatifs) ou certains prêts spécifiques (financement de dépenses d'investissements immatériels et prêts à la création d'entreprises). A cet ef-

fet, l'IDIA a constitué un fonds spécial qui est régi par des conventions avec les pouvoirs publics.

En 1992, ce fonds qui forme une béquille typiquement française pesait 141 millions de francs français (139 en 1991), ce qui l'autoriserait, en vertu des conventions avec les pouvoirs publics, à cautionner un encours de crédit de 1,6 milliard de francs français. Le potentiel de garantie était alors loin d'être épuisé puisque les engagements bruts cumulés ne se montaient qu'à 309 millions de francs.

A la fin 1992, l'IDIA disposait d'un montant de 1,497 milliard de francs de ressources permanentes d'un montant de 1,483 milliard de francs de fonds propres. On voit donc qu'il n'y a pratiquement pas de dettes. L'autofinancement de l'IDIA (résultat net + cessions à prix de revient), lui permet de financer sur ses propres gains la quasi-totalité de ses engagements de plus en plus importants. En 1992, il a pu dégager 266 millions de francs de liquidités, soit plus que des engagements de 228 millions. «Il s'agit d'une situation tout à fait exceptionnelle dans le capital-risque non seulement en France, mais aussi à l'échelle internationale», ne manque pas de rappeler Guy Nebot.

CAPITAL INTACT

Autre particularité: l'IDIA n'a pas touché au capital de 691 millions de francs français que ses actionnaires lui ont confié très progressivement. Ce capital se retrouve pour l'essentiel dans sa trésorerie actuelle non seulement après que l'IDIA eut constitué un portefeuille de 1,0629 milliard de francs français (qui valait au moins 1,7 fois sa valeur au bilan au printemps 1993) mais encore après qu'il eut distribué un montant cumulé de 221 millions de FF de dividende.

En d'autres termes, l'autofinancement cumulé d'IDIA en 12 ans (à fin 92, les chiffres 93 n'étant pas encore bouclés) a atteint 1,231 milliard avant répartition des dividendes ou 1,010 après le versement des dividendes. Il a pratiquement financé entièrement la valeur comptable d'acquisition du portefeuille de participation au printemps 1993, soit 1,063 milliard. En fait, l'IDIA retrouve en trésorerie, grâce aux cessions (prix de revient + plus-value) et à son bénéfice courant le financement des nouveaux engagements et du dividende.

A la corbeille

Le nouveau ressort d'Usego-Trimerco

Après CS Holding qui a effectué une offre correcte d'achat sur l'ensemble du capital de Leu Holding, c'est au tour de Beat Curti, administrateur-actionnaire d'Usego-Trimerco Holding de soigner son image en proposant une OPA aux actionnaires minoritaires de cette société-ci, à la suite du rachat des actions UTH détenues par Karl Scherli, le patron de Denner (en contrepartie de l'acquisition de Waro par sa holding Rast Holding).

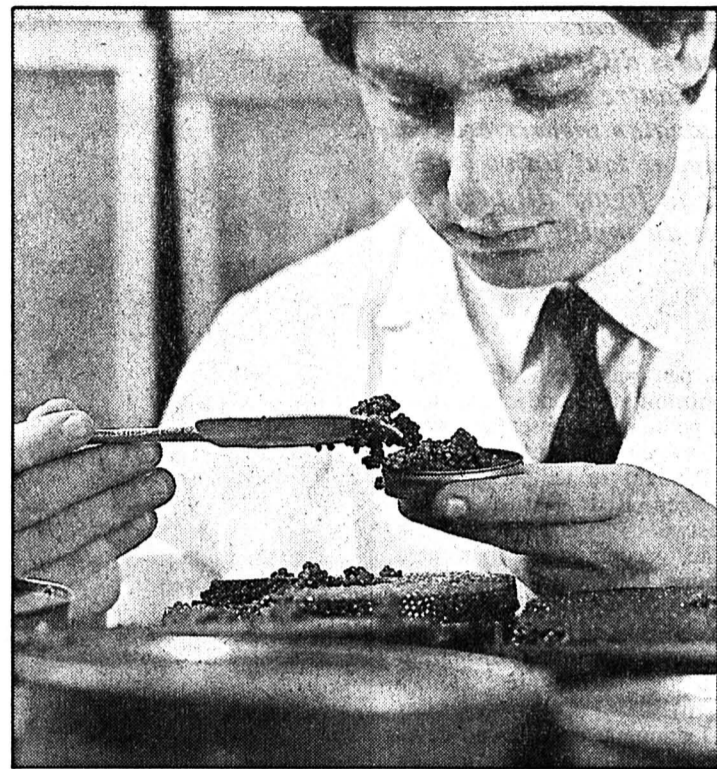
La chronique boursière de
Philippe REY

Voilà qui ne peut que mettre du baume au cœur, contrairement aux opérations critiquables, du point de vue des actionnaires minoritaires dont on avait fait litière d'une certaine façon, dans les cas de rachat d'une majorité des droits de vote de Walter Rentsch par Canon,

de Cementia par Lafarge Copée, de Kardex par Industrieholding, etc.

Rappelons que dans le cas d'UTH, une OPA sera présentée, suivie par une réduction du capital-actions de 20 millions de francs, dès lors qu'une société suisse ne peut pas détenir plus de 10% de ses propres actions. Le prix uniforme d'échange et de reprise de l'action UTH sera déterminé sur la base d'une évaluation neutre de l'entreprise avec effet au 31 décembre 1993.

En contrepartie, le groupe Hofer et Curti cédera à UTH, sur la base également d'une évaluation neutre, la majorité de contrôle que ce grossiste et co-actionnaire majoritaire d'UTH jusqu'à présent avec Scherli détenait dans Pick Pay. Cette opération-ci s'effectuera sous la forme d'une offre d'échange: des actions UTH contre des actions Pick Pay. Grâce à cette intégration, Pick Pay retirera de nouveaux avantages par une



Industrie de l'agro-alimentaire

IDIA a déjà pris pied dans notre pays au travers d'une participation de 23,9% dans Caviar House, à Genève. (sp)

En 1992, IDIA a réalisé un bénéfice net de 183 millions de FF (182 en 1991, 140 en 1990, 87 en 1989 et 68 en 1988). A partir d'un total cumulé d'apports de capitaux de 700 millions de FF environ, cela représente un «retour sur investissements» maintenu au niveau de 26,1%, ce qui est évidemment très élevé.

POLITIQUE DE PLUS-VALUES

Reste à savoir si cette rentabilité pourra être désormais maintenue. IDIA a profité effectivement au cours des trois dernières années d'une plus-value exceptionnelle (la vente de sa participation dans Bridel), qui ne s'est pas répétée en 1993. «Les plus-values hors Bridel ont quadruplé cette année, tandis que le résultat courant s'est stabilisé à 30 millions de francs», rétorque Guy Nebot qui qualifie le résultat 1993 de tout à fait honorable.

IDIA n'a plus de concurrent en France et participe à tous les regroupements «inévitables au sein de l'industrie agro-alimentaire que la récession accélère. Il jouit, d'une certaine manière, d'un monopole de l'information dans le secteur agro-alimentaire. IDIA n'intervient pas directement dans la gestion des entreprises mais amène une méthodologie qui consiste à les mettre

ensemble pour qu'elles atteignent une masse critique et une meilleure efficacité dans la distribution en particulier.

En participant à la constitution de pôles ayant une masse critique et susceptibles d'être vendus un jour à des grands groupes tels que BSN ou Unilever, IDIA se constitue des positions stratégiques incontournables et recelant, du coup, des plus-values latentes considérables. Or, il a encore de belles cartes à jouer sur ce plan.

Aux yeux de Guy Nebot, IDIA ne saurait être assimilé à d'autres holdings financières en raison d'une concentration exclusive sur le secteur le plus sûr de l'industrie, l'agro-alimentaire, et du caractère minoritaire de toutes ses participations (un pacte est passé avec le ou les actionnaire(s) majoritaire(s) qui n'impliquent pas le même «devoir de secours» que celui qui incombe à des holdings majoritaires dans leurs filiales. IDIA, qui est une holding financière, peut ainsi prendre une participation minoritaire dans une société familiale, sans faire peser la menace d'une reprise hostile.

UN FONDS COMMUN EN SUISSE

En Suisse, il n'existe pas de banques adaptées aux PME, constate Guy Nebot. Par ailleurs la

Suisse est un pays agricole de même qu'elle a une vocation agro-alimentaire après avoir engendré un groupe tel que Nestlé. «Il n'y a pas de spécialiste du secteur agro-alimentaire en dépit de la surcapitalisation bancaire», dit Guy Nebot. Et de poursuivre: «Nous pourrions jouer un rôle actif en Suisse tout en étant aidés dans l'effet de levier par des partenaires. Nous ne voulons pas effectivement déséquilibrer le profil de l'IDIA par des charges dépassant le propre autofinancement; l'IDIA est déjà fortement sollicité en France où il n'y a pas le moindre dossier dans l'agro-alimentaire qui ne passe sous nos yeux.

L'idée serait de créer en Suisse un fonds commun de placement dont 20% seraient acquis par IDIA. «Autrement dit, un fonds avec un capital de 100 millions de FF (dont 20 millions par IDIA) serait constitué et géré par une petite société de gestion dans laquelle les partenaires suisses de l'IDIA auraient la majorité mais avec le savoir-faire de la société française». A priori, un tel montant se révèle petit. Mais un levier supplémentaire existerait avec le cofinancement par les partenaires d'IDIA des participations prises par ce fonds commun.

Il est certain qu'en Suisse, le processus de concentration n'est de loin pas achevé dans le secteur agro-alimentaire notamment en regard de la grande distribution, ce dont peut tirer profit IDIA grâce à un savoir-faire élevé. Il y a, à cet égard, des situations spéciales très intéressantes, notamment Hero qui a su constituer des positions incontournables, surtout dans le secteur des boissons fruitées, les biscuits Kambly ou le brasseur Hürliemann.

IDIA a déjà un pied dans notre pays avec une participation, de 23,9% (une valeur d'inventaire de 19,8 millions de francs suisses) dans Caviar House à Genève (négoce de caviar et saumon). Depuis deux ans au moins, la performance de l'action IDIA, traitée sur le marché à règlement mensuel de la Bourse de Paris, ne reflète pas le développement de cette société ni sa valeur intrinsèque. En vérité, il a été préférable d'investir dans des sociétés agro-alimentaires; telles que Nestlé ou Hero en termes de rendement total. Néanmoins, dans une optique plus longue, l'action IDIA peut former une position intéressante. Ph. R.

DEMAIN la BD

UN PEU DE MONNAIE

Cette semaine, après le sterling et le dollar, c'est au tour du deutsche Mark de tenir le devant de la scène des marchés des changes; une véritable déconvenue le DM, avant tout face à notre devise et aussi dans une certaine mesure dans le giron même du SME. A l'issue des élections en Russie le week-end passé, la forte poussée du parti ultra-nationaliste de Vladimir Jironovsky semait un vent d'inquiétude sur les marchés principalement à l'encontre du DM. Une fois de plus, la devise allemande souffre de l'incertitude politique régnant à Moscou en raison de l'important engagement de l'Allemagne en Russie. Pour le reste, pas de grand chambardement, le franc suisse demeurant toujours très, voire trop apprécié.

Le dollar

Aucune fluctuation de grande envergure n'est à escompter sur le billet vert cette année encore, et ce, malgré de bonnes données économiques. A Fr. 1.4650/60 et DM 1.7120/30 jeudi matin, c'est presque le statu quo.

Le deutsche Mark

En milieu de semaine, le DM s'inscrivait à Fr. 85.27/30 contre Fr. 88.40/50 un mois auparavant, soit une dépréciation de plus de 3,5%. Le réveil du nationalisme russe inquiète plus d'un investisseur qui se désolidarise du DM. Bientôt survendu le DM.

Le franc français

L'accord sur le Gatt (General Agreements of Traffics and Trade) profite dans une certaine mesure au FF, lequel s'échangeait à Fr. 25.01/04 mercredi soir et surtout FF/DM 341.60/70. De fait, bien des observateurs redoutaient que la France ne se retrouve isolée face à d'éventuelles sanctions commerciales américaines en cas d'échec de l'Uruguay Round. Mais le doute est dissipé...

Le yen japonais

A l'image d'une économie en pleine récession, la devise nipponne reste faible à Fr. 1.3350/75 et surtout Yen/USD 109.90/110.- en cours de séance jeudi. De plus, la confiance s'estompe encore sur l'archipel nippon.

Noël approche à grands pas et déjà bien des opérateurs et investisseurs commencent à s'octroyer quelques jours de répit. L'heure des bilans de tout ordre arrive. Puisse celui des réelles valeurs humaines ne pas être laissé pour compte, et pourquoi pas pour une fois au détriment des valeurs matérielles; c'est peut-être d'abord cela Noël et non pas nos traditionnels cadeaux...

Par Georges Jeanbourquin de la Société de Banque Suisse